



GAZETTE CASSIC

Collectif des Anciens des Systèmes de Surveillance, d'Information et de Communications

Porte-parole du CASSIC et rédacteur de la Gazette CASSIC :
Jean BIBAUD – jean.bibaud@wanadoo.fr – 06.62.80.46.09

Édition n° 5 – Juillet 2022

Éditorial

Cher(e)s ami(e)s,

Une fois encore, le "stock" d'articles destiné à la Gazette est plein et ne demande qu'à paraître sans attendre dans cette édition n° 5 en espérant qu'elle vous retrouvera toutes et tous en bonne santé en ce début d'été 2022, voire en meilleure santé pour certaines et certains d'entre-nous.

Incontestablement, le monde traverse actuellement une période préoccupante de tensions et de déséquilibres politiques, d'incertitudes, de récession "contagieuse" dans certaines régions du monde, de crises économiques, d'épuisement des ressources naturelles, de réchauffement climatique irréversible facteur de catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes et violentes, de cette pandémie de la COVID qui "remet le couvert" pour la énième fois depuis le tout début 2020 (*la 7^{ème} vague paraît-il ? Ne comptons plus !*). Bref, l'horizon s'obscurcit et ne laisse rien présager de bon pour nous, nos enfants, nos petits-enfants et nos arrière-petits-enfants, et les générations qui suivront. Ne baissons pas les bras, faisons face autant que possible en participant chacun à notre niveau à l'effort collectif pour vivre, espérons-le, des jours meilleurs. Une des premières de nos actions, semble-t-il, est de nous informer et de communiquer, de partager des idées et des solutions, de nous entraider : "bannissons la politique de l'autruche". Notre gazette CASSIC est dans ce sens un bon outil : alors exprimons-nous en laissant de côté les débats politiques, religieux et syndicalistes.

Ceci-dit, cette édition dresse un état relativement précis de l'effectif du CASSIC qui révèle quelques contrariétés quant à l'avenir de notre collectif. Cela n'empêche pas de poursuivre nos activités, bien au contraire, et notamment celle de la communication via notre gazette. Cette fois-ci, une large part est consacrée à la géopolitique préoccupante du moment, la Chine, son histoire et son environnement, sa population, son économie, son armée, ses relations et ses ambitions... et l'histoire de l'aviation militaire française pendant la guerre d'Algérie, période qui l'a profondément fait évoluer. Il est également fait état de l'évolution

considérable de la communication et donc des principes du commandement dans les armées depuis la fin de la conscription nationale décidée par le président de la République de l'époque, Jacques Chirac. D'autres informations plus "légères" y sont portées en guise de "rayons de soleil" sur les rubriques assez sombres, disons-le, de cette édition.

Portez-vous bien. Bonne lecture.

Bien amicalement.

Votre rédacteur et porte-parole Jean BIBAUD :

- Courriel : jean.bibaud@wanadoo.fr (*contact à privilégier*)
- Téléphone : 06.62.80.46.09

Infos CASSIC

Effectif du CASSIC en date du 30 juin 2022

À la date du 29 juin 2022, et au vu des informations détenues ce jour-là par le porte-parole du collectif, l'effectif global du CASSIC (*internauts et non-internauts*) est de 147 membres ex-adhérents de l'ANATC. Faute de visibilité, cet état ne tient pas compte des conjoint(e)s des ex-adhérents de l'ANATC, conjoint(e)s systématiquement membres du CASSIC. Cet effectif est passé de 248 adhérents ANATC à 147 membres du CASSIC (*ex-adhérents ANATC*) entre le 14 octobre 2020 (*date de l'AGE de dissolution de l'ANATC*) et ce 29 juin 2022 (*en 20 mois*). L'analyse de cet effectif démontre un vieillissement en très nette progression, une répartition hétéroclite des membres sur l'ensemble de la métropole dont 42 % n'ont pas d'adresse courriel ou n'ont pas désiré nous la communiquer (*les non-internauts*). Ces trois derniers phénomènes nuisent gravement à la communication entre tous les membres (*internauts et non-internauts*) et pénalisent la réalisation "pleine et entière" des rassemblements nationaux. Le détail est présenté à l'**annexe n° 1 ci-jointe**.

Prochain rassemblement du CASSIC.

Aucun rassemblement du CASSIC n'est envisagé d'ici la fin 2022. Il semble en effet très difficile d'en organiser un "purement CASSIC" dans l'avenir eu égard les contrariétés évoquées dans le chapitre précédent (*effectif du CASSIC*).

Nos prochains rassemblements devraient donc avoir lieu en phase avec les assemblées générales annuelles de l'ACMA. Ce principe a un double avantage en permettant d'une part la participation des adhérents ACMA du CASSIC à ces AGN de l'ACMA et d'autre part satisfaire les retrouvailles purement CASSIC dans le même créneau et sans déplacement supplémentaire, autour de Pau pour un petit séjour à la carte (2 à 3 nuitées) par exemple. Le porte-parole attend vos avis et vos suggestions.

Reportage

Meeting de l'air à la BA 709 de Cognac

Organisé à la BA 709 les 21 et 22 mai 2022 par la FOSA (*Fondation des Œuvres Sociales de l'Air*), le Meeting de l'air s'est avéré une fois de plus l'une des plus grandes manifestations aériennes françaises derrière le Salon du Bourget, meeting très attendu après ces deux dernières années blanches. Suite à l'**annexe n° 2 ci-jointe**.

Armée de l'air et de l'espace



Première participation du CEMAAE au NATO Air Chiefs Symposium

De hauts responsables des forces aériennes et spatiales des pays alliés se sont réunis à Ramstein, en Allemagne, les 15 et 16 septembre 2021.



Le général Stéphane Mille, tout juste nommé chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace, a participé pour la première fois au NATO Air Chiefs Symposium 2021-2022. Le colloque a rassemblé 25 leaders des forces aériennes de l'OTAN, quatre chefs des forces aériennes des pays partenaires et certains

représentants de la structure de commandement de l'OTAN.

L'occasion d'échanger sur le futur de la puissance aérospatiale alliée avec un objectif commun : assurer la défense et la sécurité collective :

« Pour la deuxième fois cette année, nous nous réunissons pour renforcer nos relations, aligner nos efforts et continuer à améliorer la communication au sein de la communauté de la puissance aérospatiale », a déclaré le général Jeff Harrigan, à la tête du Commandement aérien allié. Plusieurs thèmes ont été abordés : la dissuasion et la défense de la zone euro-atlantique par l'OTAN, les exercices conjoints, ainsi que les activités de surveillance et de reconnaissance.

« L'environnement mondial change et les complexités émergentes nous rappellent que nous ne pouvons pas y arriver seuls », a déclaré le général CQ Brown Jr, chef d'état-major de l'armée de l'air américaine. « En établissant des relations étroites et personnelles entre nos forces aériennes et nos militaires, nous réussirons à préserver la paix et à faire respecter l'État de droit. »

Le Commandement aérien allié organise des symposiums des chefs d'état-major de l'air de l'OTAN depuis plus de 40 ans. L'objectif demeure de réunir les dirigeants des pays alliés et des pays partenaires et de faciliter une véritable interaction et une coordination productive dans le secteur de la puissance aérospatiale.

Les armées

Les forces armées françaises

Au nom de l'autonomie stratégique, la France a historiquement toujours choisi de continuer à disposer d'un modèle d'armée complet, sans impasse majeure en continuité ; la Revue stratégique 2017 stipule que pour assurer les missions qui leur sont dévolues au titre de ces cinq fonctions stratégiques les armées françaises devront être capables d'opérer sur tout le spectre, ce qui justifie le maintien d'un modèle d'armée complet et équilibré, condition de l'autonomie stratégique française. Cette ambition structurante a été réaffirmée par les Livres blancs sur la défense et sur la sécurité nationale de 2008 et 2013. Le projet de loi de programmation militaire 2019-2025 prévoit un accroissement des budgets consacrés à la défense pour maintenir en condition et moderniser ce modèle d'armée complet et équilibré à l'horizon 2030 ; pour autant, il est peu probable selon l'Institut de relations internationales et stratégiques (*IRIS*) que cet effort budgétaire soit suffisant pour à la fois renouveler le matériel usé par de très nombreuses opérations extérieures, combler les lacunes capacitaires à court terme et éviter que d'autres lacunes s'accroissent dans les années suivantes. Article complet à l'**annexe n° 3 ci-jointe**.

L'essor de la communication interne dans les armées et ses limites

Colonne vertébrale de l'institution militaire, le commandement connaît actuellement nombre de bouleversements, imputables tant aux évolutions culturelles de la société civile qu'aux récentes restructurations des armées. Si les objectifs et les fonctions de cet art demeurent identiques, en revanche les principes d'autorité, de légitimité et de persuasion sur lesquels il repose s'articulent désormais dans des proportions différentes. La communication interne y occupe une place grandissante, ce qui rapproche progressivement le commandement militaire de son frère jumeau, le management civil. Il convient cependant de s'interroger sur les modalités, mais aussi les limites, d'un tel rapprochement, eu égard à la spécificité des missions de défense. Suite à l'**annexe n° 4 ci-jointe**.

Bientôt un nouveau bariolage pour les armées françaises !

Direction du Commissariat / Publication du 12/05/2022

Le camouflage de la tenue de combat évolue : un nouveau modèle, le bariolage multi-environnement est en cours de conception sous la houlette du Commissariat des armées et de l'armée de Terre.

Lors du point presse du 12 mai 2022, le colonel Pascal Ianni, conseiller communication du CEMA, a présenté le futur nouveau bariolage des armées françaises devant la presse.

Les armées françaises disposeront d'un nouveau camouflage pour leurs tenues de combat à partir de 2024.

Le bariolage participe directement à la réussite de la mission du combattant. Il lui permet de se camoufler, de ne pas être distingué dans son environnement, de jour comme de nuit. Il constitue également une signature identitaire de l'armée française.

L'actuel bariolage polychrome a constitué, au moment de son introduction dans les années 90, une importante avancée opérationnelle. Le bariolage multi-environnement (BME) est destiné à remplacer les deux bariolages actuellement en vigueur dans les forces conventionnelles françaises : bariolages Centre-Europe (CE) et désert.

Ce nouveau bariolage accompagnera la généralisation du treillis F3 à l'ensemble des armées, directions et services.

L'adoption du BME répond aux besoins suivants :

Le développement d'un nouveau bariolage vise avant tout à accroître la furtivité du combattant (25% de gain en délai de détection).

Ce changement est ensuite motivé par le besoin de renouveler l'identité visuelle des armées françaises qui est associée, depuis 30 ans, au graphisme Centre-Europe. Ainsi, le BME est constitué de six couleurs en formes brisées mixtes aux contours légèrement pixélisés, atténuées par un dégradé avec la présence de blanc et de branchages.

Enfin, l'adoption d'un nouveau bariolage, en remplacement des bariolages désert et CE, est une source de rationalisation et d'efficacité logistique (disparition de 2 bariolages, mais création d'un bariolage zone enneigée).

Conçu et réalisé par l'armée de Terre (*section technique de l'armée de Terre - STAT*), il a été industriellement mis au point par le Service du commissariat des armées (*centre interarmées du soutien « équipements Commissariat » - CIEC*) avec une entreprise française.

Le graphisme élaboré a fait l'objet de comparaisons avec un panel de bariolages contemporains. La performance opérationnelle et l'esthétique ont été retenus comme critères centraux.

La tenue de combat BME commencera à être distribuée aux armées françaises à compter de 2024 avec la généralisation du treillis F3.

Le ministère des armées va investir environ 200 M€ dans le cadre de la loi de programmation militaire pour doter les militaires des armées et services d'un treillis de nouvelle génération.

Un calendrier ambitieux



- 2020 : phase de tests ;
- Printemps 2020 : validation de principe du nouveau bariolage par le CEMA ;
- 7 janvier 2021 : officialisation par la ministre des Armées ;
- 25 janvier 2021 : dépôt de modèle et dessin à l'INPI par le SCA ;
- 2021 : mise au point du textile en aramide par le SCA/CIEC en coopération avec une entreprise lavalloise (*Tissu d'Avenières*) ;
- Fin février 2022 : notification de l'accord cadre par le SCA/Plateforme Commissariat de Rambouillet pour approvisionnement du nouveau tissu - 3 entreprises (2 françaises et une belge) devront produire les milliers de mètres de tissu ;
- Été 2023 : phase de tests au laboratoire du Commissariat des armées à Angers (*tests de résistance - au feu, à l'abrasion, à la déchirure, à la perméabilité à l'air-, de résistance des couleurs, de réflectance*) avant d'être confié à d'autres industriels responsables de la confection des treillis.

Evènements

La modernisation militaire de la Chine.

La Chine a officiellement lancé son troisième porte-avions, lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la mise à l'eau du bâtiment dans un chantier naval de Shanghai.

Baptisé "Fujian" du nom d'une province chinoise, le navire est le deuxième porte-avions à être entièrement fabriqué par la Chine et est bien plus avancé

technologiquement que ses prédécesseurs. Il ne sera remis aux forces navales qu'à l'issue de plusieurs tests en mer.



Le Type 003 est le nom de code du troisième porte-avions chinois.

Cette photo "volée" a été prise sur le chantier naval Jiangnan Changxing, la filiale du groupe naval chinois CSSC. The Sun les a aussi diffusées.

A ce jour, rien n'est officiel et Pékin ne dit mot sur le Type 003 tout en organisant un discret teaser sur ce projet. Déjà, en 2019, le Quotidien du Peuple évoquait le Type 003 lors de l'inauguration de son second porte-avions, le Shandong.

Ce navire sera opérationnel d'ici 2025.

En attendant, la Chine a laissé fuiter quelques détails. Le Type 003 sera plus grand que le Shandong. Ses dimensions seraient supérieures à la classe américaine Kitty Hawk soit plus de 80.000 tonnes. Des experts



chinois évoquent un déplacement de près de 100.000 tonnes. En comparaison, le Charles de Gaulle affiche 42.500 tonnes.

Autre détail, le navire chinois devrait être équipé de catapultes électromagnétiques. Ce sera le premier puisque les deux autres utilisent une piste de lancement classique. Il sera à propulsion nucléaire. Les deux précédents ont des turbines à vapeur.

Avec ce 3e porte-avions, la Chine reste encore loin derrière les Etats-Unis qui dispose d'une flotte de 11 porte-avions. Mais elle distance la France, le Royaume-Uni, l'Inde et la Russie qui n'en ont qu'un. La France a récemment dévoilé un prochain navire pour succéder au Charles de Gaulle en 2038.



Depuis plusieurs semaines, la Chine laisse fuiter des informations sur la modernisation de son arsenal. "2021 était une année pleine d'attentes avec ce porte-avions Type 003, mais aussi le bombardier H-20" en ajoutant, "il est temps que le développement technologique

chinois porte ses fruits". Pour rappel, le H20 est un bombardier furtif capable de parcourir une distance de plus de 8.000 km avec à son bord des missiles hypersoniques.

Si la troisième guerre mondiale survient

Le président de la République, Emmanuel Macron, a alerté, depuis Bruxelles, le jeudi 24 mars 2022, à l'issue d'un sommet de l'OTAN et d'une réunion du G7, sur un risque important de famine dans le monde, en lien avec la guerre en Ukraine. Ses propos alarmistes étaient dans le droit fil de ceux tenus quelques jours auparavant par monsieur Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, qui déclarait que la guerre en Ukraine pourrait entraîner une crise alimentaire mondiale, « *un ouragan de famine* ».

C'était, en effet, jusque-là, l'une des conséquences peu évoquée et pourtant cruciale de la guerre en Ukraine. Ce pourrait même être la plus dangereuse. L'Ukraine et la Russie sont les greniers de l'Europe et constituent à eux deux 15 % de la production mondiale de blé et près de 40 % des exportations. Or, les sanctions imposées à la Russie rendent inaccessible sa production de blé et, en Ukraine, il sera pratiquement impossible cette année de récolter tout ce qui a été semé. De toute façon, les exportations dépendantes des ports de Marioupol de d'Odessa ne peuvent plus se faire. Suite à l'**annexe n° 5 ci-jointe**.

Nouvelles technologies

10 nouvelles technologies 2022

Les nouvelles technologies sont omniprésentes dans notre quotidien. Elles se sont incrustées dans les moindres aspects de notre vie. De l'informatique à la médecine en passant par la gestion des ressources humaines, elle n'épargne aucun secteur d'activité.

Dans la nébuleuse des révolutions technologiques, le concept de la mondialisation et des droits de brevet connaît un nouvel essor. L'intelligence artificielle associée au potentiel du Big data n'a fait qu'accentuer l'emprise de la technologie dans le monde, un monde où la productivité, la compétitivité et la rentabilité sont devenues des standards.

Les nouvelles technologies représentent l'essence même du progrès. Elles ont reconfiguré de manière radicale les rapports entre l'homme et les systèmes de production industrielle.

Bercée par les délices des outils futuristes, l'humanité semble être enivrée par les flots impétueux d'un océan dont la principale caractéristique n'est que le progrès. Suite à l'**annexe n° 6 ci-jointe**.

Géopolitique / Infos

La Russie est "une menace à court terme" et la Chine "à long terme".

Le porte-parole du ministère de la Défense chinois, Wu Qian, après une rencontre avec son homologue américain, Lloyd Austin, a déclaré : « *Si quelqu'un ose séparer Taïwan de la Chine, l'armée chinoise n'hésitera pas un instant à déclencher une guerre, quel qu'en soit le coût* », rapportant ainsi les propos du ministre de la Défense Wei Fenghe. Lors de cette rencontre, en marge du forum de sécurité du Dialogue de Shangri-la, Lloyd Austin a dit à son homologue chinois que Pékin devait s'abstenir de toute nouvelle action déstabilisatrice envers l'île de Taïwan. Les craintes grandissantes à Washington et à Taïpei, c'est que Pékin puisse tenter d'annexer Taïwan dans les prochaines années.

« *La Russie est une menace à court terme" et la Chine "à long terme* », prévient Hillary Clinton

La Chine, ou République Populaire de Chine (RPC), compte un peu plus de 1,4 milliard d'habitants, soit environ un sixième de la population mondiale (*pays le plus peuplé du monde*). Elle compte 6 agglomérations de plus de dix millions d'habitants :

Pékin, Shanghai, Chongqing, Tianjin, Canton et Shenzhen, ainsi que plus de 30 villes d'au moins deux millions d'habitants. Avec une superficie sensiblement identique à celle des USA sans l'Alaska, la Chine est également le plus grand pays d'Asie orientale et le troisième ou quatrième plus grand pays du monde par la superficie. La Chine s'étend des côtes de l'océan Pacifique au Pamir et aux Tian Shan, et du désert de Gobi à l'Himalaya et au nord de la péninsule indochinoise. "Mais quid" de la Chine... son histoire, sa géographie, son peuple, sa gouvernance, son économie, son armée... ? Suite à l'**annexe n° 7 ci-jointe**.

Zone Indo-Pacifique, zone de tensions

Le 15 septembre 2021, après plusieurs mois de pourparlers secrets, les États-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni ont annoncé la création de l'AUKUS (*acronyme d'Australia – United Kingdom – United States*), une nouvelle alliance militaire visant à contrer l'expansionnisme chinois dans la zone Indo-Pacifique. Située entre l'Afrique et l'Indonésie, au sud de l'Iran, du Pakistan et de l'Inde et des portes de la Chine, la zone Indo-Pacifique est devenue le centre de gravité stratégique, économique et financier du monde, où passe 25 % du trafic maritime mondial. C'est pourquoi il convient d'y protéger la liberté de navigation, en particulier celle des routes maritimes empruntant les détroits d'Ormuz dans le golfe Arabo-persique (*où transite 40% du pétrole mondial*), et ceux de l'Asie du Sud-Est insulaire (*Malaisie, Indonésie, Singapour et Philippines*), en particulier celui de Malacca, qui voit passer 90% des importations japonaises en hydrocarbures. Suite à l'**annexe n° 8 ci-jointe**.

Relation Chine-Russie : "Le risque est de voir l'Occident s'isoler à son tour"

L'**amitié sino-russe est "solide comme un roc"**. Si l'on en croit le ministre chinois des affaires étrangères, Wang Yi, certaines choses ne changent pas et les deux puissances restent fondamentalement alliées face à l'Occident.

Mais à l'heure de la guerre russe en Ukraine, cette déclaration de fidélité diplomatique est-elle toujours sincère ? Défiance, dépendance ? Suite à l'**annexe n° 9 ci-jointe**.

Russie : après la « Constitution Eltsine », la « Constitution Poutine »

À peine la Constitution russe adoptée en décembre 1993 venait-elle de fêter ses 26 ans que le président Poutine proposait le 15 janvier 2020, à l'occasion de son discours à l'Assemblée fédérale, d'y apporter une série d'amendements significatifs. Une fois l'effet de surprise passé (*annonce aussi accompagnée du départ de Dimitri Medvedev remplacé au poste de premier ministre par Mikhaïl Michoustine*), la réforme, telle qu'entrée en vigueur le 4 juillet 2020, soulève autant d'interrogations qu'elle apporte de réponses. Un tiers de la Constitution a été modifié. Au-delà, quel est l'avenir constitutionnel de la Russie ?

Le plus "spectaculaire", c'est la remise à zéro du compteur des mandats effectués par Vladimir Poutine, et les amendements qui prévoient l'immunité à vie pour les présidents sortants ainsi que la primauté de la Constitution russe sur le droit international dénoncé comme une atteinte « sans précédent » à la souveraineté du peuple russe. Suite à l'**annexe n° 10 ci-jointe**.

Mémoire - Souvenir

L'armée de l'air en Algérie, 1954-1962

En novembre 1954, alors que débute la guerre d'Algérie, le système militaire français dans son ensemble est en totale mutation, terme générique pour désigner une réduction progressive des budgets et des programmes, alors que ses missions se développent. Cette évolution contrariée par le déclenchement du conflit est à prendre en compte selon plusieurs vecteurs qui font que l'armée de l'air est à la croisée des chemins.

Le premier est le poids du conflit indochinois, qui se termine en juillet 1954, mais qui va à la fois perturber les mentalités et la stabilité des unités aériennes, pendant plusieurs années.

Les deux autres pierres d'achoppement concernent à la fois le problème du réarmement allemand et celui de l'OTAN, des questions européennes qui jouent pourtant pleinement sur la position française dans la guerre d'Algérie. Ces facteurs sont des orientations européennes de la politique de défense française. Le problème de l'Alliance atlantique est à prendre en compte dans une étude de l'armée de l'air en Algérie, car la politique menée pour cette guerre en Afrique du Nord est le contrepoids de l'option atlantique face à la menace soviétique. L'armée de l'air est donc dans une situation complexe en 1954, face à des réductions budgétaires, des enjeux européens vitaux et une armée qui sort meurtrie de son combat en Indochine. Suite à l'**annexe n° 11 ci-jointe**.

Pour les passionnés de cette période, vous pouvez consulter le vécu (143 pages intégrant de nombreuses

photos) du lieutenant-colonel Louis Andlauer, commandant du PCA Kabylie 1957-1958 → consultation via ce QR code, ou en cliquant l'adresse Web suivante :



https://jeanyvesthorignac.fr/wa_files/Commandant_20_de_20PCA.pdf#:~:text=D%C3%A8s%201956%2C%20pour%20les%20besoins%20des%20op%C3%A9rations%20en.a%C3%A9rien%20et%20des%20unit%C3%A9s%20mis%20%C3%A0%20leur%20disposition .

Message

Salon du Bourget 2023



Du 19/06/2023 au 25/06/2023

Le Salon international du Bourget consacré à l'aéronautique et à l'espace est l'une des manifestations les plus importantes au monde pour tous les professionnels et adeptes d'aviation. Il a lieu depuis 1909 en France et se déroule tous les deux ans au Nord de Paris, dans l'aéroport du Bourget. La prochaine édition aura lieu du 19 au 25 juin 2023 ! Profitez de cette visite du salon international de l'aéronautique pour découvrir son voisin immédiat, le Musée de l'Air et de l'Espace. Dans ce cas, prévoyez bien à l'avance une réservation d'hôtel. Suite à l'**annexe n° 12 ci-jointe**.

ACMA

<http://www.aviation-memorial.com>

Amicale de la Chapelle Mémorial de l'Aviation et du Camp Guynemer.
Route de l'Aviation RD 289 – 64230
LESCAR
Contact : contactchapelle@free.fr



Pour vous tenir au courant des événements et des dernières infos de l'ACMA, veuillez consultez son site Internet (via l'adresse internet ci-dessus ou via le QR code précédent).

Bonnes adresses

La France, le plus beau royaume après celui du ciel.

Depuis plus de deux décennies, la France est une des destinations de vacances les plus populaires puisqu'elle reçoit quelques 82 millions de touristes étrangers tous les ans. Mais si elle accueille en masses les étrangers du monde entier, la France sait aussi attirer ses habitants qui aiment à découvrir et redécouvrir les plus beaux sites touristiques qu'elle abrite, quel que soit le climat. Coins secrets, lieux incontournables ou classés, voici une sélection des 12 plus beaux sites touristiques de France, et plus → suite à l'**annexe n° 13 ci-jointe**.

Publications

Magazine Air Actualités

Rappel - Profitez des actualités de l'armée de l'air et de l'espace. Le CASSIC vous invite à souscrire un abonnement à ce magazine mensuel très bien illustré.

Abonnement : routage-abonnement@ecpad.fr

ECPAD – Service abonnements – 2/8 rue du Fort d'Ivry – 94205 Ivry-sur-Seine Cedex.

Vente possible au numéro : contacter l'ECPAD ou 01.49.60.52.44

Regards sur l'aviation militaire française en Algérie 1954 – 1962

400 pages, format 16 x 24 cm, broché.

Références : SHD-Air / ISBN : 2-904521-37-2 / 25 €

Le Service Historique de la Défense / Armée de l'Air (SHD-AA) n'a pas une réputation de "légèreté" dans ses publications. Cet ouvrage extrêmement dense n'échappe pas à la règle. Réalisé par les chercheurs du SHD-AA et leurs correspondants extérieurs, cet ouvrage comble bien des lacunes en ce qui concerne le rôle tenu par les forces aériennes françaises lors du conflit algérien (*et de son corollaire, l'affaire de Suez*), à travers vingt-deux contributions s'appuyant sur les archives du SHD-AA. En fin d'ouvrage, un conséquent appendice (*environ un tiers de l'ouvrage*) s'avère un outil puissant pour le chercheur : un état des sources relatives à l'Algérie et conservées par le SHD-AA.

Avec l'ouvrage de Patrick-Charles Renaud et celui du général Michel Forget, vous disposerez d'un "trptyque" de premier ordre en ce qui concerne l'aviation militaire française pendant le conflit algérien.

Un peu d'humour

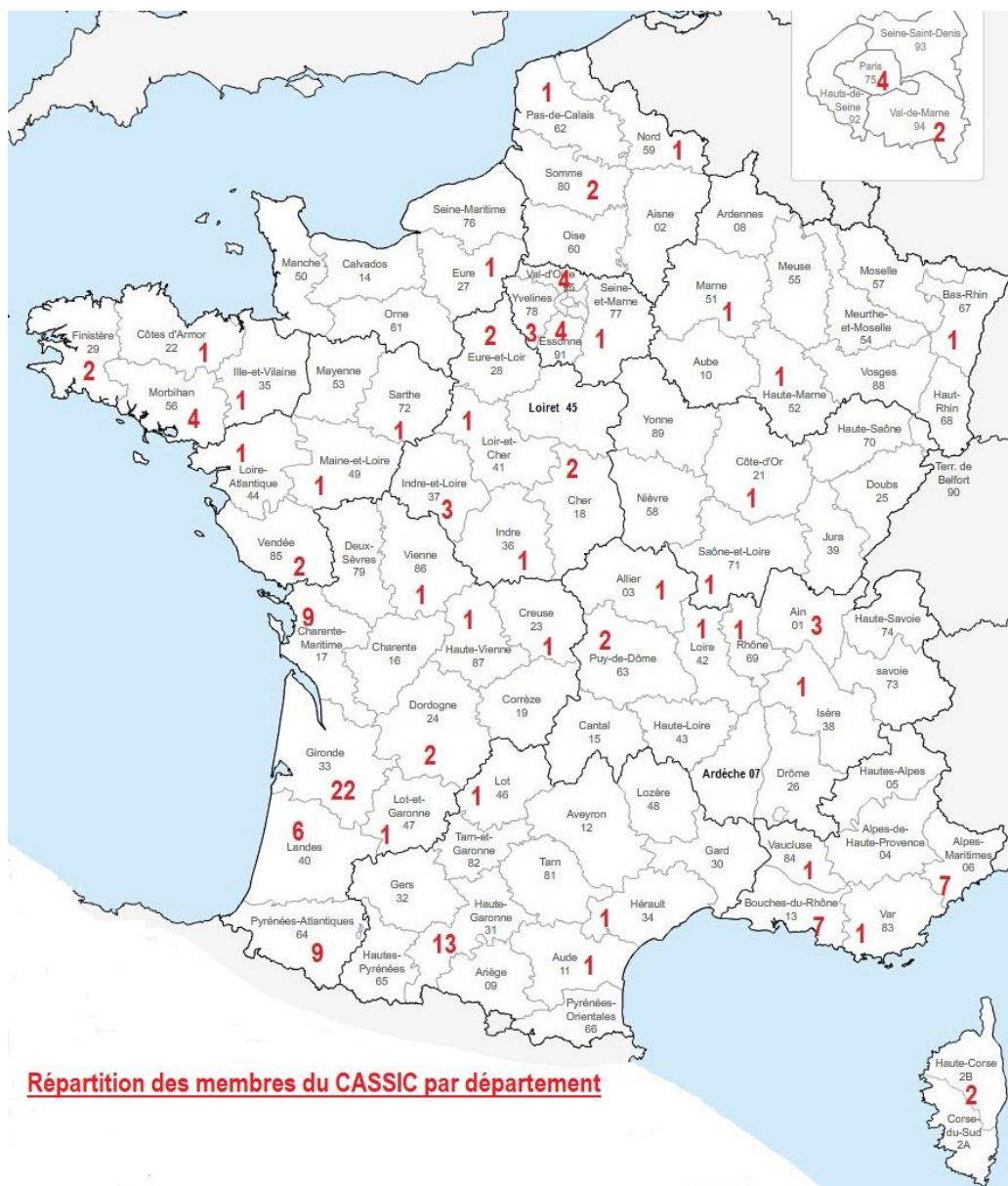
Pour terminer cette gazette n° 5 avec le sourire, l'**annexe 14 ci-jointe** vous livre quelques petites "blagounettes".

ANNEXE 1

Effectif du CASSIC en date du 30 juin 2022

À la date du 29 juin 2022, et au vu des informations détenues ce jour-là par le porte-parole du collectif, l'effectif du CASSIC est le suivant :

- Effectif total = 147 membres répartis en 85 internautes et 62 non-internautes ;
- Moyenne d'âge global = 81 ans ;
- Moyenne d'âge des internautes = 79 ans ;
- Age du doyen = 98 ans ;
- Age du plus jeune = 49 ans.



À la date du 29 juin 2022, et au vu des informations détenues ce jour-là par le porte-parole du collectif, l'effectif global du CASSIC (*internautes et non-internautes*) est donc de 147 membres ex-adhérents de l'ANATC. Faute de visibilité, cet état ne tient pas compte des conjoint(e)s des ex-adhérents de l'ANATC, conjoint(e)s systématiquement membres du CASSIC. Cet effectif est passé de 248 adhérents ANATC à 147 membres du CASSIC (*ex-adhérents ANATC uniquement*) entre le 14 octobre 2020 (*date de l'AGE de dissolution de l'ANATC*) et le 29 juin 2022 (*en 20 mois*). L'analyse de cet effectif démontre un vieillissement en très nette progression, une répartition hétéroclite des membres sur l'ensemble de la métropole dont 42 % n'ont pas d'adresse courriel ou n'ont pas désiré nous la communiquer (*les non-internautes*). Ces trois derniers phénomènes nuisent gravement à la communication entre tous les membres (*internautes et non-internautes*) et pénalisent la réalisation "pleine et entière" des rassemblements nationaux.

ANNEXE 2

Meeting de l'air à la BA 709 de Cognac

Organisé à la BA 709 les 21 et 22 mai 2022 par la FOSA (*Fondation des Œuvres Sociales de l'Air*), le Meeting de l'air s'est avéré une fois de plus l'une des plus grandes manifestations aériennes françaises derrière le Salon du Bourget, meeting très attendu après ces deux dernières années blanches.

« Une chose est sûre : chaque pilote a fait au moins un meeting dans sa vie », confie le colonel Lyautey, commandant la BA 709. « Moi, j'avais 11 ans quand j'ai assisté à mon tout premier, c'était à La Réunion ». Une trentaine d'années plus tard, c'est lui qui accueille l'édition 2022 du Meeting de l'air des 21 et 22 mai sur "sa base aérienne de Cognac-Châteaubernard", manifestation qui a mobilisé beaucoup de moyens (*moyens de soutiens aériens, mises en place de nombreuses structures mobiles et de campagne, moyens de sécurité et de secours, moyens logistiques et en personnel dimensionnés pour l'accueil de 20.000 personnes par jour...*).

Quelques jours avant le lancement du meeting, environ 22 000 tickets avaient déjà été vendus. Près de 30.000 personnes payantes ont assisté à ce meeting selon la FOSA.

Côté spectacle, le public a été servi. Il n'y a pratiquement pas eu de temps mort : deux à trois petites minutes entre chaque vol placé sous la houlette du lieutenant-colonel Ludovic, directeur des vols et chef d'orchestre de cet immense ballet aérien. Au programme : 32 démonstrations de vol par jour. Pour sa part, la Patrouille de France a déployé son drapeau dans le ciel vers 15 heures le samedi et le dimanche.

En plus des avions de combat et de collection, allant du Spitfire à l'imposant A400M, exposés au sol, près de 120 exposants ont présenté évidemment les métiers de l'armée de l'air mais aussi les innovations du secteur telles que les



avions décarbonés comme le Pipistrel (*premier avion électrique au monde certifié par l'Agence européenne de sécurité aérienne – Son nom : en rapport avec la pipistrelle, petite chauve-souris européenne*), des drones à biomimétisme ou encore les derniers simulateurs.

Malheureusement, le dimanche 22 mai, en plein meeting aérien, deux Rafale de la 30^e escadre de chasse se sont heurtés en vol à 12h40. Les deux avions étaient en évolution serrée au moment de l'impact. Ils se sont percutés au moment où ils se regroupaient après un passage à haute vitesse suivi d'un éclatement. Le Rafale qui était en position inférieure était aux couleurs du 3/30 et arborait une livrée spéciale NATO Tiger... À leurs bords, des chefs de patrouille de l'armée de l'Air affichant plus de 1.000 heures de vol. Au cours de l'accrochage, une pièce métallique d'un des deux avions s'est détachée et a fini sa chute sur le toit d'une maison de Gensac-la-Pallue, sans faire de blessés. Les pilotes ont posé leurs avions sans difficulté. La catastrophe a été évitée. Trois enquêtes ont été ouvertes pour déterminer les causes précises de l'accident.



ANNEXE 3

Les forces armées françaises

Depuis la suspension par le président Jacques Chirac du service national pour tous les Français nés après le 28 février 1979, l'Armée française est devenue une armée de métier composée de militaires d'active professionnels, de militaires réservistes (*anciens militaires du service actif ou volontaires issus du civil*) et de civils, représentant un effectif global d'environ 270 000 personnels militaires et civils. La France, le Royaume-Uni et l'Allemagne sont les trois États d'Europe occidentale ayant le plus gros budget militaire en valeur absolue. En décroissance rapide dans les années 1990 et graduelle après 2000, leurs dépenses militaires sont désormais à la hausse, depuis 2017 en Allemagne et depuis 2018 en France. Depuis le début des années 2010, les dépenses militaires de la Russie leur sont supérieures. La France, le Royaume-Uni et la Russie sont les trois seuls États en Europe à posséder une force de dissuasion nucléaire. L'armée française était classée en 2017 deuxième en Europe derrière la Russie, et cinquième au niveau mondial. Selon une étude américaine, la France restera la principale puissance militaire en Europe (*hors Russie*) et dans les cinq premières mondiales dans les années 2030.

L'action des forces armées s'inscrit dans le cadre des traités et des accords internationaux qui engagent la France, notamment le traité de l'Union européenne et sa politique européenne de sécurité et de défense commune, ainsi que l'Alliance atlantique et son organisation militaire, l'OTAN.

Principales informations :

- Commandement des armées : Président de la République Emmanuel Macron
- Ministre des Armées : Sébastien Lecornu
- Chef d'État-Major des armées : Général d'armée Thierry Burkhard
- Actifs : 270.746 hommes et femmes (*militaires et civils*) dont 61.287 civils (*ETPT fin 2018*)
- Troupes régulières : 206.317 militaires (*ETPT fin 2018*)
- Déploiements : un peu plus de 35.000 militaires déployés, dont 13.000 sur le territoire national et plus de 6.000 en opérations extérieures
- Réservistes : 63.700 réservistes opérationnels, gendarmerie comprise
- Budgets : 49,7 milliards € (*PLF 2021*)
- Exportations annuelles plus de 10 milliards d'euros par an (*livraisons*)

De par l'article 15 de la Constitution, le Président de la République est le chef des armées. Il préside le Conseil de Défense et de Sécurité nationale et ses formations spécialisées restreintes. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités. Il décide l'emploi des forces et détient à cet effet la responsabilité et le pouvoir d'engager le cas échéant les forces nucléaires. Les articles 20 et 21 de la Constitution placent les Forces armées sous la direction exclusive du Gouvernement : le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation. Il dispose de la force armée (*art. 20*). Le Premier ministre dirige l'action du Gouvernement. Il est responsable de la défense nationale. Il nomme aux emplois militaires. Il peut déléguer certains de ses pouvoirs aux ministres (*art. 21*). Le Premier Ministre est le garant de l'action gouvernementale dans tout le champ de la défense et de la sécurité nationale. Il s'appuie sur le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (*SGDSN*), qui coordonne la préparation et s'assure de la mise en œuvre des mesures concourant à la stratégie de sécurité nationale. Le ministère des Armées est responsable de la préparation et de la mise en œuvre de la politique de défense. Il est en particulier chargé de l'infrastructure militaire comme de l'organisation, de la gestion, de la mise en condition d'emploi et de la mobilisation des forces armées. Le Parlement est associé à la définition de la stratégie de sécurité nationale. Les interventions extérieures des forces armées font l'objet d'une procédure d'information et, pour une durée supérieure à quatre mois, d'une autorisation par le Parlement en vertu de l'article 35 de la constitution.

Depuis la loi du 3 août 2009, la Gendarmerie nationale est rattachée à la fois au ministère des Armées (*emplois militaires, Opex, formations, discipline*) et au ministère de l'Intérieur (*budget, missions de police...*) qui a autorité sur la direction générale de la Gendarmerie nationale. Les personnels de la Gendarmerie nationale conservent leur statut militaire et certaines formations spécialisées de gendarmerie (*gendarmerie maritime, gendarmerie de l'air*) sont placées sous l'autorité de la Défense. Depuis 1953 la Commission Armées-Jeunesse fournit un cadre de réflexion sur les relations entre la jeunesse et les forces armées.

Tous les cinq ans depuis 1960, une loi de programmation militaire (*LPM*) fixe les objectifs de la politique de défense et la programmation financière qui en découle. Instaurée avec la V^e République, elle permet d'inscrire dans une vision à moyen terme les moyens des Forces armées. Sous la présidence de Nicolas Sarkozy, la loi de programmation militaire (*LPM*) 2009-2014 fait suite au livre blanc de 2008. Selon la même logique, le président Hollande procède à la publication d'un nouveau livre blanc en avril 2013, qui fournit le cadre de référence à l'élaboration de la douzième LPM (*LPM 2014-2019*). Celle-ci est actualisée à l'été 2015 pour prendre en compte la dégradation du contexte international dans le budget 2016 de la Défense. Les attentats du 13 novembre 2015 conduisent à arrêter la diminution des effectifs des Armées et à décider des mesures additionnelles de financement lors d'un Conseil de Défense le 6 avril 2016. Le projet de la LPM 2019-2025 est rendu public en février 2018. La politique de défense concourt avec les autres politiques publiques à la stratégie de défense et de sécurité de la France, qui a pour objet d'identifier l'ensemble des stratégies de réponse aux menaces et risques qui

pèsent sur la France. Les enjeux de défense et de sécurité nationale sont réévalués périodiquement afin de tenir compte des évolutions du contexte international, des menaces, des techniques et des ressources financières du pays. Depuis 2008, les deux livres blancs successifs et la Revue stratégique de défense et de sécurité nationale 2017 prennent en compte cette définition large de la défense et de la sécurité nationale, introduite en 2009 dans le code de la Défense.

La politique de défense a pour objet d'assurer la protection de la population, du territoire et des intérêts nationaux contre les agressions armées de toutes natures, conventionnelles, hybrides ou numériques. Elle définit les priorités, les missions et les moyens des forces armées, en cohérence et en synergie avec les autres politiques publiques, notamment conduites par le ministère de l'Intérieur et celui des Affaires étrangères. Elle est élaborée par le gouvernement, discutée au Parlement et formalisée dans une loi de programmation militaire (*LPM*) pluriannuelle. De 1972 à 2013, quatre livres blancs sur la défense ont été publiés. Le premier en 1972 prend en compte le choix de la France de se doter d'une dissuasion nucléaire indépendante. En 1994, le deuxième livre blanc répond aux conséquences de l'effondrement du bloc communiste en Europe et à la fin de la guerre froide. Le troisième, en 2008, prend en compte les nouvelles formes de guerre, les menaces terroristes et le développement des opérations extérieures.

De 1972 à 2013, quatre livres blancs sur la défense ont été publiés. Le premier en 1972 prend en compte le choix de la France de se doter d'une dissuasion nucléaire indépendante. En 1994, le deuxième livre blanc répond aux conséquences de l'effondrement du bloc communiste en Europe et à la fin de la guerre froide. Le troisième, en 2008, prend en compte les nouvelles formes de guerre, les menaces terroristes et le développement des opérations extérieures. Les dernières éditions prennent en compte les évolutions géopolitiques récentes : la montée des tensions régionales au Levant, au Moyen-Orient et en Asie, le retour de la Russie sur la scène internationale, et la montée du cyber-terrorisme... Fin 2017, la Revue stratégique de défense et de sécurité nationale analyse les évolutions du contexte stratégique mondial, les nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité du pays et pose les principes de la stratégie de défense pour les prochaines années. La stratégie de défense de la France repose depuis l'origine de la V^e République sur les grands principes édictés par le général de Gaulle puis adaptés aux évolutions du monde par les présidents successifs. L'autonomie stratégique de la France est le premier de ces principes parce qu'elle conditionne l'exercice de la souveraineté et de la liberté d'action du pays ; dans un système international marqué par l'instabilité et l'incertitude, la France veut conserver sa capacité à décider et à agir seule pour défendre ses intérêts. Condition essentielle à la crédibilité de l'action de la France et à la protection des intérêts, le maintien sur le long terme d'une dissuasion nucléaire indépendante constitue un deuxième pilier intangible de la stratégie de défense de la France. La Revue stratégique de 2017 confirme qu'elle continue de reposer sur deux composantes complémentaires, aéroportée et océanique, dont la modernisation est financée dans la *LPM* 2019-2025. Le troisième principe est l'inscription de l'action de la France dans la Politique de sécurité et de défense commune européenne (*PSDC*) et dans l'OTAN, ce qui constitue l'infléchissement le plus notable de la stratégie de défense historique du général de Gaulle. Depuis la fin de la guerre froide, la France donne la priorité à la non-prolifération des armes nucléaires : elle signe en 1992 le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires entré en vigueur en 1970. Après une série de six derniers essais nucléaires réalisés en 1995 et début 1996 à Moruroa, la France est l'un des premiers États qui signent en septembre 1996 le traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Par ailleurs, la France fait partie des premiers États signataires de la convention sur l'interdiction des armes chimiques ouverte à la signature en 1993 et entrée en vigueur en 1997. Elle joue aussi un rôle moteur dans l'adoption de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction de 1997.

Les Forces armées ont pour missions d'assurer la dimension de défense de la politique de défense et de sécurité nationale de la France qui repose sur cinq fonctions stratégiques :

- La connaissance et l'anticipation, qui permet l'anticipation stratégique et conditionne l'efficacité opérationnelle des forces, grâce notamment au renseignement et à la prospective ;
- La dissuasion nucléaire, qui a pour objet de protéger la France contre toute agression d'origine étatique contre ses intérêts vitaux ;
- La protection, dont l'objectif est de garantir l'intégrité du territoire et d'assurer aux Français une protection efficace contre l'ensemble des risques et des menaces dont l'effet pourrait être majeur, de préserver la continuité des grandes fonctions vitales de la Nation et de conforter sa résilience ;
- L'intervention extérieure et ses trois objectifs : assurer la protection des ressortissants français à l'étranger, défendre les intérêts stratégiques de la France et de ses alliés, et exercer ses responsabilités internationales ;
- La prévention qui inclut aussi bien l'élaboration de normes nationales et internationales que la lutte contre les trafics, le désarmement et la consolidation de la paix.

Si toutes ces fonctions stratégiques ont un caractère interministériel, les forces armées portent l'essentiel des fonctions de dissuasion nucléaire, de protection et d'intervention extérieure.

Au nom de l'autonomie stratégique, la France a historiquement toujours choisi de continuer à disposer d'un modèle d'armée complet, sans impasse majeure en continuité. La Revue stratégique 2017 stipule que pour assurer les missions qui leur sont dévolues au titre de ces cinq fonctions stratégiques les armées françaises devront être capables d'opérer sur tout le spectre, ce qui justifie le maintien d'un modèle d'armée complet et équilibré, condition de l'autonomie stratégique française. Cette ambition structurante a été réaffirmée par les Livres blancs sur la défense et sur la sécurité nationale de 2008 et 2013. Le projet de loi de programmation militaire 2019-2025 prévoit un accroissement des budgets consacrés à la défense pour maintenir en condition et moderniser ce « modèle d'armée complet et équilibré » à l'horizon 2030 ; pour autant, il est peu probable selon l'Institut de relations internationales et stratégiques (*IRIS*) que cet effort budgétaire soit suffisant pour à la

fois renouveler le matériel usé par de très nombreuses opérations extérieures, combler les lacunes capacitaires à court terme et éviter que d'autres lacunes s'accroissent dans les années suivantes .

La LPM 2019-2024 définit les capacités d'engagement des armées françaises sous la forme d'une liste de contrats opérationnels qu'elles doivent être capables de remplir au regard des cinq fonctions stratégiques, et qui correspondent à des missions permanentes ou à des missions non permanentes d'intervention à l'extérieur des frontières, en réponse à différents types de situations de crise ou de guerre. Pour la dissuasion nucléaire, les armées assurent une posture permanente de veille des deux composantes, océanique avec un SNLE opérationnel en mer, et aéroportée avec des avions Rafale armés de l'ASMPA nucléaire. En matière de protection, le contrat pour l'Armée de terre est de pouvoir fournir jusqu'à 10.000 militaires pour contribuer à la protection du territoire contre la menace terroriste, pérennisant ainsi le dispositif Sentinelle. La fonction de protection s'articule aussi autour des postures permanentes de sûreté aérienne et de sauvegarde maritime, qui sont des missions traditionnelles de l'armée de l'air et de la marine nationale. Enfin, un dispositif de cyberdéfense est assuré par le COMCYBER mis en place en 2017.

Dans le domaine de la connaissance et de l'anticipation, une posture permanente de renseignement stratégique est assurée, qui s'appuie sur des moyens humains et techniques (*satellites, renseignement humain, traitement de l'information, cyber...*) en forte augmentation. En matière de gestion des crises et d'intervention extérieure, la LPM 2019-2024 prévoit que les armées pourront être engagées dans la durée et simultanément sur trois théâtres d'opération, avec la capacité à assumer le rôle de nation-cadre sur un théâtre et à être un contributeur majeur au sein d'une coalition. Cette exigence se traduit en volume cumulé de forces déployables de la manière suivante :

- Des états-majors interarmées projetables ;
- L'Armée de terre doit être capable de projeter à l'étranger 15.000 hommes en cas d'événement majeur et pour une durée limitée. Pour des crises plus régionales, plus proches de nous, un premier échelon national d'urgence prévoit une force interarmées de réaction rapide (*FIRI*) avec 5.000 hommes en alerte permanente, dont 2.300 projetables sous une semaine. Sur la durée, elle doit pouvoir engager l'équivalent d'une brigade terrestre en opérations extérieures, sur deux ou trois théâtres différents soit 6.000 à 7.000 hommes ;
- Pour la Marine nationale : un groupe aéronaval et une force sous-marine ;
- Pour l'Armée de l'air : 45 avions de combat.

Pour en savoir plus : https://fr.wikipedia.org/wiki/Forces_arm%C3%A9es_fran%C3%A7aises

ANNEXE 4

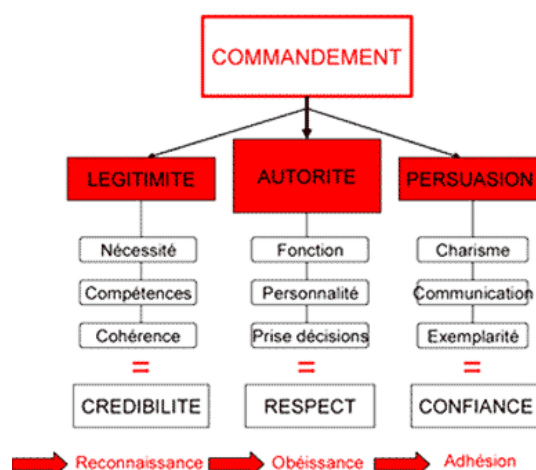
L'essor de la communication interne dans les armées et ses limites Du commandement au management ?

Colonne vertébrale de l'institution militaire, le commandement, dont nous tenterons de livrer une définition, connaît actuellement nombre de bouleversements, imputables tant aux évolutions culturelles de la société civile qu'aux récentes restructurations des armées. Si les objectifs et les fonctions de cet art demeurent identiques, en revanche les principes d'autorité, de légitimité et de persuasion sur lesquels il repose s'articulent désormais dans des proportions différentes. La communication interne y occupe une place grandissante, ce qui rapproche progressivement le commandement militaire de son frère jumeau, le management civil. Il convient cependant de s'interroger sur les modalités, mais aussi les limites, d'un tel rapprochement, eu égard à la spécificité des missions de défense.

L'art du commandement et ses principes fondateurs

1 - Le commandement apparaît comme l'une des pratiques les plus naturelles, mais aussi comme l'une des plus difficiles qui soient, raison pour laquelle le terme d'art sert à le désigner. Il est dans l'ordre des choses, en effet, que des êtres commandent à d'autres êtres, étant entendu que les forts cherchent à étendre leur domination sur les faibles ; que ces derniers sollicitent, inversement, la tutelle rassurante des puissants. Malgré sa naturalité, l'exercice du commandement n'est guère chose aisée, loin s'en faut. L'esprit de rébellion étant également inhérent à la nature humaine, le commandement repose sur un équilibre pour le moins précaire et sa conservation requiert d'ingénieux artifices. La diversité des caractères et des situations auxquels le chef se trouve confronté implique non seulement une grande capacité d'analyse, mais aussi une constante adaptation à l'environnement. Les méthodes qui se révèlent efficaces avec un groupe de personnes et à une certaine époque, en effet, peuvent s'avérer infructueuses auprès d'une autre communauté ou en d'autres temps, si bien qu'il n'existe que des règles approximatives pour diriger et assurer ce délicat exercice.

2 - Lorsque l'on s'efforce de dégager lesdites règles, l'on constate que l'art du commandement repose sur trois principes élémentaires, ou plutôt sur un principe essentiel, accompagné de deux principes ancillaires. Le premier, qui est le plus important des trois, est évidemment l'autorité, nécessaire pour obtenir l'obéissance des individus subordonnés. Suivent le principe de légitimité, sans laquelle nulle acceptation et reconnaissance du pouvoir n'est possible, puis le principe de persuasion, qui permet de susciter l'adhésion. Le bon fonctionnement de ces piliers fondateurs est lui-même garanti par un certain nombre de sous-principes. Ainsi l'autorité s'appuie-t-elle tout à la fois sur la fonction occupée, la personnalité du chef, a capacité de décision et la gestion des responsabilités qui en découlent, lesquelles nourrissent le sentiment de respect éprouvé par ceux qui sont commandés. La légitimité du commandement est fondée sur la nécessité des rapports de subordination, sur la compétence du subordonnant, mais également sur la cohérence des directives données, porteuses de sens, l'ensemble desdits critères constituant la crédibilité de celui qui commande. Quant à la faculté de persuasion, grâce à laquelle un chef peut gagner la confiance de ses subordonnés, elle requiert du charisme (*que l'on pourrait grossièrement définir comme un talent de séduction*), s'appuie sur une pratique active de la communication, établie tant sur la forme que sur le fond (*procédés rhétoriques et contenu informationnel*), et se trouve pérennisé par un comportement exemplaire.



3 - L'autorité a toujours constitué la clef de voûte de l'institution militaire. La réflexion personnelle, l'esprit critique ou toute autre forme de contestation, larvée ou avérée, étaient si étrangers au métier des armes que l'on a longtemps évoqué, à son propos, le concept d'obéissance passive. Les principes de légitimité et de persuasion n'étaient que des corollaires nécessaires mais secondaires, dans un système disciplinaire que certains n'hésitaient pas à qualifier d'institution totalitaire.

4 - Cependant, il fut un temps, pas très lointain d'ailleurs, où l'autorité n'était pas perçue comme une chape écrasante, arbitraire et par conséquent insupportable, ce qui expliquait d'ailleurs l'atrophie relative des deux autres principes. L'autorité suffisait globalement à fonder la légitimité du chef et à persuader les subordonnés d'exécuter ses ordres. La raison en est évidente : avant d'acquiescer le statut de citoyens libres et égaux en droit, les hommes furent des sujets, et ce jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Cet état de sujétion rendait supportables les diverses servitudes attachées au statut militaire, ainsi que le rappelle Alfred de Vigny dans "Servitude et Grandeur militaires", voire une attitude servile, héritage de l'ancienne condition de serf que connaissait le commun des mortels au Moyen âge. D'autre part, l'autorité de type rationnel-légal dont était investi le chef était souvent accompagnée de l'autorité dite charismatique, que nous avons quant à nous préféré déplacer sous le principe de persuasion, puisque nous la distinguons de l'autorité naturelle d'une personne. Le chef s'attachait la confiance de ses troupes par le courage héroïque dont il faisait preuve au combat. L'exemplarité de

l'officier, qui gagnait ses galons sur les champs de batailles dans la Grande Armée napoléonienne, faisait par exemple office de communication. Il s'agissait en quelque sorte d'une communication par l'exemple, fortement interpersonnelle, étant entendu qu'on ne peut pas ne pas communiquer. Même bourru et peu loquace, le chef suscitait l'adhésion de tous grâce à ses exploits et sa bravoure. Auréolé de gloire, il tirait une véritable légitimité de ses faits d'armes. Sa personne constituait à elle seule à la fois le médium et le message.

Les figures symboliques du commandement et ses contre-exemples

5 - Quelques grands personnages, maîtres dans l'art du commandement, ont traversé les siècles et incarné plus précisément l'un de ces trois principes fondamentaux. Et c'est probablement en vertu de ce particularisme que l'Histoire, au-delà des exploits que ces tempéraments trempés ont effectués et des bouleversements que leurs actions hors du commun ont engendrés, a paré leur nom d'une aura si particulière qu'ils représentent, aujourd'hui encore, la figure même du commandement, ou tout au moins l'une de ses multiples facettes. Ainsi Napoléon Bonaparte, jeune officier devenu général puis empereur par ses seules prouesses militaires et sa force de caractère, personnifie-t-il l'autorité. Celui qui mit fin à la Terreur, rallia les citoyens autour d'un projet commun et rénova le droit en France avant de plonger la nation et l'Europe dans les guerres sanglantes que l'on sait, probablement grisé par un pouvoir qu'il lui plut de croire sans limites, et qui, brouillant son jugement à l'heure des grandes décisions stratégiques en le dotant d'une confiance démesurée, finit certainement par le perdre ou par hâter sa chute, n'avait pas peur de déclarer : « *Il faut imposer la loi. Il faut donc un chef qui sache décider. Il faut un homme d'énergie, de force et d'audace* ». Charles de Gaulle, qui acquit ses lettres de noblesse durant la Seconde Guerre mondiale, symbolise plutôt la légitimité. Semblable à Antigone, qui luttait, au nom du droit naturel, contre une injustice qui se paraît volontiers des atours de la légalité, de Gaulle, en effet, osa contester la barbarie institutionnalisée par le régime de Vichy, au nom d'une justice transcendante. L'image de l'homme du 18 juin est tellement attachée à la notion de légitimité, qu'un référendum (*celui de septembre 1958 sur l'approbation de la Constitution de la V^{ème} République*), lui ouvrit les portes du pouvoir, tout comme la désapprobation de la nation concernant sa politique de régionalisation, dix ans plus tard, suffit à lui faire quitter la scène politique. Clemenceau, enfin, exprima des qualités de persuasion et des talents oratoires qui rendirent possibles, à l'heure des défaites et du désespoir, la motivation des troupes françaises, et qui lui valurent le surnom glorieux de Père la victoire.

6 - À partir de ces premières caractéristiques énonçant ce que le commandement n'est pas, il ressort que si l'autorité apparaît comme le pilier central de cet art, son repoussoir, contrairement à quelque préjugé tenace, est probablement la crainte, voire la contrainte. Celui dont l'autorité est fondée sur la seule obligation, en effet, ne peut susciter l'adhésion. Aussi doit-il être assuré que son pouvoir sera renversé dès lors que l'opportunité se présentera à ses subordonnés de contester un joug perçu comme tyrannique, et de s'émanciper d'une tutelle subie plutôt que consentie. L'objectif recherché par toute figure de souveraineté est bien l'obéissance des sujets qui lui sont attachés. Cependant, la nature des moyens permettant d'atteindre ladite finalité est tout aussi cruciale, car ce sont ceux-ci qui vont garantir sa viabilité dans le temps, c'est-à-dire sa continuité. Ce constat faisait dire à Jean-Jacques Rousseau, dans "Du Contrat social", que « *le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir* ». D'une certaine manière, l'on peut dire que le pire ennemi du pouvoir, c'est le pouvoir lui-même, un pouvoir qui n'aurait d'autre finalité que soi, qui serait grisé par les possibilités infinies qu'il offre, l'orgueil qu'il procure, l'illusion d'impunité et de toute puissance qu'il enfante. Un commandement intempérant et arbitraire, animé par des esprits capricieux et ponctué d'inintelligibles ordres sera donc inopérant sur la durée. Car comme le déclare justement Simone Weil dans "La Pesanteur et la Grâce", « *l'obéissance à un homme dont l'autorité n'est pas illuminée de légitimité, c'est un cauchemar* » ...

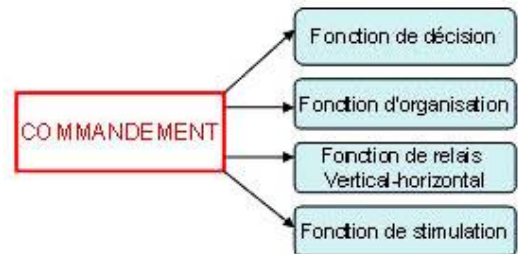
7 - Quant à ce précieux auxiliaire qu'est la persuasion, elle survit rarement à des prouesses purement techniques et oratoires, ainsi qu'à un opportunisme systématique, qui, loin de se définir comme une pertinente adaptation aux circonstances, révèle un manque de constance dans l'expression de la volonté et une absence d'orientation stratégique. Une attitude démagogique peut, certes, ponctuellement séduire un public. Mais elle est incapable de fidéliser celui-ci, c'est-à-dire de le persuader sur le long terme. Seul l'homme de conviction, le meneur désintéressé qui propose à ses hommes « quelque chose de grand », un idéal revêtant « le caractère de l'élévation », comme le souligne le général de Gaulle dans "Le Fil de l'épée", parvient à rallier ses troupes. Cela est encore plus vrai aujourd'hui, à une époque où l'autorité ne parvient plus à fonder le commandement au sein des armées.

Les différentes fonctions du commandement

8 - La mission principale du commandement s'articule autour d'une fonction de décision. Étant par essence investi de responsabilités, celui qui commande doit en effet être capable d'apprécier une situation et d'effectuer des choix parmi la multitude d'options qui s'offrent à lui, dans la mesure de ses compétences et au niveau hiérarchique qui est le sien. Ce rôle décisionnaire peut s'exprimer lorsque surgit un problème particulier, qu'il convient de résoudre. Mais tout commandement digne de ce nom ne saurait borner ses prérogatives à un traitement ponctuel, apanage de la gestion de crise. C'est au travers de sa capacité à orienter durablement les efforts d'un groupe d'individus, à fixer des objectifs communs et une ligne directrice susceptible de guider l'action (*ce que l'on nomme aujourd'hui une « vision stratégique »*), que s'affirme un chef. Pour autant, il ne suffit pas de décider et d'ordonner. Encore faut-il posséder de solides capacités d'organisation, au niveau matériel et au niveau humain, pour que la réalisation des missions puisse être optimale.

9 - Celui qui commande des hommes étant lui-même commandé par d'autres, il va de soi qu'il occupe également une fonction de relais entre ses supérieurs et ses subordonnés. En tant qu'interface, au-delà de l'exécution de ses propres ordres, il doit donc veiller à faire appliquer les directives de ses chefs, phase dans laquelle intervient le pouvoir que lui

confère son autorité naturelle, ainsi que son degré de légitimité. Il lui incombe également de faciliter l'assimilation et la compréhension desdites directives, en vue d'une réalisation optimale des missions, étape qui est plus particulièrement conditionnée par son pouvoir de persuasion. Ces fonctions de relais vertical s'accompagnent aussi de fonctions de coordination, agissant davantage sur le plan horizontal, et mobilisant encore une fois ses aptitudes organisationnelles. Le chef recueille et centralise des données, met en relation des individus et des services. Il corrige, modère, ajuste, harmonise, donnant, à l'instar d'un chef d'orchestre, le "tempo" général pour que puisse se jouer la symphonie. Enfin, dans l'ensemble des tâches accomplies sous sa direction, il joue un rôle essentiel de stimulation, étant un élément fédérateur, un facteur de cohésion dont l'objectif ultime est l'émulation. Outre son action normative et directive, le commandement, lorsqu'il est exercé avec talent, possède des propriétés amélioratives. Sa vertu cardinale consiste notamment à favoriser le développement des potentialités enfouies en chaque individu et à permettre à ce dernier de donner le meilleur de lui-même, en catalysant puis en orientant son énergie. « *L'homme, c'est celui qui porte en lui plus grand que lui* », déclarait Antoine de Saint-Exupéry. À l'inverse de l'animal, l'être humain a la capacité de s'élever au-delà de ses facultés immédiates et d'acquiescer, grâce à l'éducation qu'il reçoit mais aussi à son travail personnel et à son libre-arbitre, de nouvelles propriétés. Or, à l'instar d'une plante dont la rectitude est stimulée et soutenue par la bénéfique rigidité d'un tuteur, ce devenir ne peut pleinement se réaliser qu'au travers d'une imposition de la rigueur et d'une canalisation des forces, office que remplit le commandement.



Pour ce faire, le chef dispose notamment d'outils de sanction : médailles, lettres de félicitations, encouragements écrits ou verbaux, avertissements, punitions, notations annuelles, sont autant de marques de reconnaissance symboliques, et de répression à finalité principalement corrective, qui participent de cette fonction de stimulation. Plus largement, cette dernière est garantie par la totalité des actions de commandement. Vecteur de courage et de droiture amenant les hommes à se dépasser constamment, modèle de pugnacité invitant à une progression perpétuelle, le chef l'est à plusieurs égards, tant par le truchement des valeurs qu'il défend, que par les exigences qu'il a vis-à-vis de ses subordonnés et la conduite qu'il adopte quotidiennement devant eux, génératrice d'un phénomène d'identification inconsciente et, partant, de mimétisme.

Le commandement militaire à l'aube du XXI^e siècle : une approche managériale ? Quelques évolutions socioculturelles favorables à l'information : crise de l'autorité, individualisme et essor des NTIC

10 - Les dernières décennies semblent avoir sensiblement ébranlé le commandement, tant dans ses bases que dans ses modes et ses possibilités d'expression. De telles modifications sont d'abord imputables à la crise que subit actuellement l'autorité dans notre société, crise dont Alain Renaut (*professeur de philosophie politique et d'éthique à l'université Paris-Sorbonne, ancien directeur de l'UFR de Philosophie, responsable du master de Philosophie, fondateur de l'Observatoire européen des politiques universitaires devenu en 2012 une composante du Centre international de philosophie politique appliquée. Auteur de plus de trente ouvrages, dont "Qu'est-ce qu'un monde juste ?"*) a rappelé les aspects essentiels. Les balbutiements de celle-ci peuvent être décelés dès la fin des années 60, période charnière marquée par un désir d'émancipation et, corollairement, par un rejet de toute forme d'autorité, symbolisés par les événements tumultueux de mai 68. A ce vaste mouvement libérateur dont le slogan « il est interdit d'interdire » résume la philosophie, vint se greffer une perte de confiance généralisée à l'égard des figures du pouvoir, perçues comme dénuées de convictions réelles et guidées par des intérêts purement égoïstes. Ce phénomène eut des effets néfastes sur l'image du politique et entraîna une indifférence croissante des citoyens vis-à-vis des affaires de l'État, notamment exprimée par un fort abstentionnisme des votes. La figure du chef militaire n'échappa guère au mouvement de discrédit qui gagna progressivement toutes les positions professionnelles dominantes (*pénétrant même la cellule familiale à travers une dépréciation de l'autorité parentale*). Si elle avait été effectuée trente ans plus tard, la passionnante étude que le psychosociologue américain Stanley Milgram mena sur l'influence consternante que l'autorité pouvait avoir sur la prise de décision des individus, aurait sans doute révélé des résultats bien différents de ceux qu'il constata alors, au milieu du vingtième siècle.

11 - Cette première brèche ne parvint pourtant pas à entamer significativement les fondements du commandement tel que celui-ci se pratiquait dans les armées. Nonobstant, elle entraîna des conséquences socioculturelles durables qui finirent, quant à elles, par affecter à plus long terme le domaine militaire. La deuxième phase de la crise s'ouvre autour des années 1990. L'accroissement progressif de l'individualisme, mais également du niveau d'instruction, ont opéré une transformation radicale des mentalités, dès lors peu enclines à accepter les normes rigides en vigueur au sein de l'institution militaire. La notion de sacrifice au nom de l'intérêt de la collectivité s'efface au profit du bien-être personnel. L'abnégation et les efforts ne sont désormais consentis que s'ils ont un sens, c'est-à-dire si leur raison et leur utilité sont avérées, ce qui implique la mise en place de multiples actions de communication. Il est utile de préciser que contrairement à quelque préjugé couramment répandu, les Français n'ont pas tant rejeté les repères coutumiers des générations précédentes par anti-conservatisme et soif de renouveau, que parce que leur forme leur paraissait obsolète. Si les concepts d'ordre et de discipline semblaient encore riches et porteurs de certains bienfaits aux yeux de nombre de citoyens, en revanche ces derniers n'étaient guère prêts à tolérer des comportements insensés, à appliquer des directives incompréhensibles ou incomprises. Comme il ressort d'une récente enquête sociologique menée par Pierre Bréchon (*professeur de science politique, directeur de l'Institut d'études politiques de Grenoble, chercheur au Centre d'informatisation des données socio-politiques*), les Français ne se montrent pas hostiles aux valeurs traditionnelles, mais plutôt à leur représentation figée et arbitraire. Ils continuent à avoir besoin de jalons directifs, mais ces jalons, pour être

acceptés et appropriés, doivent revêtir quelque nécessité et se présenter sous un angle favorable. Or, et c'est précisément-là que le bât blesse, l'armée est apparue peu à peu comme une institution écrasante, génératrice d'ordres souvent arbitraires, donnés par de petits chefs capricieux, despotiques et dénués de scrupules, mais aussi productrice de sacrifices inutiles. L'indécision des autorités politiques lors de la guerre d'Indochine, qui coûta la vie à des milliers de soldats, et la versatilité des élites au moment de la guerre d'Algérie, élites qui firent verser le sang des militaires français pour ensuite se décider à proclamer l'indépendance de l'ancienne colonie, étaient encore fraîches dans les mémoires. Tout comme était frais, dans la tête de chaque ancien conscrit, le souvenir des colères infondées d'un vieil officier acariâtre, punissant à "coup de pieds au c.." ou de corvées humiliantes.

12 - Un troisième paramètre sociétal, également déterminant, mérite d'être relevé. Il s'agit de celui-ci qui a trait à l'influence grandissante des médias et au développement soudain des NTIC (*nouvelles technologies de l'information et de la communication*). Habités à être tenu informés de tout ce qui passe dans les quatre coins de la planète en temps quasi réel, les citoyens s'attendent à bénéficier d'un même degré d'information au sein de leur environnement professionnel. Ils expriment de forts besoins en la matière, assimilant transparence et démocratie. Internet opéra à cet égard une véritable révolution. La vitesse de propagation des données fut peut-être moins décisive que le caractère de plus en plus public de cette nouvelle forme de communication. Le tri sélectif des données et les différents filtres mis en place par les chaînes de télévision, par exemple, se levaient au profit d'un réseau où chaque internaute n'était pas seulement un spectateur éclairé du monde, mais pouvait se transformer en acteur dynamique, en force de proposition, à travers la participation à des "chats" ou grâce à la création de blogs. Ce mode convivial et participatif entra donc dans les mœurs. Dans un ouvrage intitulé "Le Métier de soldat", Eric de la Maisonneuve s'interroge : « *Comment, dans ces conditions, à l'heure de la communication, le soldat pourrait-il rester à l'écart d'un tel cataclysme ? Alors que la parole et l'image sont devenues les deux vecteurs de notre époque pour tous les acteurs sociaux, pourquoi seul le soldat devrait-il être privé de ces arguments ?* ». Les organisations fortement hiérarchisées, au rang desquelles on compte évidemment l'armée, se trouvèrent déstabilisées devant de telles revendications, qui remettaient en cause leur fonctionnement habituel. L'auteur poursuit son analyse : « *Parmi ses effets, la révolution de la communication porte atteinte au caractère sacré de la hiérarchie ; elle va contraindre à décentraliser les systèmes, à sous-traiter, à responsabiliser des cellules autonomes, à déverticaliser les structures. En s'infiltrant dans l'appareil militaire à tous les niveaux, elle va le décontracter et en assouplir les modes de fonctionnement. Le soldat y trouvera une autre dimension dans laquelle, plus qu'un numéro matricule, il deviendra indispensable du réseau, puisque telle sera désormais la nature du dispositif. L'autorité formelle y prendra un coup de vieux et il sera plus difficile qu'auparavant d'avoir pour seuls arguments son grade ou sa position hiérarchique* ».

Professionnalisation et débellisation (fait de rendre débile, de réduire l'intelligence) des armées : vers une nouvelle donne communicationnelle

13 - L'ultime révolution intervint avec la suspension de la conscription. Cet événement, en effet, ajouta aux évolutions des mentalités précédemment évoquées des changements structurels décisifs. La mise en place d'une armée de métier modifia radicalement la position de la Grande Muette en obligeant cette dernière à communiquer en externe, afin de séduire et de recruter des citoyens pour combler les effectifs manquants des anciens conscrits. Elle entraîna également des conséquences assez similaires en interne. En premier lieu, la professionnalisation des armées a modifié la nature des rapports hiérarchiques, en remplaçant les jeunes appelés du contingent, contraints d'endurer quelques rudoiments formateurs durant dix mois, par des spécialistes ayant fait le choix raisonné, mais toujours réversible, d'un engagement. Ce nouvel état de fait donne des exigences accrues, notamment en termes d'information mais aussi de respect de la personne, à des individus de plus en plus qualifiés (*le caractère technique de la guerre l'impose*), libres de quitter l'institution militaire lorsque les conditions qu'elle leur offre cessent de leur convenir. En outre, la professionnalisation réduit l'écart existant entre le statut militaire (*où disparaît parfois la notion de vocation*) et celui de simple salarié, ou même de fonctionnaire, ce qui oblige les armées à utiliser des méthodes de fidélisation du personnel. Cela est d'autant plus manifeste que le personnel militaire travaille de plus en plus étroitement avec le personnel civil de la Défense et les entreprises privées, conséquence d'une externalisation croissante relative au nouveau format des armées, et adopte parfois un comportement identique, par mimétisme. Enfin la féminisation, qui atteignait 16,1 % de ses effectifs fin 2021 [*les forces armées françaises se trouvent en 4ème position derrière celles d'Israël (33 %), de la Hongrie (20 %) et des Etats-Unis (18 %)*], soit près d'un militaire sur six, accentue encore cet assouplissement. Dans la pratique, on ne commande pas de la même manière à des hommes et à des femmes, même si, en théorie, tous sont considérés comme des militaires, sans distinction de sexe. La façon dont les messages sont transmis entre un chef et ses subordonnés, et dont la communication peut s'établir, plus largement, entre différents échelons, s'en trouve affectée.

14 - Jean-François Léger (*maître de conférences au Centre de Recherche de l'Institut de Démographie de l'Université Paris 1*) a donc raison de présenter la communication comme facteur d'intégration, dans une étude consacrée aux militaires. Et d'ajouter : « *Aujourd'hui, peut-être plus que par le passé, les jeunes manifestent le besoin que ce qu'on leur demande soit justifié : ils veulent comprendre dans quelle logique s'inscrit leur activité quotidienne* ». L'émancipation intellectuelle amorcée au siècle des Lumières, et le vœu formulé par un philosophe comme Emmanuel Kant, lequel exhorte l'homme à avoir le courage de se servir de son propre entendement, reprenant l'adage latin d'Horace Sapere Aude, semble connaître l'aboutissement de son processus à notre époque, et ce jusque dans les armées. Force est de constater que le style assertorique, les discours résolument directifs, l'information descendante, le commandement de type "Top-Down" ("*quelle approche choisir*"), jadis apanage du chef militaire, deviennent inefficaces, voire contre-productifs, tandis que le style apodictique et la communication interactive, consistant à expliquer et à dialoguer, mais aussi à prendre en compte le retour

d'expérience des situations d'énonciation et de réception d'un message, obtiennent de meilleurs résultats. Le management participatif, de type "Bottom-Up" ("*méthode d'analyse ascendante*"), est le plus performant. Mais il est également le plus opposé à l'esprit militaire, injonctif par essence.

15 - Ainsi que le souligne justement Sébastien Jakubowski (*professeur des universités – INSPE de l'académie de Lille*), la détermination de l'action dans l'organisation militaire provient presque exclusivement toujours de l'autorité supérieure. Cette autorité délivre aux exécutants (*quel que soit leur grade*) les objectifs, les résultats à atteindre et les conditions, les moyens pour les satisfaire. Dans les faits, la coordination de l'action respecte généralement ces prérogatives et les individus ont une marge d'autonomie et d'indépendance réduite. C'est-à-dire que l'institution militaire ne place pas l'individu au centre du fonctionnement de l'organisation. L'individu est un sujet contraint par des normes et des règles et soumis au collectif. L'individu au travail n'est pas fonctionnellement en posture d'initiative ou d'innovation, même si c'est ce que l'on attend de lui. On assiste donc à une friction entre deux mouvements contradictoires : l'un tente de maintenir tant bien que mal les militaires dans un état d'aliénation caractéristique de l'organisation, tandis l'autre s'efforce de briser les liens de dépendance, de mutisme et d'assujettissement, jugés obsolètes, voire anachroniques. Dans la dyade interactionnelle, la relation complémentaire qui définissait globalement les rapports de l'officier à ses hommes se mue progressivement en une relation symétrique, faite d'interactions et d'échange bilatéral, sous la poussée des subordonnés eux-mêmes. Mais cela ne se fait bien évidemment pas sans heurts.

16 - Si le non-sens et le sentiment d'arbitraire ont toujours été des obstacles au commandement, ils altèrent, aujourd'hui plus que jamais, sa stabilité, au point d'incarner son antinomie même. Tandis que les principes de légitimité et de persuasion n'étaient que des moyens annexes, destinés à renforcer la clef de voute constituée par l'autorité, l'on assiste actuellement à une inversion des priorités. L'hypertrophie récente qu'ont connue ces deux piliers subalternes tend à leur insuffler une importance cruciale, voire démesurée dans certains cas, au point qu'ils se substituent parfois à celui qui a longtemps représenté la colonne vertébrale du commandement, à savoir l'autorité. Au-delà des bouleversements drainés tout à la fois par la société et la suspension du service national, un autre phénomène majeur intervient, qui n'est pas pour faciliter la stabilité du système autoritaire : il s'agit du lent effacement de l'éthique guerrière devant la poussée des missions de type humanitaire ou de maintien de la paix, depuis la fin de la guerre froide, symbolisée par la chute du mur de Berlin, puis la déclaration de Petersberg, en 1992. Le militaire est de moins en moins un combattant, et le chef de moins en moins un guerrier, un meneur d'hommes. Le caractère hautement technologique des conflits, qui se déroulent souvent à distance, derrière des écrans d'ordinateurs alors qu'ils se traduisaient jadis par du corps à corps, mais également la nature asymétrique des menaces, cristallisée par les attentats du 11 septembre 2001, accentuent tout cela et privent le chef de son ancienne aura. Le cœur du métier de l'officier se déplace. Si la gloire qu'il tirait de ses exploits militaires tend à disparaître, ne touchant plus qu'une frange minoritaire d'individus (*forces spéciales notamment*), ses tâches administratives, à l'inverse, augmentent considérablement. Les restrictions affectant le budget alloué à la Défense, la rationalisation des effectifs et des moyens, l'application de la LOLF (*Loi Organique relative aux Lois de Finances*) et ses corollaires (*le contrôle de gestion et l'évaluation de la performance*), le respect de normes et de procédures juridiques toujours plus contraignantes, parallèlement à la diminution des missions de combat, constituent un faisceau de facteurs convergents qui recentrent l'officier sur la paperasserie. Certains vont même jusqu'à penser qu'ils se transforment en véritables bureaucrates et en éprouvent une profonde insatisfaction, ainsi que nous l'ont appris des entretiens que nous avons menés dans l'armée de l'air, auprès de cette catégorie de personnel. La conséquence naturelle est une perte de légitimité, entraînant une perte d'autorité vis-à-vis des subordonnés.

17 - Dans un tel contexte de mutation, les officiers doivent compenser le déséquilibre par une multiplication des actions de persuasion. La communication, plus précisément la communication verbale, devient donc, pour le chef militaire, un indispensable et quotidien outil de légitimation dans l'exercice de ses fonctions et l'accomplissement des missions qu'il confie à ses troupes, devenues de simples équipes. Par elle, l'officier s'efforce de motiver ses hommes, de susciter leur adhésion et de renforcer la cohésion du groupe. Mais communiquer, ce n'est pas seulement s'exprimer, c'est aussi savoir écouter l'autre. Le chef doit donc apprendre à écouter ses subordonnés. Dans les cas les plus extrêmes, il y a autojustification du chef. Ainsi que le relèvent les auteurs d'une étude effectuée en 2004 et reposant sur une série d'entretiens semi-directifs, il y a nécessité désormais d'accompagner les ordres à appliquer de toute une série d'explications qui visent, d'une part, à expliciter au mieux leur mode d'application et d'autre part, ce qui serait particulièrement inédit, de démontrer le bien-fondé de ces ordres. Un tel type de commandement suppose d'établir une communication avec ses subordonnés qui ne peut plus reposer sur le seul rapport hiérarchique. Cela n'aurait rien que de très banal (*c'est en effet le cas de tout manager aujourd'hui*), si cette prépondérance du communicationnel n'entraînait pas en contradiction totale avec l'essence même du commandement, et plus largement de l'institution militaire, que l'on a longtemps surnommée la Grande Muette, tant à cause de son silence forcené que de sa neutralité politique. La communication verbale, en effet, c'est-à-dire la bilatéralité, la mise en commun de la parole, était la grande absente du système militaire. Le chef émettait un message, et l'objectif recherché était une moindre déperdition du contenu cognitif au niveau du récepteur, en vue d'une efficacité maximale. Il s'agissait d'une transmission de type quasi télégraphique, dans laquelle le bruit était le véritable ennemi. En outre, l'information ainsi délivrée n'avait pas pour but, paradoxalement, d'informer, c'est-à-dire de faire accéder au savoir, d'éclairer des décisions et d'expliquer des actions, mais plutôt de faire exécuter un ordre. Loin d'être une fin en soi, l'information n'était qu'un moyen. Son rôle ne se voulait guère cognitif, descriptif ou narratif, il était prescriptif et performatif.

18 - Seule la communication non-verbale pouvait se targuer, sinon de supplanter, tout au moins de concurrencer, cette approche informationnelle. Pour être plus précis et s'appuyer sur la différenciation, c'est surtout la tradition qui assurait le ciment humain de la communauté militaire. En effet, la prégnance du rituel militaire, pourvu de nombreux symboles ainsi que d'un cérémonial créateur de médiation et de lien social, remplissait une fonction phatique identique attribuée au langage, aux côtés de cinq autres fonctions possibles. Ce n'est sans doute pas un hasard si la communication verbale prend une telle ampleur aujourd'hui. En temps de paix, la fonction référentielle de l'information perd de sa valeur au sein des armées (*hormis dans les services de renseignement où elle garde toute sa pertinence à des fins préventives*). La relation prime sur le contenu du message, pour reprendre la distinction établie, ou plutôt la relation, qui était présente à travers divers outils de transmission, se déplace. Avec la lente désaffection des traditions militaires, traditions que l'éthique guerrière elle-même déclinante justifie de moins en moins, la fonction phatique s'émousse et doit être assurée par de nouveaux canaux, de nouveaux supports et de nouveaux acteurs. L'esprit de corps, jadis forgé par les périls de la guerre et entretenu par le rituel, doit être désormais endossé par le chef via des actions de communication, véritables instruments de cohésion. Peu à peu, l'armée se met à fonctionner comme une grosse entreprise, le chef devient un manager et apprend la culture de la concertation, voire de la négociation.

Clés de succès de l'adaptation et limites du changement

19 - Les anciennes générations de militaires, souvent nostalgiques du temps béni où l'on s'exécutait sans broncher, regimbent devant de telles demandes de justification, auxquelles elles essaient en vain d'opposer la force de l'habitude. Ce qui ne manque pas de créer d'inconfortables malaises auprès des jeunes recrues, aux aspirations divergentes. D'un côté, l'ancien mode de commandement, autoritaire et ultra-directif, met en place un système de défense inconscient que l'on peut comparer à une attitude classique de résistance au changement face à l'introduction d'une pratique innovante, et rigidifie sa position dirigiste, au risque de braquer les jeunes recrues et de voir les rangs désertés. De l'autre, se pliant au principe de réalité, une partie de l'institution militaire esquisse un mode de commandement assoupli, proche du management participatif, assouplissement qui voit poindre au loin le danger d'une armée de syndicalistes, prêts à faire grève le jour où il faudra partir au combat si les raisons de la guerre ne sont pas clairement expliquées... Bref, l'institution navigue entre "Charybde et Scylla" (*deux monstres marins de la mythologie grecque, situés de part et d'autre d'un détroit traditionnellement identifié comme étant celui de Messine*), et l'armée actuelle est une armée à deux vitesses, que l'on pourrait qualifier de transitionnelle. Reste à savoir quel modèle naîtra de cette période transitoire, qui oppose pour l'instant deux communications antagoniques, porteuses de valeurs discordantes. Partisans de l'ancien système et nouvelles générations s'y affrontent, ainsi qu'un chercheur l'a récemment démontré dans une étude passionnante sur le corps des officiers américains, lequel nous paraît rencontrer des problèmes identiques à ceux des armées françaises.

20 - À ce signal faible, on peut répondre par la mise en place, pour tout cadre, de formations idoines : séances d'information, séminaires de sensibilisation, stages pédagogiques dans des centres d'instruction militaires ou universitaires, détachements dans des entreprises privées ou des écoles de management, destinés à faire acquérir aux figures du commandement les compétences psychologiques et relationnelles nécessaires. Globalement, les armées ont pris conscience de la gageure, et le niveau des formations proposées s'avère satisfaisant. Toutefois les formations dispensées dans les disciplines des sciences humaines et sociales demeurent encore trop peu nombreuses, et réservées, de ce fait, à quelques rares élus, comme le prouvent les enquêtes sociologiques menées sur ce thème.

21 - Parallèlement à ces dispositifs de formation, destinés à améliorer l'aptitude de tout chef à la communication interpersonnelle, une autre solution consiste à élaborer un vaste dispositif de communication interne : sondages d'opinion, enquêtes de satisfaction, journal interne, campagnes d'information, réseau intranet... L'armée est peu familiarisée avec les procédés favorisant une libre circulation de l'information et ayant le souci d'inscrire l'ensemble du personnel dans une relation d'échange et de véritable réciprocité avec le commandement, afin que tout militaire puisse en quelque sorte s'approprier les projets de l'institution, et s'y impliquer ainsi davantage. Des efforts ont pourtant été fournis dans ce sens. Ainsi un Bulletin d'Information du Personnel (*BIP*) est-il joint à la solde des militaires de l'armée de l'air, tandis que le réseau intranet, plus globalement, se développe lentement au sein de l'institution. À l'inverse, les campagnes d'information, visant à expliquer les choix de commandement, leur nécessité et leur utilité, demeurent perfectibles. De multiples exemples jalonnent le quotidien du personnel. Ainsi la campagne de recrutement radiophonique de l'armée de l'air lancée en mars 2004 fit-elle scandale et fut-elle stoppée quelques jours après son audition sur les ondes. Les jingles humoristiques, en effet, crèèrent un vaste mouvement contestataire au sein du personnel navigant, qui se sentait ridiculisé par l'image dévalorisante que l'on donnait de lui. Or, une information préalable, auprès de la population concernée, de ce positionnement décalé et ironique, qui se justifiait par une volonté de revalorisation du personnel non-navigant, souvent victime du mythe du pilote de chasse, aurait sans doute prévenu un tel déchaînement de passions.

22 - Cette indispensable compréhension de l'environnement professionnel dans lequel le personnel évolue, et les efforts que de tels éclaircissements impliquent, en termes de communication, de la part des différents échelons de la hiérarchie, rapproche le commandement du management. Aussi n'est-on pas foncièrement surpris d'observer, en la matière, une évolution terminologique. Abondent, en effet, les éléments de langage empruntés au monde entrepreneurial : on compare volontiers l'institution militaire, dans les discours officiels, à une entreprise, et l'on évoque volontiers les relations entre les services et leurs clients. Un Centre de Formation au Management du ministère de la Défense (*CFMD*), destiné à former les grands décideurs de l'institution militaire notamment, a même été créé en 1999, et un ouvrage collectif vient d'être publié sur ce thème, faits hautement révélateurs de l'actualité de ces préoccupations. Les organes de concertation, enfin (*CFM, CSFM...*), se multiplient. Les armées semblent être entrées dans l'ère du consensus, pour le meilleur comme pour

le pire... L'on assiste donc à un paradoxal renversement de tendance et surtout de référent : tandis que les entreprises se sont longtemps inspirées du modèle militaire dans leur fonctionnement, ce sont aujourd'hui les armées, anciennes pionnières, qui sont à la traîne et se mettent à appliquer les règles du management civil.

23 - Les armées, certes, devaient tenter de s'adapter à cette nouvelle donne socioculturelle, sous peine de voir éclore des tensions graves. Elles se sont donc efforcées d'opérer une réactualisation de leur us et coutumes, ce dont témoigne par exemple la réforme du statut général des militaires, qui intègre certaines évolutions de la société civile. Dans le domaine de la liberté d'expression, notons par exemple que le nouveau statut général de 2005 permet aux militaires de publier un texte sans avoir à demander une autorisation préalable, alors que telle était la procédure depuis 1835, date à laquelle le maréchal Maison, ministre de la Guerre, fit observer cette consigne du silence. Cette rénovation possède cependant des limites, qui ne sauraient être franchies sans saper les fondements même de l'institution militaire et mettre son intégrité en péril, avec toutes les conséquences que cela pourrait avoir sur la sécurité de la nation. La spécificité des missions de défense, en effet, et notamment la discipline et la réactivité absolues que celles-ci requièrent sur des théâtres d'opération, impose des règles d'obéissance et d'exécution très strictes, qui ne souffrent aucune contestation et ne peuvent être affectées par de quelconques demandes de justifications, dès lors qu'un ordre est donné. La protection du secret, enfin, réduit encore, en période de crise, la marge de manœuvre existant en matière de communication.

24 - Ainsi l'ensemble de ces contraintes d'une nature très particulière ne permet-il guère de pousser plus avant une comparaison avec les techniques du management civil. La thèse relative à l'effacement de la spécificité militaire a été abondamment relayée. Il convient donc de distinguer entre les situations de paix et les situations de crise, d'une part et d'autre part, entre les commandements organiques et les spécialités de soutien (*postes administratifs, par exemple*), et ceux qui se trouvent plus directement impliqués dans les missions opérationnelles et afférentes à la sécurité (*fusiliers commandos, pilotes, contrôleurs, pompiers... infanterie, etc.*). Il va de soi que les premiers seuls peuvent prétendre à un assouplissement des pratiques du commandant, avec le risque que se crée, encore une fois, une armée à deux vitesses... C'est la raison pour laquelle une étude menée en 2004 au profit du C2SD (*Centre d'études en sciences sociales de la défense*) préfère parler, quant à elle, d'une mitigation du commandement, plutôt que d'un assouplissement. Selon les auteurs de l'étude, il y aurait coexistence de deux formes d'encadrement, la version douce du commandement prenant fin lors des phases de combat. S'ensuivrait d'ailleurs l'émergence de représentations contradictoires.

25 - Le défi d'une armée en pleine mutation consiste donc à rénover des valeurs et des modes de fonctionnement devenus caducs, ou incompatibles avec les aspirations des individus et un environnement social dont les repères ont été modifiés, tout en conservant des fondamentaux identitaires sans lesquels ne peuvent plus être réalisées les missions de défense. En dehors des cadres particuliers de crise et des unités proprement opérationnelles évoqués, pour lesquels ne peut s'appliquer cette politique de changement, l'on constate que les objectifs (*obéissance, efficacité...*) demeurent globalement identiques. Seuls doivent être modifiés les moyens (*interaction, explication...*) qui permettent d'atteindre ces derniers, et plus précisément la forme sous laquelle ils se présentent. En résumé, la relation s'efforce de sauver le contenu. Néanmoins, continue de se poser le problème de la dualité des systèmes de référence, dualité qui s'exprime notamment par l'oscillation permanente entre des modes de communication essentiellement incompatibles (*mode injonctif / mode suggestif-participatif, etc.*), et dont on voit mal comment elles pourraient parvenir à s'harmoniser sans une redéfinition totale de l'identité militaire, qui a subi de véritables bouleversements au cours des quinze dernières années. Une telle redéfinition stratégique permettrait alors de redéployer des moyens pertinents et de déterminer des modes de communication cohérents avec la vision globale de l'institution, loin des improbables juxtapositions que l'on observe pour l'heure et des bricolages relationnels qui colmatent les brèches humaines avec plus ou moins de bonheur.

ANNEXE 5

Si la troisième guerre mondiale survient, elle ne sera pas nucléaire mais alimentaire.

Le président de la République, Emmanuel Macron, a alerté, depuis Bruxelles, le jeudi 24 mars 2022 sur un risque important de famine dans le monde, en lien avec la guerre en Ukraine. Ses propos alarmistes étaient dans le droit fil de ceux tenus quelques jours auparavant par monsieur Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, qui déclarait que la guerre en Ukraine pourrait entraîner une crise alimentaire mondiale, « *un ouragan de famine* ».

C'était, en effet jusque-là, l'une des conséquences peu évoquée et pourtant cruciale de la guerre en Ukraine. Ce pourrait même être la plus dangereuse. L'Ukraine et la Russie sont les greniers de l'Europe et constituent à eux deux 15 % de la production mondiale de blé et près de 40 % des exportations. Or, les sanctions imposées à la Russie rendent inaccessible sa production de blé et, en Ukraine, il sera pratiquement impossible cette année de récolter tout ce qui a été semé. De toute façon, les exportations dépendantes des ports de Marioupol de d'Odessa ne peuvent plus se faire.

Or, aujourd'hui, 27 pays du Moyen-Orient, de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie centrale dépendent à plus de 50 % de la Russie ou de l'Ukraine pour leurs importations de blé. Cela représente 750 millions d'habitants. Si l'on étend l'éventail jusqu'aux pays qui importent au moins 30 % de leur blé de ces deux pays exportateurs, alors cela concerne 50 pays et 1,3 milliard d'habitants. Pour ne prendre que l'exemple de l'Égypte, il se trouve que ce pays de 110 millions d'habitants ne dispose que de 4 % de terres cultivables. Elle est, de ce fait, le premier importateur mondial de blé avec plus de 14 millions de tonnes par an, 60 % venant de Russie et 30 % d'Ukraine, et pourrait, au premier rang, subir les effets néfastes de la guerre en Ukraine.

L'exemple de l'Égypte est intéressant car il peut figurer la façon dont une crise mondiale pourrait se déclencher. En effet, dans ce pays, la moitié du pain consommé est subventionné par l'État et, dans les boulangeries non subventionnées, son prix a doublé depuis le début du conflit. Les subventions qui représentent aujourd'hui 5 à 6 milliards de dollars pourraient passer à 8 milliards cette année. Elles sont le prix à payer pour éviter la fronde sociale ou des émeutes de la faim comme il en existait déjà, avant la guerre en Ukraine, dans le sud de l'Irak ou en Tunisie.

La guerre en Ukraine rappelle ainsi que l'agriculture et la sécurité alimentaire sont des paramètres géopolitiques d'importance et que la dépendance de nombreux pays envers les exportations russes ou ukrainiennes pose des questions de nature stratégique. Et cela d'autant plus que d'autres facteurs ne peuvent qu'aggraver la crise déjà enclenchée. Même si monsieur Macron a plaidé, le 24 mars à Bruxelles, pour « un plan d'urgence de libération des stocks », il se trouve que ces stocks sont, au niveau mondial, au plus bas, notamment en Afrique de l'Ouest : 4 à 5 mois. Le maïs est également affecté par le conflit en Ukraine, grande productrice. La Chine a eu une mauvaise récolte en 2021 et elle va peser sur le marché avec ses moyens financiers considérables. La catastrophe serait qu'il y ait des accidents climatiques dans les autres zones céréalières.

Le risque est donc réel d'assister à une grande jacquerie mondiale entraînant la déstabilisation de nombreux États, des flux migratoires non contrôlés et, çà et là, des conflits armés pour conquérir les ressources alimentaires nécessaires à la survie de certains peuples.

Existe-t-il des solutions pour éviter ce qui pourrait être un séisme planétaire ? L'Europe a décidé de modifier sa politique agricole en augmentant sa production et ses exportations. Cela nécessiterait d'intensifier l'utilisation des engrais. Mais, d'une part le coût de ces derniers a été multiplié par quatre en un an, et d'autre part la Russie représente 40 % des exportations mondiales d'engrais azotés. Beaucoup d'agriculteurs européens ne peuvent plus produire davantage et donc compenser l'absence du blé d'origine ukrainienne et russe. Enfin, même si l'Europe décidait de relancer sa production agricole, les résultats attendus ne seraient visibles qu'à la fin de la décennie sans compter qu'elle doit conjuguer cette question capacitaire avec le défi environnemental.

Pour tenter de limiter les risques, la Commission européenne pourrait décider de suspendre une règle qui oblige les céréaliers européens à laisser en jachère au moins 4 % de leurs terres afin d'éviter l'appauvrissement des sols et la surexploitation. Mais les écologistes alertent sur les conséquences d'une levée de cette réglementation. D'après eux, l'exploitation de ces terres laissées au repos pourrait entraîner un important déséquilibre de la biodiversité.

Alors, en désespoir de cause et malgré la guerre, le président français a sommé son homologue russe de laisser les Ukrainiens semer du blé, le tenant, en cas de refus, pour potentiel responsable d'une famine inéluctable qui pourrait arriver dans 10 à 18 mois. Quand bien même le président Poutine accepterait, ce qui est peu probable, qui sèmera ? Les hommes sont à la guerre et les femmes et les enfants sont réfugiés à l'étranger ou déplacés dans leur propre pays.

Lors du sommet du G7, à Bruxelles, différents mécanismes permettant une certaine solidarité en faveur des États exposés au risque de la famine ont été envisagés. Sur ce sujet vital, la communauté internationale n'a pas le droit à l'erreur, car un échec, et donc les famines annoncées, constituerait un drame de dimension mondiale.

L'onde de choc de la guerre en Ukraine ne fait que commencer.

ANNEXE 6

10 nouvelles technologies 2022



Les nouvelles technologies sont omniprésentes dans notre quotidien. Elles se sont incrustées dans les moindres aspects de notre vie. De l'informatique à la médecine en passant par la gestion des ressources humaines, elle n'épargne aucun secteur d'activité.

Dans la nébuleuse des révolutions technologiques, le concept de la mondialisation et des droits de brevet connaît un nouvel essor. L'intelligence artificielle associée au potentiel du big data n'a fait qu'accentuer l'emprise de la technologie dans le monde, un monde où la productivité, la compétitivité et la rentabilité sont devenues des standards.

Les nouvelles technologies représentent l'essence même du progrès. Elles ont reconfiguré de manière radicale les rapports entre l'homme et les systèmes de production industrielle.

Bercée par les délices des outils futuristes, l'humanité semble être enivrée par les flots impétueux d'un océan dont la principale caractéristique n'est que le progrès.

Les nouvelles technologies, une impulsion pour l'industrie informatique en 2022

L'un des premiers secteurs touchés par la révolution technologique est l'informatique. Un tour d'horizon permet aisément de se rendre compte des progrès notables qui affectent ce secteur, figure de proue de l'innovation scientifique. L'année 2022 est idyllique et pour cause, les prototypes technologiques de nouvelle génération pourraient être vulgarisés au grand bonheur des partisans de la high-tech.



La cryptographie quantique, une nouvelle ère pour l'informatique

Les futurs ordinateurs quantiques (https://fr.wikipedia.org/wiki/Informatique_quantique) portent en eux les prémices de performances inédites. C'est une technologie futuriste au sein de laquelle le système d'intelligence artificielle est caractérisé par un véritable potentiel de traitement de données.

Dans le domaine de la sécurité Web, ce sont les algorithmes RSA et le chiffrement asymétrique qui semblent être les standards. Cependant, leur limite réside dans la difficulté à factoriser les grands chiffres en nombres premiers :

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Chiffrement_RSA
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Cryptographie_asym%C3%A9trique

L'informatique quantique intervient donc comme une alternative pour pallier cette contrainte. Une telle technologie serait sans doute un puissant levier de performances pour les crypto-monnaies et même la blockchain dans son ensemble.

C'est bien la raison pour laquelle les mathématiciens se focalisent sur la cryptographie quantique dans la conception des codes de chiffrement. L'un des principaux atouts de ce système innovant est l'invulnérabilité au piratage et les transferts de clés privées en toute sécurité.

Les mécanismes asymétriques actuellement utilisés dans les processus de communication sécurisés deviendront bientôt obsolètes. Ils seront sans doute remplacés par le système QDK (*Quantum Key Distribution* - <https://docs.microsoft.com/fr-fr/azure/quantum/overview-what-is-qsharp-and-qdk>) qui n'est rien d'autre qu'une technique innovante de distribution quantique de clés.

La totalité des ressources dédiées à la recherche informatique est actuellement orientée vers cette nouvelle technologie.

L'internet quantique ou la révolution du paradigme du transfert de données

Le secteur du numérique est en pleine effervescence. Il est aisé de s'en rendre compte en consultant l'actualité des technologies informatiques sur <https://infos-it.fr/tech/50/actualite-technologies-informatique/>.

L'une des prouesses de l'informatique est la mise au point de la technologie quantique. La technologie quantique repose sur l'intrication quantique de plusieurs sous-unités d'une entité physique. Le réseau internet ne sera pas en marge des changements notables qu'indura la technologie quantique dès 2022.

Le stockage et le transfert des données informatiques ne représenteront plus une contrainte majeure dans le futur réseau internet. Il va sans dire que la perte des données et les erreurs de transmission seront complètement bannies.

Les informations seront donc transmises à une vitesse phénoménale sans aucune altération. L'avènement de l'internet quantique tel qu'annoncé n'est donc pas une utopie, n'en déplaise à ses détracteurs qui le considèrent comme un mirage éphémère en plein désert.

Dans le plus pessimiste des scénarios, la technologie de l'internet quantique sera sans doute implémentée dans une diversité de processus en 2023. L'avènement de cette technologie est d'autant plus important pour le développement numérique que le système internet actuel avance inéluctablement vers son obsolescence.

Le réseau internet actuel présente de nombreuses failles techniques. Ces dernières sont d'ailleurs exploitées par les hackers pour perpétrer des attaques informatiques de grande ampleur. Les usages d'un tel joyau technologique sont nombreux.

L'internet quantique pourrait favoriser l'émergence d'une myriade d'applications irréalisables avec les systèmes de communication actuels. La convergence des ordinateurs quantiques et la synchronisation des télescopes sont des exemples pertinents de la plus-value qu'apportera l'utilisation de l'internet quantique.

L'année 2022 sous les auspices de confidentialité différentielle

De nombreuses entreprises et parfois des institutions gouvernementales font de plus en plus recours à des procédés de collectes de données informatisées. Le véritable enjeu de cette technique réside dans l'analyse des données recueillies sans risque de divulgation d'informations individuelles.

Pour réussir ce pari tout en assurant la pertinence des résultats de recherches, des technologies performantes doivent être utilisées. Le principe de la confidentialité différentielle repose sur l'ajout de données statistiques superflues et aléatoires aux données individuelles.

Cela permet de restreindre l'accès aux données personnelles tout en garantissant la fiabilité des résultats d'analyse. Le principal atout de cette technologie réside dans sa capacité à traiter une masse de données d'utilisateurs de manière tout à fait anonyme.

Les nouvelles technologiques dans la gestion des ressources humaines

De nombreuses entreprises exerçant dans le secteur des banques, des finances, et même de la médecine connaîtront sans doute dès 2022 une véritable métamorphose de leur système de fonctionnement. En effet, l'irruption de nouveaux systèmes d'information et de modèles de gestion des ressources humaines insuffleront une nouvelle dynamique aux entreprises.



Le Big data et l'Analytics au service du progrès

Le réseau internet foisonne d'un flux important de données de toute nature émanant soit des entreprises, soit des particuliers. Cette quantité importante de données irradie en permanence le réseau internet. C'est donc une base de données inestimable jusqu'ici inexploitée. Toutefois, il n'en sera pas toujours ainsi dans les années à venir.

La technologie du Big data (https://fr.wikipedia.org/wiki/Big_data), fait implicitement référence à un système de traitement de données. Les corrélations statistiques émanant de ce flux important de données permettent la mise au point d'algorithmes ultra performants. De nombreuses entreprises y voient un véritable potentiel et essaient de tirer profit de ces technologies futuristes.

C'est donc à juste titre que les moteurs de recherche de référence utilisent la technologie du big data afin de proposer des contenus optimisés et personnalisés aux internautes. La principale entrave dans l'utilisation de cette technologie réside dans la complexité de l'analyse et l'interprétation des données.

Cependant, par l'entremise de l'Analytics (https://fr.wikipedia.org/wiki/Analyse_des_donn%C3%A9es) de nombreuses firmes, réussissent à exploiter ces informations que constitue le big data. C'est l'implémentation de cette technologie dans la gestion des ressources humaines qui a plébiscité de nombreuses start-up sur le piédestal des entreprises les plus florissantes.

L'automatisation robotisée des processus

Le concept de la « Robotic Process Automation » peut paraître rébarbatif. Cependant, c'est un mécanisme simple et dynamique consistant à la robotisation et à l'automatisation de divers processus. Cette technologie est d'autant plus efficace que de nombreuses entreprises automatisent les méthodes et procédés initialement dédiés à une manœuvre humaine.

Plusieurs tâches peuvent être exécutées de manière autonome grâce à cette technologie. Il s'agit des opérations dépourvues de valeur ajoutée et impliquant des mouvements répétitifs. Le processus de robotisation affecte également d'autres tâches manuelles considérées comme archaïques.

Au sein de nombreuses entreprises, certains postes deviennent obsolètes et sont donc voués à disparaître.

La « Robotic Process Automation » implique la mise en place d'une interface numérique, ces logiciels calibrés par des algorithmes précis, contrôlent le fonctionnement des robots en exécutant des tâches normalement réservées à l'homme.

Dans le domaine des banques et assurances, cette technologie est déjà implémentée dans une diversité d'opérations. Dans le domaine juridique, la RPA est à ses balbutiements. Elle connaîtra certainement ses moments de gloire dès 2022. À titre d'exemple, il existe déjà dans le domaine juridique des logiciels capables de rédiger entièrement des documents juridiques complexes.

Ainsi, le personnel initialement affecté à la rédaction des documents juridiques au sein des directions de ressources humaines peut être mobilisé à d'autres missions. L'inestimable gain de temps et la performance des entreprises sont donc les principaux atouts de la RPA.



La gestion des ressources humaines à l'épreuve de l'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle s'est faite porte-parole de l'innovation, du progrès et du développement. Elle s'est imposée sans qu'on n'y prenne garde et maintenant, elle représente une entité dont on ne peut plus se passer. L'intelligence artificielle

offre un avantage inestimable pour le monde du travail. Ses applications dans le domaine des ressources humaines ne sont plus à démontrer.

Si des personnes sceptiques y voient une menace, l'intelligence artificielle est de plus en plus appréciée par les entreprises qui comprennent sa fonction de soutien et les avantages qu'elle apporte à la cellule de recrutement.

Le pourcentage de gestionnaires de ressources humaines qui décident d'utiliser l'intelligence artificielle pour orienter la recherche et la sélection du personnel ne cesse d'augmenter. Cela laisse entrevoir, les manifestations d'une prise de conscience collective sur le rôle qu'un système automatisé peut jouer dans le processus de recrutement.

En effet, la technologie de l'IA (*intelligence artificielle*) n'est pas née pour remplacer le recruteur. Mais elle est plutôt là pour l'accompagner et le soutenir dans la phase de recherche et de présélection. Les effets recherchés sont entre autres, la meilleure attraction de potentiels talents, la réduction des délais et des coûts de présélection.

Dans un tel contexte, la première interaction entre l'entreprise et le candidat se fait parfois par l'intermédiaire d'un chat bot. Il intervient en tant qu'assistant numérique de l'équipe chargée de la gestion des ressources humaines.

Le chat bot permet d'obtenir des informations de base sur les candidats tout en fournissant au postulant des informations fiables sur l'entreprise. Parmi les principaux avantages de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le processus de recrutement, on peut citer les applications suivantes :

- Cibler des profils professionnels en adéquation avec les objectifs de l'entreprise ;
- Prendre des décisions en adoptant une approche axée sur les données ;
- Accroître la diversité et favoriser l'inclusion sociale en minimisant le risque d'émettre des préjugés sur les candidats ;
- Réduire et automatiser les tâches répétitives ;
- Consacrer plus de temps aux relations humaines, au partage, à l'interaction avec les candidats ;
- Évaluer la compatibilité d'un candidat avec les compétences requises ;
- Effectuer une analyse prédictive du rendement du candidat ;
- Extraire des informations spécifiques des CV et analyser les données sur le profil du candidat, l'historique de sa carrière professionnelle, sa motivation, son potentiel...

La High-Tech et la médecine, de nouvelles perspectives dès 2022

Le système de santé actuel est caractérisé par une performance record. L'espérance de vie atteint des seuils de plus en plus élevés. De nombreuses pathologies autrefois considérées comme des fatalités ne constituent plus des obstacles pour le corps médical.

Faut-il pour autant arrêter les examens cliniques et les innovations technologiques au profit de la santé ? L'année 2022 nous a réservé son lot de surprises en ce qui concerne la migration numérique du secteur de la santé. Peut-être parviendrons-nous à l'immortalité ! L'avenir nous le dira certainement.

La génomique

En plus d'être une discipline de la biologie se consacrant aux mécanismes biologiques humains, sa sphère d'intervention s'étend à l'intimité de la cellule et particulièrement, le génome. En d'autres termes, soigner un cancer sera aussi aisé que de traiter une simple grippe.

Le véritable potentiel de la génomique sera, sans aucun doute, décuplé en 2022. Avec la génomique, une lueur d'espoir émerge donc pour le traitement des maladies chroniques et congénitales.

Il sera bientôt possible grâce aux ordinateurs sophistiqués, consacrés à la bio-informatique d'accéder à une myriade d'informations génétiques à travers des substances aussi ordinaires que le sang ou la salive.

Cette nouvelle technologie qu'est la génomique aura la faculté de transcrire avec aisance le patrimoine génétique de l'humain afin d'y relever les éventuelles imperfections. Ce sera le départ d'un modèle de diagnostic infaillible.

À titre d'exemple, il sera bientôt possible grâce à la génomique d'identifier les mutations génétiques les plus subtiles qui affectent le patrimoine génétique. Ainsi, prévoir avec certitude les risques de survenue d'un cancer sera bientôt une opération médicale ordinaire.

Dans un tel contexte, il sera également aisé de contrer efficacement la prolifération des bactéries et des virus les plus virulents grâce à la connaissance de leur génome. Les applications de la génomique représentent une avancée inédite en matière de prédiction épidémiologique. De toute évidence, aucune pandémie ne pourra plus survenir à l'improviste.

Les nouvelles molécules traquées par l'intelligence artificielle



L'un des défis des firmes pharmaceutiques est la découverte de nouvelles molécules. La biodiversité foisonne d'une multitude de molécules susceptibles de générer de potentiels médicaments.

Ainsi, les scientifiques n'ont plus d'autres choix que de miser sur l'intelligence artificielle pour explorer cette nébuleuse de composés chimiques incrustés à la fois dans la flore et dans la faune.

L'intelligence artificielle sous sa forme actuelle est donc la technologie la plus adaptée pour passer au crible les diverses molécules qu'offre la biodiversité. En fonction des protéines et des récepteurs cellulaires incorporés dans ces molécules, la technologie de l'intelligence artificielle se chargera de cibler les pathologies susceptibles d'être traitées.

En 2022, il sera certainement possible de mettre au point des vaccins dotés d'adjuvants conçus par des algorithmes informatiques. Dans un proche avenir, les firmes pharmaceutiques connaîtront donc une expansion de leur sphère d'influence.

Il existe différents axes autour desquels s'accroîtra l'intelligence artificielle dans la recherche de nouvelles molécules.

Il s'agira dans un premier temps d'identifier la molécule susceptible d'interagir avec la cible. En effet, une relation doit être établie entre la configuration de la molécule et son activité. Ensuite, l'IA identifiera les voies de synthèse desdites molécules.

Afin d'optimiser le processus de synthèse des molécules recherchées, l'IA procédera une fois de plus au choix des réactions chimiques les plus appropriées ainsi que les conditions favorables à leur réalisation.

Cependant, la toxicité de certaines molécules est un facteur d'échec dans la recherche de nombreux principes actifs. C'est une fois de plus l'IA qui se chargera d'exclure de manière sélective les molécules toxiques avant l'initialisation de la phase clinique.

Les nouvelles technologies s'invitent aussi dans le secteur agropastoral

Le secteur agropastoral subit de plein fouet les affres du changement climatique. Le cycle des saisons devient de plus en plus instable. La gestion des agrosystèmes par les fermiers est devenue encore plus complexe. L'irruption de nouvelles technologies semble apporter un nouvel élan à cette filière qui à bien des égards, constitue l'un des remparts de notre civilisation.

En 2022, les fermiers devront compter sur les nouvelles technologies pour améliorer la productivité de leur cheptel. Les colliers connectés deviendront ainsi de précieux alliés pour fournir des renseignements fiables sur l'état de santé des animaux. Un tel outil sera d'autant plus indispensable qu'il fournira également des données pertinentes sur le cycle de reproduction du bétail.

Les agriculteurs pourront eux aussi tirer avantage du vent de l'innovation technologique. Par l'entremise des capteurs installés dans les champs et le renfort des satellites, il sera désormais possible aux agriculteurs de suivre le taux d'azote répandu sur leur terre. Un diagnostic exhaustif de l'état des parcelles peut donc être réalisé.

Dans les airs, les drones embarquant dans leur fuselage des dispositifs perfectionnés pourraient venir en appui aux agriculteurs. Ces derniers sont capables de circonscrire en un temps record la superficie d'un champ avec la capacité d'identifier les plantes nécessitant un apport supplémentaire d'azote.

Toutefois, les personnes désireuses de se passer des produits phytosanitaires, peuvent faire recours aux robots "désherbeurs". Ces derniers s'acquitteront des tâches de désherbage tout en envoyant de manière régulière des notifications à l'agriculteur.

Les prévisions météo de nouvelle génération



Le réchauffement climatique est devenu l'une des préoccupations majeures des leaders mondiaux. Le cycle des saisons est devenu aussi versatile que les vagues de l'océan. Le recours à une météo professionnelle s'impose donc aux agriculteurs.

La météo professionnelle dédiée aux agriculteurs a la particularité de fonctionner dans les zones dotées d'une faible couverture du réseau internet. Cette fonctionnalité innovante permet aux exploitants agricoles de mieux appréhender les prévisions météorologiques et de planifier en conséquence l'arrosage ou l'épandage des engrais.

Les nouvelles technologies façonnent continuellement le monde. Leur emprise sur tous les secteurs d'activité devient de plus en plus évidente. Dans un proche avenir, la profusion de nouveaux outils technologiques affectera la performance de nombreux procédés dans un monde où le progrès semble être la principale norme.

ANNEXE 7

La Russie est "une menace à court terme" et la Chine "à long terme".

Le porte-parole du ministère de la Défense chinois, Wu Qian, après une rencontre avec son homologue américain, Lloyd Austin, a déclaré : « *Si quelqu'un ose séparer Taïwan de la Chine, l'armée chinoise n'hésitera pas un instant à déclencher une guerre, quel qu'en soit le coût* », rapportant ainsi les propos du ministre de la Défense Wei Fenghe. Lors de cette rencontre, en marge du forum de sécurité du Dialogue de Shangri-la, Lloyd Austin a dit à son homologue chinois que Pékin devait s'abstenir de toute nouvelle action déstabilisatrice envers l'île de Taïwan, a précisé le Pentagone. Selon le ministère chinois de la Défense, Pékin briserait en mille morceaux toute tentative d'indépendance, et n'hésiterait pas à déclencher une guerre. Les points de discorde se sont multipliés ces dernières années entre les deux pays : mer de Chine méridionale, influence croissante de la Chine en Asie-Pacifique, guerre en Ukraine ou encore Taïwan. Taïwan, une île démocratique et autonome, vit sous la menace constante d'une invasion chinoise. Pékin considère l'île comme son territoire et s'est juré de s'en emparer un jour, par la force si nécessaire. La Chine estime que cette île de 24 millions d'habitants est l'une de ses provinces historiques, même si elle ne la contrôle pas. Elle mène donc des campagnes d'incursions dans la zone de défense aérienne de Taïwan. Le 30 mai, la Chine a ainsi procédé à sa deuxième plus grande incursion de l'année, avec l'entrée, selon Taipei, de plus de 30 avions dans la zone d'identification de défense aérienne (*Adiz, selon son acronyme en anglais*) de l'île, dont un peu plus de 20 chasseurs : menace d'annexion dans les prochaines années. Déjà le mois dernier, Joe Biden s'est engagé à intervenir militairement si jamais la Chine attaquait Taïwan : une rupture avec des décennies de politique américaine. Forcément, le commentaire n'est pas passé inaperçu, et a été accueilli très sévèrement par Pékin : « *Si les États-Unis continuent à emprunter la mauvaise voie* », a déclaré un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, « *ils devront payer un prix insupportable* ». Le même jour, la Chine et la Russie ont effectué un exercice conjoint de bombardement nucléaire près du Japon. Cet échange à Singapour, le dernier d'une spirale de messages martiaux entre les États-Unis et la Chine, reflète les craintes grandissantes à Washington et à Taipei que Pékin puisse tenter d'annexer Taïwan dans les prochaines années.

La Russie est "une menace à court terme" et la Chine "à long terme", prévient Hillary Clinton



Info publiée 11/06/2022 (*interview de Christine Ockrent*)

L'ancienne cheffe de la diplomatie américaine, Hillary Clinton, met en garde contre les velléités expansionnistes de la Chine, ne voyant en Moscou qu'une menace temporaire.

Secrétaire d'État des États-Unis de 2009 à 2013 et candidate démocrate lors de la campagne présidentielle américaine de 2016, elle a affirmé samedi 10 juin 2022 dans "Affaires étrangères", l'émission géopolitique de France Culture animée par Christine Ockrent, que « *La*

Russie est une menace à court terme, mais que la Chine est la menace à long terme ».

Hillary Clinton voit dans l'expansion économique de Pékin un signe inquiétant : « *Le renouveau nationaliste Xi Jinping et le développement tout à fait délibérée de bases militaires et de points stratégiques dans tout le sud de la mer de Chine et en Afrique indiquent qu'ils représentent clairement une menace économique, mais aussi une menace militaire. Et il est temps que les gens en prennent conscience* », met-elle en garde.

Selon Hillary Clinton, la Chine observe parfaitement l'impact des sanctions économiques sur l'économie russe après l'invasion de l'Ukraine. « *Les consommateurs du monde pourraient demander des sanctions beaucoup plus larges, s'il y avait une agression éhontée de la Chine envers Taïwan, surtout avec le précédent ukrainien* », pressent-elle.

La situation économique et les conséquences de la crise du Covid-19 en Chine pourrait refroidir Pékin et calmer ses ardeurs contre Taïwan : « *Il y a aussi un certain niveau d'insatisfaction de la part des Chinois qu'on voit apparaître sur les réseaux sociaux. Le Parti communiste devrait prendre cela au sérieux, donc il va peut-être devoir réfléchir à deux fois avant d'agir contre Taïwan à court terme* », estime-t-elle.

Le soutien à Taïwan par Biden, un "message assez malin"

L'actuel président des États-Unis Joe Biden a déclaré récemment qu'il soutiendrait Taïwan contre la Chine de la même manière que les États-Unis soutiennent l'Ukraine. Que faut-il comprendre dans cette déclaration ? "C'est un message assez malin", selon l'ancienne secrétaire d'État.

"Je pensais que Xi Jinping allait lancer une offensive pour prendre Taïwan à court terme, dans un an ou deux au maximum, peut-être pendant le mandat de Biden, mais l'Ukraine l'a fait réfléchir à plusieurs niveaux."

La Chine

Un territoire est revendiqué mais non contrôlés par la République Populaire de Chine (RPC), Taïwan.

La **Chine** (*en chinois* : 中國, *zhōngguó*), en forme longue la **République Populaire de Chine (RPC)**, également appelée **Chine populaire** et **Chine communiste**, pays d'Asie de l'Est, compte un peu plus de 1,4 milliard d'habitants, soit environ un sixième de la population mondiale (*pays le plus peuplé du monde*). Elle compte 6 agglomérations de plus de dix millions d'habitants : Pékin, Shanghai, Chongqing, Tianjin, Canton et Shenzhen, ainsi que plus de 30 villes d'au moins deux millions d'habitants. Avec une superficie d'environ 9.600.000 km² (*sensiblement identique à celle des USA sans l'Alaska - 17,5 fois la France*), la Chine est également le plus grand pays d'Asie orientale et le troisième ou quatrième plus grand pays du monde par la superficie. La Chine s'étend des côtes de l'océan Pacifique au Pamir et aux Tian Shan, et du désert de Gobi à l'Himalaya et au nord de la péninsule indochinoise.



Drapeau de la république populaire de Chine



Emblème de la république populaire de Chine

Hymne « La Marche des Volontaires »

Forme de l'État

Secrétaire général du PCC	Xi Jinping
Président	Xi Jinping
Vice-président	Wang Qishan
Premier ministre	Li Keqiang
Parlement	Assemblée nationale populaire
Langues officielles	Chinois et mandarin
Capitale	Pékin (<i>Beijing</i>)
Ville la plus peuplée	Shanghai
Superficie totale	9.596.960 km ² (<i>classée 4^e</i>)
Fuseau horaire	UTC +8
<u>Histoire</u>	
Chine impériale	221 av. J.-C. - 1911
Guerres de l'opium	1839-1842 et 1856-1860
Première guerre sino-japonaise	1894-1895
Révolution chinoise	1911
République de Chine	1912-1949
Guerre civile chinoise	1927-1949 (<i>ou 1950</i>)
Seconde guerre sino-japonaise	1937-1945
Fondation de la RPC	1 ^{er} octobre 1949
Dictature de Mao Zedong	1949-1976
Grand Bond en avant	1958-1960
Révolution culturelle	1966-1976
Réforme économique chinoise	Depuis 1978
Population totale (2020)	1.411.780.000 hab.
Densité	147 hab./km ²
Code ISO 3166-1	CHN, CN
Indicatif téléphonique	+86

République Populaire de Chine **RPC**

État communiste à parti unique. Depuis la fin des années 1990, Taiwan ne revendique plus la souveraineté sur le continent dans les faits.

La Chine est l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies (*République de Chine jusqu'en 1971 puis République Populaire de Chine depuis cette date*). Elle est le premier exportateur mondial et dispose de l'arme nucléaire, de la plus grande armée du monde (*en termes d'effectifs*) et du deuxième plus grand budget militaire. Gouvernée par le Parti communiste chinois depuis 1949, la Chine a adopté une économie socialiste de marché où capitalisme et un contrôle politique totalitaire se côtoient sous une formule spécifique. La Constitution de la République populaire de

Chine la définit comme un État socialiste de dictature démocratique populaire, dirigé par la classe ouvrière et basé sur l'alliance des ouvriers et des paysans. Le préambule de la Constitution spécifie le rôle dirigeant du Parti communiste chinois et continue de citer officiellement le marxisme-léninisme comme idéologie de référence de l'État.

La Chine est l'une des plus anciennes civilisations au monde, et est parfois citée comme la plus ancienne civilisation. Elle trouve son origine dans la vallée du fleuve Jaune puis s'est étendue vers le sud (*conquête des territoires au sud du Yangzi Jiang dès la dynastie Han*), vers l'ouest (*premières incursions en Asie centrale sous les Han, extension temporaire jusqu'à la mer Caspienne sous les Tang, conquête du Xinjiang et du Tibet sous les Qing*) et vers le nord (*la dynastie Qing, d'origine mandchoue, apporta à la Chine la Mandchourie et la Mongolie*). Au cours de son histoire la Chine a été à plusieurs reprises divisée puis réunifiée. Elle a été par deux fois conquise par des étrangers (*par les Mongols au XIII^e siècle et par les Mandchous au XVII^e siècle*), bien que ceux-ci aient fini par adopter les coutumes et le système administratif chinois pour gouverner l'empire. La dernière dynastie impériale, les Qing (*la dynastie d'origine mandchoue qui régnait sur le pays depuis 1644*), a connu une période de déclin durant la phase d'expansion coloniale des pays occidentaux, menant le pays de défaite en défaite à partir des guerres de l'opium. Le régime impérial chinois est renversé par la révolution chinoise de 1911 et la République de Chine est proclamée par Sun Yat-sen début 1912. En 1927, une guerre civile éclate avec le Parti communiste chinois, interrompue pendant la guerre avec le Japon jusqu'à la capitulation japonaise en 1945. À la suite de la victoire militaire du Parti communiste chinois sur le Kuomintang qui s'est exilé à Taïwan avec le gouvernement de la république de Chine, la République populaire de Chine est proclamée le 1^{er} octobre 1949 en Chine continentale. Elle se présente comme une république socialiste, et exerce depuis 1997 un contrôle sur vingt-deux provinces, cinq régions autonomes, quatre municipalités (*dont Pékin*) et deux régions administratives spéciales (*Hong Kong et Macao*).

La Chine a été et reste le foyer de nombreuses innovations dans les domaines des sciences et des arts. Elle est à l'origine de nombreuses inventions majeures telles la boussole, le papier, le billet de banque ou la poudre noire. La civilisation chinoise a fortement imprégné toute l'Asie de l'Est, notamment aux niveaux religieux (*confucianisme, taoïsme et développement du bouddhisme chan*), linguistique (*les caractères chinois ont été utilisés dans toute la région et de nombreux mots chinois sont présents dans les langues qui y sont parlées*), ainsi qu'artistique (*calligraphie, peinture, imprimerie, instruments de musique, arts martiaux*).

Le mot « zhōngguó » (*Chine*) a pris un sens large et désigne désormais l'ensemble du territoire chinois. Aujourd'hui, ce mot fait généralement référence à la Chine continentale (中國大陸, *zhōngguó dàlù*) ou à la République populaire de Chine (*Hong Kong et Macao inclus*), plus rarement à l'ensemble formé de la République populaire de Chine et de Taïwan, ce qui correspond alors à une zone économique appelée la Grande Chine (*Dà Zhōnghuá Dìqū* ; 大中華地區/大中华地区).

Histoire de la Chine et Chronologie du monde chinois.

Début	Fin	Période	Origine	Événements remarquables
		Dynastie Xia	Ecrits légendaires	Légendes sur la grande inondation
XVI ^e siècle av. J.-C.	-1046	Dynastie Shang	Ecrits légendaires	Ecriture ossécaille
-1046	-256	Dynastie Zhou	Fief sous Shang	Introduction du féodalisme et de l'étiquette
-770	-476	Période des Printemps et Automnes	« Annales des Printemps et Automnes »	Cent écoles de pensée (<i>Confucius, etc.</i>)
-475	-221	Période des Royaumes combattants	« Stratagèmes des Royaumes combattants »	Chute de la dynastie Zhou, route de la soie par le bassin du Tarim (<i>révélés assez fiables</i>)
-221	-206	Dynastie Qin	Duché sous Zhou	Première unification, début de construction de la Grande Muraille
-206	220	Dynastie Han	Révolte des paysans	Première conquête du Nord-Ouest (bassin du Tarim)
220	280	Trois Royaumes	Royalistes et nobles de la dynastie Han	
266	420	Dynastie Jin	Coup de la cour	Invention de la poudre, propagation du bouddhisme
420	589	Dynasties du Sud et du Nord	Divers	
581	618	Dynastie Sui	Duché sous les dynasties du Nord	Création des examens impériaux, Grand Canal

618	907	Dynastie Tang	Duché sous Sui	Bataille de Talas avec les Arabes
907	979	Période des Cinq Dynasties et les Dix Royaumes	Divers	
960	1279	Dynastie Song	Coup militaire	Invention de l'imprimerie, du compas, et du billet d'argent
1279	1368	Dynastie Yuan (<i>empire mongol</i>)	Conquête mongole de la Chine	
1368	1644	Dynastie Ming	Révolte des paysans	Explorations de Zheng He sur océans Indien et Pacifique, invasions japonaises de la Corée
1644	1911	Dynastie Qing	Conquête mandchoue de la Chine	Conquête du Tibet, première guerre sino-japonaise
1911	1949	République de Chine	Révolution	
1949	-	République populaire de Chine	Guerre civile entre communistes et nationalistes	

Après les premières dynasties, telles que celles des Xia, des Shang et des Zhou, qui n'occupent que la partie la plus centrale du pays, le grand unificateur de la Chine est l'empereur Qin Shi Huang, fondateur de la dynastie Qin (*qui a donné son nom à la Chine*) en 221 av. J.-C, ainsi que de la Grande Muraille de Chine. Elle est alors devenue une vaste zone relativement unifiée politiquement et linguistiquement, avec une culture avancée, devançant le reste du monde dans de nombreux domaines tels que les arts, la médecine et les techniques. L'armée enterrée qui garde encore aujourd'hui son mausolée à côté de Xi'an a été retrouvée en 1974.



Sous les Han (*de 206 av. J.-C. à 220 apr. J.-C.*), les Tang (*de 618 à 907*), puis les Song (*de 960 à 1279*), le pays connaît de longues périodes de paix, pendant lesquelles la Chine peut être comptée au premier rang des nations les plus importantes du monde, par sa population, sensiblement égale à celle de l'Europe, mais aussi par ses innovations, sous les Tang et sous les Song en particulier.

Entre ces brillantes dynasties cependant, la Chine connaît des périodes troublées, avec des périodes de guerres civiles pendant lesquelles elle perd son unité. C'est notamment le cas de la période séparant la chute des Han, en 220 après J.-C. avec l'apparition des Trois Royaumes, jusqu'en 581, date à laquelle la dynastie Sui réunit la Chine, préparant ainsi l'avènement des Tang. De même, une période de troubles, les Cinq dynasties et les dix royaumes, sépare les Tang de la dynastie Song, pendant laquelle s'épanouit la culture chinoise à son apogée.

Après le traumatisme de l'invasion mongole opérée par les héritiers de Gengis Khan, la dynastie Yuan, celle-ci prend le pouvoir dans le Nord de la Chine à partir de 1234, et proclame sa souveraineté sur la Chine en 1271, en dépit de la résistance acharnée de la dynastie des Song dans le Sud de la Chine jusqu'en 1279.

En 1274, l'empereur Kubilaï constitua une flotte imposante pour s'emparer du Japon, mais elle fut en partie détruite par un typhon. En 1281, il renouvela cette tentative qui fut contrariée par un nouveau typhon, baptisé "Kamikaze" (« *vent des dieux* »). Jusqu'à la fin du XIII^e siècle, l'Europe connaissait très peu de chose de la Chine avec qui elle était indirectement reliée par les routes de la soie, au long desquelles de multiples intermédiaires et marchands se succédaient gardant secrète leur connaissance parcellaire du parcours.

Une nouvelle dynastie d'ethnie Han reconquiert le pouvoir en 1368 ; c'est la dynastie Ming, qui s'efforcera de retrouver la gloire du passé, sans toutefois en retrouver le dynamisme. En 1405, la Chine se prépare avec la construction de la "Grande Flotte" à l'une des plus grandes aventures d'exploration maritime de l'époque du Moyen Âge qui la mènera au cours de sept expéditions sous la direction de l'amiral Zheng He jusqu'à Java, Ceylan puis l'est de l'Afrique.

En 1644, une nouvelle dynastie non-Han, mandchoue cette fois, descendant de tribus qui nomadisaient en Sibérie orientale ayant sédentarisé au nord de Pékin (*région de Gehol*), s'empare du trône de Chine et fonde la dynastie Qing, aboutissement de l'œuvre de Nurhachi, le véritable fondateur de cette lignée. Elle s'achèvera après la Révolution de 1911 qui débouchera sur la proclamation de la République de Chine par le D^r Sun Yat-sen au 1^{er} janvier 1912 et l'abdication de l'empereur Puyi, le dernier empereur en février de la même année.

En 1851 commença la révolte des Taiping, alimentée par les croyances des sociétés secrètes de Chine méridionale, et prônant un mouvement de réformes radicales. Mal organisée, l'armée des Taiping fut défaite en 1864, avec l'appui des troupes franco-britanniques.

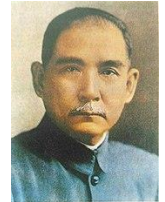
Lors de la première guerre sino-japonaise (1894-1895), le Japon vainquit les troupes impériales, et obtint l'île de Taïwan et les îles Penghu à travers le traité de Shimonoseki. En 1898, le Royaume-Uni obtint une concession de 99 ans sur les Nouveaux Territoires (*y compris New Kowloon et Lantau*). Le Royaume-Uni, la Russie, le Japon, la France, l'Allemagne et la Belgique tirèrent parti de l'état de déréliction croissante du pays pour élargir chacun leur sphère d'influence.

Même pendant les périodes d'unité, la culture chinoise a toujours consisté en un tissu très composite, et la variété des cuisines, des dialectes, des habitudes et des modes de vie ne doit pas être éclipsée par l'étonnante unité culturelle, administrative et politique de ce pays à l'échelle d'un continent. Cette unité et continuité ne sont pas sans rapport avec l'emploi d'une écriture relativement détachée de la phonétique, qui permet de noter de la même façon des langues et des dialectes très différents.

Lors de la révolution industrielle, la Chine des Qing se ferma aux influences étrangères. Cela contribua sans doute, dans un contexte d'internationalisation des échanges et d'impérialisme colonial, à son déclin économique et technique. À la suite des guerres de l'opium, les Traités inégaux forcèrent l'empire Qing à diviser son territoire en zones d'influence attribuées aux Huit armées étrangères alliées, ouvertes sans conditions au commerce étranger : l'Allemagne, par exemple, dominait le Shandong, la France le Yunnan. L'économie du pays, axée sur le commerce de l'opium, fut ruinée, son autonomie politique abolie de facto.

Sun Yat-sen, le père de la Chine moderne.

La révolution éclate en 1911. Sous la pression d'intellectuels et hommes politiques progressistes, le choix d'un régime républicain est décidé et la République de Chine est proclamée en février 1912 par Sun Yat-sen, chef du parti nationaliste Kuomintang.



L'empereur Puyi, âgé de 6 ans, abdique, le pouvoir ayant été essentiellement dans les mains de l'impératrice douairière Cixi. Yuan Shikai, devenu président, tente de rétablir l'empire à son profit en 1915. Sa mort, en 1916, contribue au chaos économique et politique du pays. La conférence de Paris, en 1919, attribue le Shandong, revendiqué par l'Allemagne récemment défaite, au Japon. Le mouvement du 4 Mai 1919 éclate en signe de protestation.

En 1921, le Parti communiste chinois est créé à Shanghai. Entre-temps, Sun Yat-sen a multiplié les contacts et demandes d'assistance auprès de la jeune Union soviétique. En 1923, il fonde à Canton l'académie militaire de Huangpu, destinée à former une armée chinoise moderne : Tchang Kai-chek en prend la direction. À la mort de Sun Yat-sen en 1925, Tchang Kai-chek mène avec succès l'Expédition du Nord, reprenant aux seigneurs de guerre la moitié nord du pays. En avril 1927, il proclame l'établissement de la capitale à Nankin, instaurant la période dite de la décennie de Nankin. Dans le même temps, il rompt avec ses alliés communistes et entame cette rupture avec le massacre de Shanghai, marquant le début de la guerre civile chinoise. La capitale communiste, Wuhan, est reprise en 1928 par l'Armée nationale révolutionnaire du Kuomintang. Le Kuomintang a le contrôle nominal de l'ensemble du pays et obtient une reconnaissance internationale.

Mao Zedong prononçant un discours en 1939.

Fin 1931, Mao Zedong proclame la République soviétique chinoise à Ruijin. Fin 1934, chassé par l'armée de Tchang Kai-chek, il entame la Longue Marche (12.500 kilomètres), fuyant vers le Nord avec 100.000 hommes, dont 86.000 soldats de l'Armée rouge. Fin 1935, il se fixe avec les quelques dizaines de milliers de survivants à Yan'an. En 1932, le royaume fantoche de Mandchoukouo dont Pu Yi était le souverain nominal avait été établi par les Japonais en Mandchourie, réduisant considérablement le support industriel du Kuomintang. À l'été 1937, l'invasion massive de la partie orientale de la Chine par le Japon déclencha la seconde guerre sino-japonaise. Menacé par l'occupation japonaise et les mutineries de ses troupes, le parti nationaliste s'allia aux communistes contre l'envahisseur. Exacerbée par le massacre de Nankin en décembre 1937 et les multiples exactions contre les civils, la lutte anti-japonaise fortifia cette alliance jusqu'en 1940, où des conflits entre communistes et nationalistes reprirent épisodiquement.



De 1940 à 1945, un Gouvernement national réorganisé de la République de Chine, instauré par Wang Jingwei, ancien rival de Tchang Kai-chek au sein du Kuomintang et ancien chef du gouvernement de la République de Chine de 1932 à 1935, collabore avec l'occupant japonais.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis accordèrent une aide financière massive au Kuomintang dans le cadre de l'effort de guerre antijaponais. Les traités inégaux furent abolis par les Américains et les Britanniques en 1943. En février 1945, la conférence de Yalta autorisa l'Union soviétique, avec l'accord tacite du Parti communiste chinois, à chasser l'armée japonaise de Mandchourie.

En 1947, l'aide américaine, s'avérant inefficace, prit fin. En 1948, les troupes du Kuomintang étaient démoralisées, épuisées par la guerre antijaponaise et la corruption du parti nationaliste. Dès la République soviétique chinoise du Jiangxi et surtout après son installation à Yan'an, Mao Zedong avait rompu avec les principes marxistes-léninistes traditionnels, fondés sur les révolutions urbaines à base ouvrière. Dans les territoires qu'il occupait, il poussait une réforme agraire, menant une guérilla paysanne et ralliant les masses rurales. En janvier 1949, son mouvement avait rallié la majorité du pays et Pékin fut prise sans combat par l'Armée populaire de libération. Elle redevint capitale de la Chine sous l'appellation internationale de Beijing. Entre avril et novembre, la plupart des autres villes tombèrent sans grande résistance aux mains des communistes.

En 1949, les Communistes achèvent de prendre le contrôle de la Chine continentale (*achevant en 1950 leur conquête par celle de l'île de Hainan*). Les partisans du Kuomintang se replient sur l'île de Taïwan, et quelques îles du Fujian. Ils y maintiennent le gouvernement sous le nom de la république de Chine. Ce gouvernement basé à Taïwan est initialement le seul État chinois reconnu par les pays occidentaux, et conserve le siège de la Chine à l'ONU jusqu'en 1971, date à laquelle la République populaire de Chine la remplace.

Le 1^{er} octobre 1949, Mao Zedong proclame sur la place Tian'anmen, à Pékin, la fondation de la République populaire de Chine, qui succède à la République de Chine.

Le nouveau pouvoir veut mettre en place un nouvel ordre économique et social à la fois inspiré de l'exemple soviétique et adapté aux réalités chinoises. Dans un premier temps, cherchant d'abord à reconstruire un pays ravagé, il se contente de réformes relativement modérées, inspirées de celles déjà mises en place dans ses anciens bastions du temps de la guerre civile. Le rythme des réformes s'accélère pourtant rapidement, et de nombreuses personnes, soupçonnées de ne pas collaborer avec le régime, sont exécutées.

En 1950, la Chine attaque militairement le Tibet. En octobre 1950, elle soutient activement la Corée du Nord dans le conflit qui l'oppose à la Corée du Sud, en envoyant 1.700.000 volontaires combattre les forces américaines et internationales des Nations-Unies. En 1957, prenant acte des insuffisances du régime, Mao lance la campagne des Cent Fleurs : il invite la population à un débat critique. Les critiques formulées par les intellectuels sont parfois très violentes et inquiètent le parti. Celui-ci réplique par une campagne antidroite et lance en 1958 le Grand Bond en avant, vaste mobilisation pour la modernisation économique qui se solde par une famine responsable de 15 à 30 millions de morts. À partir de ce moment, Mao, très contesté par certains des responsables les plus éminents du parti, perd de son autorité. De nouvelles politiques économiques sont mises en place sous la présidence de Liu Shaoqi.

En 1966, Mao lance la Révolution culturelle, qui lui permet de revenir au pouvoir en s'appuyant sur la jeunesse du pays contre les élites du parti en poste alors. Une période de chaos s'ensuit. La situation est progressivement reprise en main par Zhou Enlai. Peu après la mort de Mao, Deng Xiaoping, considéré comme le leader des réformistes, parvint à se hisser au pouvoir. À la suite de cela, la veuve de Mao, Jiang Qing, et ses associés, la Bande des Quatre, sont arrêtés et jugés, et le gouvernement engage des réformes économiques.

Deng Xiaoping avec le président américain Jimmy Carter.

En décembre 1978, lors du XI^e Comité central du Parti communiste chinois, les dirigeants chinois annoncent qu'ils encourageront les coopérations économiques avec les autres pays et chercheront à obtenir les techniques et équipements les plus avancés du monde. Ce revirement politique marque le début de la politique d'ouverture de la Chine, avec le nouveau concept d'économie socialiste de marché. Le leitmotiv des partisans de la réforme économique est l'ouverture progressive du marché chinois, pour parvenir à la constitution d'une classe moyenne urbaine (*15 % de la population actuelle*) et à l'amélioration du niveau de vie (*qui s'est vérifié par une augmentation spectaculaire du revenu annuel, du niveau de consommation, de l'espérance de vie, de l'alphabétisation*). Les critiques adressées à ces réformes économiques, émanant généralement des paysans les plus pauvres, des observateurs étrangers et des dissidents politiques, notent que ces réformes ont créé de grandes disparités au sein du pays, une importante pollution, une corruption rampante, un chômage croissant et une mauvaise gestion des entreprises d'État. Certains acteurs de la vie politique chinoise, journalistes et magistrats, critiquent également le manque de réformes politiques vers plus de démocratie.



Le pays adopte progressivement une économie de marché et s'insère de plus en plus dans le système économique libéral mondial. En 2001, il adhère à l'Organisation mondiale du commerce. Toutefois, le Parti communiste chinois en conserve le contrôle politique exclusif et maintient sa politique ferme vis-à-vis de groupes menaçant son hégémonie. Ces opposants sont majoritairement des personnes issues de certaines minorités (*notamment du Tibet et du Xinjiang*), certains Hans issus de la classe urbaine ou des dissidents vivant à l'étranger. La question des droits de l'homme reste un des sujets les plus sensibles concernant la République populaire de Chine dans l'opinion occidentale.

Stigmatisant les violations des droits de l'homme, la répression des manifestations de la place Tian'anmen, le 4 juin 1989, a entraîné un embargo sur les ventes d'armes à la Chine. L'Union européenne souhaitait en 2005 lever cet embargo. La République populaire de Chine est de plus en plus influente politiquement à travers le monde. Depuis 2010, c'est la deuxième puissance économique du monde, derrière les États-Unis (*et l'Union européenne*).

Géographie

La Chine a des frontières terrestres avec 14 pays, ce qui en fait, à égalité avec la Russie, l'État avec le plus de voisins au monde. Ses voisins sont : le Viêt Nam et le Laos au sud, la Birmanie au sud-sud-ouest, le Bhoutan et le Népal à l'ouest-sud-ouest, l'Inde à l'ouest-sud-ouest et à l'ouest, le Pakistan, l'Afghanistan, le Tadjikistan et le Kirghizistan à l'ouest-nord-ouest, le Kazakhstan au nord-ouest, la Mongolie au nord, la Russie au nord-est et la Corée du Nord à l'est-nord-est. La Chine a une frontière terrestre totale de 22.117 km, la plus grande au monde. La Chine a également des frontières maritimes avec la Corée du Sud, le Japon et les Philippines.

Le territoire chinois comprend une très grande diversité de paysages, du fait de la taille du pays. À l'est, on retrouve de grandes plaines très peuplées. Au nord, en Mongolie-Intérieure, le climat est semi-désertique, avec la présence du désert de Gobi. La Chine du Sud est dominée par des paysages très vallonnés (*collines et petites chaînes de montagne*) et un climat

tropical. À l'ouest du pays se situe le désert du Taklamakan (*l'un des déserts les plus arides*) et le plus haut plateau du monde, le plateau tibétain. C'est sur ce plateau que se situe le mont Everest, la plus haute montagne du monde (8.849 m).

Les fleuves principaux coulent d'ouest en est, dont le Yangzi Jiang (ou *Chang Jiang*, « long fleuve »), le fleuve Jaune (*centre-est*), l'Amour (*nord-est*). Certains coulent vers le sud (*rivière des Perles, Mékong, Brahmapoutre*). La plupart de ces fleuves se jettent dans la mer de Chine méridionale ou la mer de Chine orientale. Une grande partie des terres arables chinoises se situent autour des deux fleuves principaux, le Yangzi Jiang et le fleuve Jaune, qui sont aussi les foyers principaux des anciennes civilisations chinoises. Le plus grand lac de Chine est le lac Qinghai.

Le climat change beaucoup d'une région à l'autre du fait de la grande taille du pays et de sa topographie complexe. Au nord, un climat sec avec de rudes hivers. Au centre, un climat plus tempéré. Au sud, un climat subtropical humide, marqué par la mousson.

La végétation de la Chine est très diversifiée et développée. Le pays compte plus de 7.000 espèces de plantes ligneuses, dont 2.800 arbres de futaie. Au nord de la Chine, on retrouve une vaste zone de flore composée de chênes verts, des ginkgos bilobas qui sont la seule espèce vivante de ce genre et une des plus anciennes espèces d'arbres connues, des bambous et des azalées, ginkgo, épicea, pin du Yunnan, teck, palissandre, santal rouge, camphrier, ébénier, azalée, camélia. On peut également y voir des forêts entièrement recouvertes de magnolia, de lauriers, des petits buissons et surtout du bambou.

En Chine, près de 10.000 km² de forêts sont déboisées chaque année. Dans le sud du pays, les forêts sont assaillies par des pluies acides qui sont causées par la pollution industrielle. Les déserts couvrent une superficie de 1.300.000 km² et ils progressent jusqu'à 2.000 km² chaque année. C'est en 1978 que le gouvernement lance un programme appelé "Grande Muraille verte" pour stopper la progression du désert. Ce programme visait à planter des plantes xérophiiles (*qui résistent à la sécheresse et servent de coupe-vent*) sur une bande de 7.000 km de long.

Organisation administrative

La République populaire de Chine comprend 22 provinces, l'île de Taïwan constituant selon les dirigeants de Pékin la 23^e province chinoise. En outre, 5 régions autonomes où vivent de nombreuses minorités ethniques ont été définies : le Guangxi, la Mongolie-Intérieure, le Ningxià, le Xinjiang et le Tibet. La Chine compte également 4 municipalités (直轄市, *zhíxiáshì*) que sont Chongqing, Pékin, Shanghai et Tianjin et enfin 2 régions administratives spéciales (RAS), Hong Kong et Macao.

Démographie

Sa population est la plus grande du monde, dépassant les 1,4 milliard d'individus (2020), soit un peu moins de 20 % des 7,65 milliards d'individus (2020) vivant dans le monde. Les chiffres officiels sont néanmoins jugés peu fiables. Selon certaines interprétations, le pays compterait bien davantage d'habitants (*la politique de l'enfant unique ayant conduit à dissimuler beaucoup de naissances*).

Le 28 février 2006, le Bureau d'État des Statistiques (BES) chinois a annoncé que la population de la République populaire de Chine avait augmenté de 7,68 millions de personnes en 2005, soit une croissance naturelle de 5,89 %, contre 5,87 % en 2004. L'espérance de vie est passée de 41 ans en 1952 à 62 ans en 1970 et est estimée à 75,7 ans en 2010 ou 73 ans en 2011. Au 31 décembre 2005, 562 millions de personnes vivent en ville et 745 millions dans les régions rurales. Sur ce chiffre total, on compte 674 millions d'hommes (*soit 51,5 %*) et 634 millions de femmes (*soit 48,5 %*). En 2005, la RPC a enregistré plus de 16 millions de naissances et environ 8,49 millions de décès.

Il existe de nombreux orphelinats pour les enfants abandonnés, mais seuls 2 % d'entre eux ne trouvent pas de parents adoptifs, et restent à l'orphelinat jusqu'à l'âge adulte. La république populaire de Chine a institué un programme permettant les adoptions internationales, mais celui-ci n'a qu'une faible incidence sur le nombre d'adoptions actuellement. De plus, il a été fortement limité en décembre 2006.

En 2010, la politique de contrôle des naissances a eu pour conséquence observable un ratio de 119 garçons nés pour 100 filles, largement au-dessus de la moyenne naturelle (*103 à 107 pour 100*). Ce déséquilibre entre les sexes a pour conséquence la mise en place de trafic humain dans le cadre de la prostitution en Chine. Dans la province du Yunnan des dizaines de femmes ont pu être libérées avant d'être vendues à des réseaux mafieux de la prostitution. Elles étaient destinées à alimenter les lieux de prostitution comme esclaves sexuelles dans les centres urbains de l'Asie du Sud-Est. D'autres femmes devaient rejoindre Taïwan afin de s'y marier.

Le chef adjoint des services d'enquêtes sur les crimes indique qu'entre 30.000 et 60.000 enfants disparaissent chaque année en Chine sans pouvoir indiquer toutefois le pourcentage attribué au trafic humain. En août 2009, le ministère chinois de la Sécurité publique a mis en place un programme pilote destiné à informer les populations migrantes de ce trafic. Le gouvernement de la République populaire de Chine tente de réduire le problème à travers des campagnes de sensibilisation via le planning familial, mettant en valeur le rôle des filles, mais également en interdisant le diagnostic de sexe prénatal.

La République populaire de Chine est un État multiethnique, composée officiellement de cinquante-six ethnies (*définissant une identité ethnique et/ou culturelle*) dont l'ensemble forme la Nation chinoise. L'égalité en devoirs et en droits de toutes ces ethnies est inscrite dans le droit constitutionnel de la République populaire de Chine.

En 2006, on estime que cent trente millions de Chinois vivent avec moins d'un euro par jour, soit près de 9 % de la population totale. En revanche, le nombre de millionnaires en dollars américains est passé de moins de 100.000 en 1999 à plus de 7 millions aujourd'hui, en faisant de la Chine, devant l'Inde, le premier pays de millionnaires au monde. L'immense majorité d'entre eux est concentrée dans les mégapoles et les régions les plus développées :

- le delta de la Rivière des Perles, ou la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao, au sud, avec 62 millions d'habitants, soit près de 70 millions d'habitants en ajoutant Hong Kong, et une croissance moyenne de 16 % par an, tirée par les investissements conjugués de Hong Kong, de Taïwan, du Japon, de la Corée, des États-Unis et de l'Europe ;
- le delta du fleuve Yangzi, à l'est (*comprenant Shanghai, le Zhejiang, le Jiangsu*), rassemblant plus de 125 millions d'habitants dans plus de 17 villes millionnaires en habitants ;
- la région capitale Jing-Jin-Ji, au nord (*comprenant Pékin, Tianjin, le Hebei*), avec près de 55 millions d'habitants ;
- Les métropoles centrales (*comprenant Xi'an, Wuhan, Changsha*) et le long du fleuve Yangzi (*fleuve Bleu*) avec plus de 60 millions d'habitants dont plus de 45 millions rien qu'à Chongqing et Chengdu.

Ethnie Han

Deux jeunes hommes hans habillés en hanfu, costume traditionnel des Hans.

Les Hans, largement majoritaire (92 % de la population) est elle-même relativement hétérogène, et peut être également appréhendée comme un vaste ensemble de coutumes partageant des caractéristiques culturelles et linguistiques proches, en particulier la grammaire et l'écriture, basées sur les hanzi. Les différences entre les langues parlées, comme le mandarin, le hakka, le cantonais ou le shanghaien, sont cependant très fortes.



Ethnies minoritaires

La République populaire de Chine reconnaît l'existence de cinquante-cinq ethnies en plus des Hans au sein de la nation chinoise.

Elles sont constituées de citoyens chinois ayant une langue maternelle ou une culture non-han. La loi sur le contrôle des naissances ne s'applique pas aux ethnies minoritaires, notamment au Tibet et dans les régions peu peuplées de l'Ouest, pouvant avoir plus d'un enfant par couple, contrairement aux Hans qui n'avaient droit qu'à un seul enfant.

Le cas le plus médiatisé est celui du Tibet. Le gouvernement tibétain en exil et ses sympathisants en Occident y dénoncent un génocide et des mesures discriminatoires, notamment des atteintes à la liberté de religion, une marginalisation culturelle entraînant une marginalisation économique, ou la loi autoritaire sur le contrôle des naissances malgré les aménagements spécifiques. Quoique moins médiatisé, un sentiment équivalent existerait chez les Ouïghours musulmans du Xinjiang, considérés comme victime d'une domination han, des atteintes à la liberté religieuse et culturelle, et la politique de peuplement vers l'Ouest qu'ils considèrent comme une colonisation han. Dans les années 2010, des centaines de milliers de musulmans pratiquants ouïghours et kazakhs passent par des camps de rééducation chinois. En 2018, le nombre des détenus est estimé à un million par Amnesty International. L'idéologie communiste est inculquée aux détenus qui d'après les témoignages y subissent des tortures et sont forcés à manger du porc et à boire de l'alcool. La Chine reconnaît officiellement l'existence de ces camps le 9 octobre 2018, appelés officiellement "centres de formation professionnelle".

L'économie

On estime que la Chine a été la première puissance économique mondiale durant la majeure partie des vingt derniers siècles de l'histoire. Jusqu'au XVIII^e siècle et la révolution industrielle, c'est également en Chine qu'on trouvait le niveau de vie le plus élevé de la planète.

La Chine, première civilisation à utiliser le papier monnaie, a une longue histoire de relations économiques internationales. On retiendra quelques points de repères utiles :

- La dynastie des Yuan a organisé un système de routes et de poste efficaces, contribuant à la modernisation de l'économie chinoise.
- Au début de l'ère Ming, les flottes de l'amiral Zheng He ont renforcé les liens existant déjà sur la route des épices, entre l'Inde, la côte africaine orientale, l'Indonésie et supposément l'Australie ainsi que les Amériques (*avant les Européens, cf. les cartes de l'Amiral de cette époque*).
- À la suite d'une période de repli sous les Ming, la dynastie Qing a vu son déficit économique s'accroître avec l'arrivée des colonisateurs occidentaux. Au milieu du XIX^e siècle, l'économie chinoise a été dans sa plus grande partie asservie au commerce de l'opium pour les intérêts des colonisateurs, précipitant le pays dans un chaos économique et politique.
- Le règne de Mao Zedong a été synonyme d'une nouvelle période de quasi-autarcie économique, en dehors de certains échanges avec les pays de la sphère communiste.

Aujourd'hui, le Parti communiste chinois définit l'économie de la Chine comme une économie socialiste de marché (*officiellement, système économie de marché socialiste*). De 1978 à 1989, le gouvernement chinois a mené une politique de réformes économiques importantes, faisant passer la Chine d'une économie planifiée de type soviétique à un socialisme de marché, conservant la structure rigide de contrôle par le Parti communiste chinois, ce qui l'a fait appeler "l'atelier du

monde". Dans ce but, la collectivisation de l'agriculture a laissé place à un système de responsabilisation individuelle des terres. Les cadres locaux ont acquis plus de marge de manœuvre, des gérants ont été introduits dans les secteurs industriels, permettant l'essor de nombreuses petites entreprises, alors nommées getihu. Cette politique a permis d'attirer de nombreux commerçants et investisseurs étrangers. Le contrôle des prix a été relâché, à l'exception notable de produits de première nécessité pour les paysans.

Dans ce nouveau système économique, les entreprises publiques ou danwei ont du mal à trouver leur place et rencontrent de plus en plus de difficultés. Leurs pertes ont atteint le chiffre record de 102,6 milliards de yuans (12,75 milliards de dollars américains) en 2005, soit une augmentation de 56,7 % en base annuelle, selon les chiffres du Bureau d'État des Statistiques (BES).

L'enrichissement personnel (*individualisme*) et la consommation (*soutenue par des politiques néokeynésiennes dès 1997*) sont devenus de nouveaux moteurs économiques, accompagnés par une professionnalisation progressive des techniques de gestion, destinées à améliorer la productivité. Le gouvernement a également œuvré pour attirer des capitaux étrangers, sources cruciales de développement économique. Des zones économiques spéciales (ZES), exemptes de taxes, ont été créées à cet effet, étendues peu à peu à tout le littoral. Grâce à l'introduction du libre-échange, on observe qu'un quadruplement du produit intérieur brut (PIB) s'est produit depuis 1978.

Les exportations chinoises vers les États-Unis représentaient 125 milliards de dollars américains en 2002, tandis que les importations américaines atteignaient 19 milliards. Ce déséquilibre est attribué de façon récurrente par les États-Unis à un taux de change jugé défavorable entre le yuan et le dollar américain.

En 2010, la Chine est devenue la deuxième puissance mondiale. Le PIB de la Chine s'est élevé à 5.878,6 milliards de dollars en 2010, contre 5.472 milliards au Japon. Ce développement effréné des activités économiques est davantage dû aux investissements et aux exportations qu'à la consommation intérieure. En décembre 2014, le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé que le PIB de la République populaire de Chine est cette année-là le plus élevé du monde en parité de pouvoir d'achat (PPA). D'après les données du FMI d'avril 2021, le PIB PPA de la Chine n'a toutefois dépassé celui des États-Unis qu'en 2017. En 2018, elle n'est cependant qu'au 85^e rang mondial pour le PIB (PPA) par habitant.

La République populaire de Chine est membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) depuis le 11 décembre 2001. L'essentiel de son commerce se fait avec l'Union européenne (20,4 %), les États-Unis (17,7 %), Hong Kong (13,4 %) et le Japon (8,1 %). La balance commerciale de la Chine est excédentaire avec un grand nombre de pays. Les points forts des exportations chinoises sont le textile, les tracteurs, les montres et les jouets (85 % du marché mondial), les appareils photographiques et les ordinateurs portables (55 % du marché), les téléviseurs et les machines à laver (30 %), 15 % pour l'acier...

La présence des entreprises étrangères sur le sol chinois est en grande partie à l'origine de la forte accélération de la croissance des exportations. Elles ont attiré la main-d'œuvre qualifiée dans les zones côtières où elles se sont implantées. Seulement 41 % des exportations chinoises proviennent d'entreprises intégralement chinoises. Aujourd'hui, 39 % des exportations en provenance de Chine sont réalisées par des entreprises dont le capital est à cent pour cent étranger et 20 % sont le fait de partenariat entre les sociétés étrangères et les sociétés chinoises. La Chine continentale entretient son attractivité pour les entreprises avec une main-d'œuvre bon marché et non syndiquée. Cependant le prix de la main-d'œuvre croît rapidement, en 2010, il a progressé de 24 %.

De plus, il faut ajouter que le pays possède la plus grande force de travail au monde avec 813,5 millions de travailleurs disponibles.

Les conséquences de la croissance économique actuelle sont nombreuses. Le revenu moyen annuel d'un ouvrier chinois est de mille trois cents dollars américains. Les salaires augmentent régulièrement sur le littoral Pacifique. La Chine a accumulé la plus confortable réserve de devises du monde moderne, à hauteur de 2.200 milliards d'euros selon la Banque populaire de Chine. Cela place le pays dans une situation de dollar trap (*en français, piège du dollar, ou réserves de change libellées en dollar, ainsi qu'un stock de bons du Trésor américain*) vis-à-vis des États-Unis.

En 2014, la Chine fonde la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB) pour contrebalancer le poids des institutions financières issues du monde occidental (*et ce alors que plusieurs pays occidentaux acceptent toutefois d'en devenir membre*). Dotée de dizaines de milliards de dollars, elle a pour but d'asseoir la nouvelle diplomatie économique chinoise afin de financer les besoins massifs en infrastructure en Asie (*autoroutes, chemins de fer, télécommunications, etc.*), à partir de réseaux financiers convergeant vers la Chine.

Énergie

Le barrage des Trois-Gorges, dans la province du Hubei, est le plus grand barrage ainsi que le plus grand générateur d'électricité au monde.

La Chine est devenue la troisième consommatrice d'électricité après les États-Unis et l'Union européenne. La consommation par habitant, de l'ordre de 3.400 kWh par an (*contre plus de 13.000 kWh/hab/an aux États-Unis*), croît de façon très rapide. Les coupures d'électricité ou le rationnement sont fréquents dans le pays. La production d'électricité a plus que triplé de 1990 à 2004. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit que cette production



doublera dans les dix prochaines années. Environ 75 % de cette électricité est produite par des centrales au charbon (*très abondant en Chine*) très nocives. Le charbon devrait continuer à dominer le secteur électrique chinois. Selon le MIT, la Chine construirait chaque semaine l'équivalent de deux nouvelles centrales au charbon, d'une capacité de 500 mégawatts électriques chacune. En 2019, les capacités des centrales à charbon chinoises atteignent près de 1.000 GW (*contre un peu plus de 500 GW en 2005*).

La Chine s'oriente également vers un développement de l'électricité nucléaire. En 2010, six centrales nucléaires sont construites dans les régions côtières et dix autres en construction. La capacité nucléaire installée était alors de 10 GW, elle est de 45,5 GW en 2019, soit 4,9 % de la production nationale d'électricité.

La Chine est le 5^e producteur mondial de pétrole, pourtant, la production nationale ne suffit plus. L'implantation de derricks en mer dans la zone côtière du Vietnam fin 2013 a d'ailleurs provoqué de fortes tensions entre les deux pays. En 2005, en raison de sa forte croissance, la Chine a été contrainte d'importer 30 % de sa consommation de pétrole. Si cette croissance se maintient à ce rythme, en 2025, le pays importera 82 % de ses besoins en pétrole.

Engagée dans de tels besoins pétroliers et gaziers, la Chine cherche à sécuriser ses approvisionnements en pétrole : la Russie, certains pays africains, les pays du Golfe et l'Iran sont ses fournisseurs. Par exemple, la Chine est en train d'investir près de quinze milliards d'euros pour construire un oléoduc et un gazoduc (*de 2.380 et 2.800 kilomètres de long*) afin d'acheminer le pétrole et le gaz du golfe du Bengale, jusqu'à Kunming dans le Yunnan, via le port de Kyaukpyu.

Agriculture et ruralité

Selon les estimations de l'Organisation de coopération et de développement économiques, le secteur agricole représente encore aujourd'hui 15 % du produit intérieur brut de la Chine et assure 40 % de l'ensemble des emplois. Une part qui s'élevait à 71 % à la fin des années 1970. Ce secteur constitue donc, malgré le développement industriel récent, une part importante de l'économie chinoise. Plus de 700 millions de personnes vivent dans les zones rurales, avec de très fortes migrations vers les villes. À titre d'exemple, le Guangdong est passé de 35 millions d'habitants en 1987 à 105 millions en 2013, soit un triplement.

Les exploitations agricoles sont détenues par les collectivités villageoises qui les louent à des agriculteurs, souvent avec des baux de trente ans.

Depuis 5.000 ans, le riz domine l'activité rurale de la Chine et constitue l'aliment de base de la majorité de ses habitants. L'agriculture chinoise est pénalisée par le peu de zones cultivables. Du fait de l'urbanisation croissante, de la pollution et de la désertification, on estime que la surface cultivable diminue d'environ 2.500 km² par an. Pourtant, entre 1990 et 2003, la production agricole a augmenté de 90 %. Bien que le parti communiste, sous l'impulsion de Mao Zedong se soit appuyé sur les paysans pour prendre le pouvoir, et qu'ils constituent donc la base de sa légitimité, ces derniers ont connu des fortunes diverses, reflétant les différentes options idéologiques suivies ces dernières décennies. Le gouvernement chinois reste néanmoins très attentif au sort des paysans, qui reste plus que jamais l'une de ses priorités. Pourtant, les aides publiques ne représentent que 6 % environ du revenu des agriculteurs, contre 20 % aux États-Unis, 34 % dans l'Union européenne et 58 % au Japon.

On estime qu'environ 8 millions de paysans quittent la campagne chaque année pour rechercher un emploi, et que depuis 1979, entre 80 et 200 millions de paysans auraient émigré en ville. Par ailleurs, plusieurs parents partent pour la ville, abandonnant leurs enfants à la campagne avec les générations trop âgées pour travailler, du fait des mauvaises conditions par lesquelles ils seront employés.

Il faut souligner un paradoxe. Tandis que des terres agricoles sont menacées par l'étalement urbain, la construction des voies de communication et le développement d'une industrie rurale (*de sous-traitance*) mais aussi par des phénomènes de désertification, de lessivage des sols et d'érosion, la Chine a sur son territoire des fronts pionniers. Ces fronts pionniers sont différents de ceux que l'on trouve au Brésil. Ils ressemblent plutôt à des oasis. En effet ils sont installés dans des zones désertiques ou semi-désertiques de manière ponctuelle. On les trouve en particulier dans la région autonome du Xinjiang, où ils sont gérés par la Société de production et de construction du Xinjiang.

Industries et matières premières

La Chine possède également les plus importantes réserves de métaux rares au monde et dont l'utilisation principale est précisée ci-après entre parenthèses : 95 % des gisements de terres rares (*nanotechnologie*), 87 % de l'antimoine (*semi-conducteur*), 84 % du tungstène (*métal le plus réfractaire, outils durs*), 83 % du gallium (*photovoltaïque*), 79 % du germanium (*fibre optique*), 60 % de l'indium (*écran plat, photovoltaïque*) et 51 % de la fluorine (*métallurgie, téflon, fréon*). L'usage croissant de ces minerais dans les nouvelles technologies et l'industrie, face à une production concentrée et limitée, laisse craindre des risques de pénuries à plus ou moins long terme.

Monnaie chinoise

Le yuan est la devise nationale de la République populaire de Chine, le nom officiel étant Renminbi, abrégé en RMB et signifiant "la devise du peuple".

Bien que son nom officiel soit Renminbi, c'est le terme yuan qui est en général employé. Le yuan se subdivise en 10 jiaos (*ou 10 maos*), eux-mêmes subdivisés en 10 fens. On trouve des billets de 1, 5, 10, 20, 50 et 100 yuans, et des billets de 1, 2 et 5 jiaos. Les pièces, peu utilisées, sont de 1 yuan, 5 jiaos et 1, 2 et 5 fens.

Dette chinoise

Selon l'Institut de la finance internationale, la dette totale chinoise (*dette publique, dette des entreprises et des ménages*) représentait plus de 300 % du PIB chinois en 2019, soit environ 15 % de la dette mondiale.

Politique

La RPC a adopté sa Constitution actuelle le 4 décembre 1982.

Portrait de Mao Zedong, ornant la place Tian'anmen en 1951.

Le gouvernement de la RPC est intégralement dirigé par le Parti communiste chinois. En l'absence de séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, la RPC est une dictature, un régime totalitaire. Bien que des pas aient été faits dans le sens d'une libéralisation politique, notamment à travers des élections contestées au niveau des villages, le parti garde le contrôle effectif sur les décisions gouvernementales en utilisant des méthodes autoritaires pour mater les contrevenants.

Les organes du pouvoir d'État sont l'Assemblée nationale populaire (ANP), le président et le Conseil des affaires de l'État. Les membres du Conseil des affaires de l'État incluent le Premier ministre, un nombre variable de vice-Premiers ministres (*actuellement quatre*), cinq conciliateurs d'État (*théoriquement égaux aux vice-Premiers ministres, mais avec des portefeuilles réduits*), et vingt-neuf ministres et commissions du Conseil des affaires de l'État.

Sous le régime de la Constitution de la République populaire de Chine, l'ANP est le plus haut organe de pouvoir d'État en Chine. Il se réunit chaque année environ deux semaines et approuve les nouvelles grandes lignes politiques, les lois, le budget, et les principaux changements de personnel. La plus grande partie de la législation de la RPC est adoptée par le Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire. La plupart des initiatives sont représentées au Comité permanent pour qu'elles soient considérées par le Conseil des affaires de l'État après qu'elles ont obtenu l'aval du Comité du Bureau politique du Parti communiste.

Politique intérieure

La censure est une routine assimilée dans toute l'infrastructure médiatique et le PCC réagit promptement à toutes les organisations qu'il considère comme une menace pour le régime, comme ce fut le cas lors des manifestations de la place Tian'anmen. Il existe un ministère de la propagande qui applique la censure sur les moyens d'expression. Le Bureau du film garde le contrôle sur la diffusion des films, et la télévision n'échappe pas à la censure. Internet est également contrôlé (*toutes les connexions sont filtrées*) et de nombreux sites web sont inaccessibles comme freetibet.org (*libération du Tibet*), YouTube, Twitter, la passerelle Live.com (*Windows Live Messenger*) ou encore Flickr.

La Chine est classée 177^e/180 pour la liberté de la presse par l'organisation non gouvernementale internationale Reporters sans frontières. En 2020, elle est le pays du monde où le nombre de journalistes emprisonnés est le plus élevé. Plusieurs personnalités écrivant pour une Chine démocratique, telles que le militant Liu Xiaobo (*décédé en 2017*) et le journaliste Gao Yu, ont été emprisonnées.

Il existe quelques partis très minoritaires au sein de la RPC, bien que leur rôle ne soit que "consultatif".

À la fin de la décennie 2010, la Chine met en place un système de surveillance de la population, initialement au Tibet, puis pour prévenir des actions terroristes notamment ouïghoures et surveiller les organisations non autorisées et/ou considérées comme déviantes selon la loi chinoise (*par ex : Falun Gong*). Ce système est ensuite généralisé à l'ensemble des individus présents en Chine afin d'établir un système de réputation de la population au moyen d'outils de vidéo-surveillance, il est appelé "l'œil céleste" par la population locale. Il était prévu au 13^e plan quinquennal chinois que le système soit opérationnel en 2020. Cette surveillance est aussi réelle au sein de certaines entreprises présentes en Chine.

Plusieurs problèmes de santé publique d'ampleur émergent en RPC : problèmes de santé liés à la mauvaise qualité de l'air et à la pollution de l'eau, l'épidémie de sida et le tabagisme.

Une part importante de la diffusion actuelle du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) a pour origine l'usage de drogue par voie intraveineuse et la prostitution. Le nombre de personnes infectées par le VIH a été estimé entre 430.000 et 1,5 million, voire, des estimations beaucoup plus hautes. Dans de nombreux secteurs ruraux de Chine, dans les années 1990, notamment dans la province du Henan, des dizaines, voire des centaines de milliers d'agriculteurs et de paysans ont été infectés par le VIH lors de leur participation à des programmes d'État de collecte de sang dans lesquels l'équipement contaminé était remployé.

L'hépatite B est endémique en Chine continentale, touchant un large pourcentage de la population : environ 10 %. Elle entraîne des dérèglements ou des cancers du foie, causes courantes de mort en Chine. Une corrélation a été établie entre l'hépatite et la sous-natalité de filles à la naissance, qui expliquerait en partie le déséquilibre numérique hommes-femmes. Un programme mis en place en 2002 a pour but de vacciner tous les nouveau-nés en Chine continentale.



Depuis le 8 décembre 2019, une épidémie devenue pandémie causée par un virus (*le SARS-CoV-2*) de la famille des coronavirus est en cours. La maladie, dite maladie à coronavirus 2019 (*COVID-19*), trouve son origine dans la ville de Wuhan, située dans la province du Hubei, qui reste le foyer principal de la pandémie. La ville de Wuhan est mise en quarantaine le 23 janvier 2020. La première infection est probablement due à une transmission du virus d'un animal vers l'Homme. La transmission interhumaine est confirmée par l'OMS le 23 janvier 2020. Le virus s'est propagé en Asie puis dans le monde entier progressivement. Au début, les principaux cas de contaminations et de décès se situent en Chine continentale, mais la maladie se répand ensuite hors de Chine, tandis que l'évolution du nombre de contaminés en Chine ralentit. L'Organisation mondiale de la santé classe la COVID-19 comme une pandémie le 11 mars 2020.

La défense nationale de chine

La Chine a développé sa bombe A en 1964. Elle est membre du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Selon la position officielle du gouvernement de la RPC, la Chine adopte une politique de défense nationale à caractère défensif. La Chine ne prétend aucunement à l'hégémonie, tel est l'engagement fait par le peuple chinois devant le monde.

La Chine dispose d'une petite quantité d'armes nucléaires, pour son autodéfense. Elle s'engage à ne pas être la première à utiliser l'arme nucléaire, à ne pas l'utiliser, ou menacer de l'utiliser contre les pays qui ne détiennent pas d'armes nucléaires.

Créée dans la première moitié du XX^e siècle pour chasser l'alliance des huit nations, l'Armée populaire de libération (APL) "serait" la plus grande armée du monde. Toutefois, étant donné la composition de cette armée, son efficacité potentielle en matière militaire est jugée limitée. L'APL comprend les forces navales et aériennes. Le budget militaire de la Chine représentait officiellement 1,35 % de son PIB en 2005. Ce budget correspond à 7,4 % des dépenses publiques en 2006. La Chine augmente depuis ses dépenses militaires. Cette hausse devrait atteindre 17,8 % et s'établir à 351 milliards de yuans, soit environ 34,4 milliards d'euros. D'après d'autres estimations, la Chine se placerait au second rang mondial, derrière les États-Unis (*au moins 400 milliards de dollars*). La RPC, malgré sa possession d'un arsenal nucléaire et de son matériel de propulsion, est considéré comme ayant des capacités limitées dans le cas d'un conflit en dehors de ses frontières, ce qui l'empêcherait de prétendre au statut de véritable superpuissance mondiale. Ce constat est notamment lié à ses effectifs navals et aériens (*flottes limitées et encore peu modernes*).

La Chine s'équipe militairement en prévision d'un éventuel conflit autour de l'île de Taïwan. Des chasseurs tels que le Su-27 et le Su-30 ont été achetés à la Russie à cet effet, parallèlement à une production locale. La défense aérienne s'articule autour des missiles sol/air ultramodernes S-300, considérés comme le meilleur système d'interception au monde. La RPC est également en train d'améliorer rapidement ses forces blindées en y intégrant des fonctions de ciblage électroniques. La RPC est considérée comme leur seule véritable menace conventionnelle par les États-Unis, qui ne cachent pas leur mécontentement à ce sujet, voyant leurs anciennes chasses gardées menacées en Orient dans le monde devenu multipolaire. L'armée chinoise est bel et bien la plus grande du monde avec environ 2,3 millions d'hommes dans ses rangs. Ce chiffre impressionnant n'est pourtant pas significatif en regard de la population chinoise. De plus, il tend à diminuer puisque l'on tente de moderniser l'armée. La Chine se place au deuxième rang des dépenses militaires mondiales. En effet celles-ci s'élèvent à environ 56 milliards d'euros par année. Toutefois ce chiffre toujours en augmentation est dix fois moins élevé que celui du budget militaire américain. Les dépenses militaires chinoises représentent 1,4 % du PIB chinois, contre 4 % pour les États-Unis et environ 2 % pour la France et le Royaume-Uni. En revanche le budget militaire augmente chaque année de manière soutenue (*environ 17 % en 2008 et plus de 14 % en 2009*). Et l'on ne parle ainsi que des chiffres officiels déclarés par Pékin. Un rapport du Pentagone évalue le budget militaire chinois 2007 entre 97 et 139 milliards. Aussi, d'un point de vue nucléaire, la Chine possède un nombre important de têtes nucléaires actives (*Chine : environ 145, Russie : 5.800, États-Unis : 5.113, France : 348, Royaume-Uni : moins de 200*), mais fait preuve, du moins dans le discours officiel, d'une réticence à en user ou à entrer dans une course à l'armement nucléaire. On note tout de même les importants défilés militaires chinois où le pays affiche, avec fierté, à sa population et au monde sa force armée, on ne peut plus disciplinée.

La militarisation extrême des régimes communistes de l'après-guerre semble toucher moins fortement la Chine que, par exemple l'URSS en son temps. Cependant, on constate que la Chine attache un intérêt grandissant à sa force armée, à sa force de frappe nucléaire et aux innovations technologiques, telles que le nouvel avion furtif, le Chengdu J-20, dont le premier vol a eu lieu le 11 janvier 2011. L'image internationale de l'APL a été mise à mal lors des manifestations de la place Tian'anmen, au cours desquelles des protestataires pacifiques ont été tués.

L'APL-3, c'est-à-dire le troisième département de l'état-major de l'Armée populaire de Libération dont le siège est dans la banlieue de Pékin, est l'équivalent chinois de la NSA américaine. Il procède à des écoutes dans plusieurs pays du monde.

Par ailleurs la Chine est membre de l'Organisation de coopération de Shanghai.

Développement spatial

Après la scission sino-soviétique, la Chine a commencé à développer son propre programme nucléaire et de systèmes de propulsion pour armes nucléaires. Le programme de lancements de satellites fut une excroissance naturelle de ce projet. Cela résulta en 1970 par le lancement de Dong Fang Hong I, le premier satellite chinois. La Chine devint alors le cinquième pays à avoir lancé indépendamment son satellite. Un programme spatial habité est d'ores et déjà une réalité.

Yang Liwei, premier astronaute de Chine en 2003.



Le 19 novembre 1999, la navette inhabitée Shenzhou 1 a été lancée, comme premier test de son "Programme 921". Après trois autres tests, Shenzhou 5 a été lancé le 15 octobre 2003, à l'aide d'une fusée Longue Marche 2F et du taïkonaute (*du chinois taikong : espace*) Yang Liwei, faisant de la Chine le troisième pays ayant propulsé un véhicule habité dans l'espace par ses propres moyens. La seconde mission, Shenzhou 6, a été inaugurée avec succès le 12 octobre 2005. Des observateurs ont estimé que la fusée Longue Marche était calquée sur le modèle russe, Soyouz, ce qui est contesté par les Chinois. Le programme émergent de la République populaire de Chine a suscité de vives réactions aux États-Unis, où un rapport du Congrès à la suite du lancement de 2003 observait, « *Si les motivations les plus immédiates dans ce programme s'avèrent être le prestige politique, les efforts de la Chine vont presque certainement contribuer à améliorer les systèmes spatiaux militaires entre 2010 et 2020* ». Des échos grinçants ont été émis de la presse indienne, qui ironise sur le déballage d'une technologie vieille de quarante ans. Parallèlement, le statut des frontières militaires spatiales est complexe et incertain.

En octobre 2010, des ingénieurs du National Supercomputing Center de Tianjin développent le plus puissant supercalculateur du monde, Tianhe-I.

En 2021, la Chine devient numéro un mondial des lancements de fusées, avec 56 lancements, correspondant à 38 % du total des lancements dans le monde.

Politique extérieure et affaires étrangères

La République populaire de Chine a ouvert des relations diplomatiques avec la majorité des pays du monde, faisant de la reconnaissance de la Politique d'une seule Chine (*Taiwan comme province de la RPC*) une condition préalable pour nouer des relations officielles avec la RPC.

Elle interdit activement la venue en Chine de cadres politiques taïwanais, à l'exception notable des entrevues ayant eu lieu en 2005 et 2006. Les manifestations politiques du Guomindang, relayées par les télévisions ont pourtant eu lieu dans la ville de Xiamen dans le Fujian, lors des élections municipales taïwanaises de Taipei.

Tenzin Gyatso, le 14^e dalaï-lama établi à Dharamsala en Inde est également interdit de séjour en Chine. Li Hongzhi, fondateur du mouvement spirituel Falun Gong, fort de plus de 14 millions de membres, et considéré par les autorités chinoises comme une secte, est aussi interdit de séjour.

En 1971, la République populaire de Chine a remplacé la République de Chine comme seul représentant légitime de la Chine aux Nations unies, et comme un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

En 2013, le président Xi Jinping lance le projet de Nouvelle route de la soie, connu aussi sous l'acronyme BRI (*Belt and Road Initiative*). Il a pour but de relier la Chine à l'Europe et à l'Afrique au moyen d'investissements dans des infrastructures routières, ferroviaires et maritimes, afin de permettre l'intensification des échanges économiques entre ces territoires. Le projet a conduit à certaines crises diplomatiques, notamment avec les pays africains et asiatiques qui critiquent son aspect impérialiste.

Échanges avec Taïwan

Historiquement, à la suite du repli sur Taïwan du gouvernement de la République de Chine, celui-ci affirmait sa souveraineté sur la Chine continentale et refusait de reconnaître le nouveau gouvernement de la République populaire établie dès 1949 sur le continent. L'île de Taïwan ainsi que quelques îles du Fujian, toujours gouvernées par la République de Chine, est de facto indépendante depuis 1949.

Les relations entre la Chine continentale et Taïwan sont marquées par un statu quo : ni indépendance ni réunification forcée. L'île de Taïwan est peuplée à 96 % de Hans et 4 % d'aborigènes de Taïwan. Elle est considérée par la RPC comme la 23^e province de Chine, même si elle n'y exerce pas de souveraineté de facto, et constitue pour elle une affaire intérieure.

La République de Chine (*Taiwan*) a connu par la suite un développement économique et social important et est devenue démocratique et riche, avec la première industrie mondiale des composants informatiques, dont les habitants (*en majorité venus lors de la défaite face aux communistes entre 1945 et 1949*) sont partagés entre le désir de participer à une Grande Chine et celui d'une scission totale qui résulterait d'une indépendance proclamée et reconnue de l'île. Les élections législatives de 2008 en République de Chine à Taïwan ont donné une large victoire au "camp bleu" (*favorable au maintien du statu quo avec la Chine*) : 86 sièges sur 113.

La République populaire de Chine affirme en permanence son opposition aux velléités indépendantistes de certains partis politiques (*camp vert*) de la République de Chine (*Taiwan*) qui cherchent à faire reconnaître par la communauté internationale l'indépendance de facto de Taïwan. La RPC affirme que l'exécution d'une déclaration d'indépendance de l'île de Taïwan ainsi que le refus sine die des négociations en vue de la réunification, sera traduit comme un casus belli.

Échanges avec le Japon

Les relations entre la Chine et le Japon sont essentielles, avec de très nombreuses usines japonaises présentes, même si elles ont été mises à mal ces dernières décennies, jusqu'en 2006, à cause du refus du Japon de reconnaître les crimes commis par son armée en Chine dans la première moitié du XX^e siècle, notamment le massacre de Nankin, et par le fait que le Premier ministre de l'époque, Jun'ichirō Koizumi, rendait hommage au sanctuaire Yasukuni.

L'arrivée au pouvoir en 2012 du nationaliste du Parti libéral-démocrate Shinzō Abe au Japon provoque un boycott des produits japonais, notamment lors d'accrochages autour d'îlots revendiqués par les deux pays.

Les relations sino-nippones sont très importantes sur le plan des échanges commerciaux mais toujours extrêmement heurtées sur le plan politique, où les deux pays se rêvent comme grands frères de leurs voisins asiatiques.

Échanges avec l'Union européenne

Les Chinois gardent en mémoire les invasions des armées européennes du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle qui ont pillé et détruit plusieurs palais impériaux, dont l'ancien Palais d'Été, et ont été perçus comme des barbares qui n'ont pas respecté les règles qu'ils présentaient comme bases de la Civilisation.

Les relations économiques entre la Chine et l'Union européenne s'intensifient au cours des années 1970 et 1980, à travers l'investissement en Chine d'entreprises européennes. Ce mouvement est interrompu par la répression violente des manifestations de la place Tian'anmen en 1989 mais ce froid dans les relations diplomatiques et économiques est de courte durée.

Dans les années 2000 et 2010, l'enrichissement de la Chine lui permet de prendre des participations dans les entreprises européennes. La Chine a notamment racheté l'exploitation du port du Pirée, premier de Grèce, ainsi que la marque européenne Volvo, avant de prendre 14 % du groupe Stellantis (*ex-PSA*) au début de l'année 2014.

Échanges avec la France

Les relations franco-chinoises sont en forte croissance depuis 20 ans, même si les marchés chinois, très hétérogènes, avec de multiples décideurs locaux, sont mal connus en France.

La France a établi un dialogue diplomatique avec la Chine à l'initiative du général de Gaulle, premier grand dirigeant occidental à reconnaître la Chine le 27 janvier 1964. Geste audacieux à l'époque, cela a été apprécié par les autorités chinoises et a été la base d'un dialogue constructif. En 1997, la France et la Chine établissent un partenariat stratégique global qui va dans le sens d'un renforcement des échanges aussi bien culturels, économiques que diplomatiques. Pour commémorer l'établissement en 1964 du dialogue diplomatique, le président chinois Hu Jintao s'est rendu en visite d'État en France en janvier 2004, année déclarée "année de la Chine en France".

D'un point de vue économique, la France est le 4^e partenaire européen de la Chine, après l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie. En 2009, les exportations françaises vers la Chine s'élèvent à 7,9 milliards d'euros, et les importations françaises depuis la Chine à 29,7 milliards d'euros, soit une couverture de 27 % contre 72 % pour l'Allemagne. Le déficit commercial entre la France et la Chine s'est accru ces dernières années. Le déficit commercial de la Chine avec l'Union européenne s'est aussi creusé de façon importante, atteignant 100 milliards d'euros sur les huit premiers mois de 2006.

Le 26 novembre 2008, la Chine a reporté un sommet Union européenne-Chine en raison de la rencontre prévue le 6 décembre 2008 en Pologne entre Nicolas Sarkozy et le Dalai Lama, entraînant quelques critiques.

Échanges avec la Russie

Dirigeants du BRICS, en 2014.

En 2004, la Russie a donné son accord pour transférer l'île Yinlong et la moitié de l'île Haixiazhi à la Chine, mettant fin à une longue dispute. Ces deux îles se trouvent au confluent de l'Amour et de l'Oussouri, et ont été à l'origine d'un conflit menant à la dégradation des relations entre les deux pays dans les années 1960. Ce geste a été mené dans une volonté de réconciliation et de renforcement des liens économiques, et a été critiqué des deux côtés. Des manœuvres militaires sino-russes ont eu lieu en été 2005, ce qui témoigne en surface du moins de l'efficacité de cette volonté. Les critiques ont émané des fermiers kazakhs qui ont perdu leur territoire sur les îles, tandis que des Chinois et des communautés chinoises ont critiqué ce traité qui équivaut selon eux à une légitimation du contrôle russe de la Mandchourie extérieure, cédée à la Russie impériale par la dynastie Qing à la suite des Traités inégaux, dont le traité d'Aigun en 1858 et la Convention de Pékin en 1860, en échange de l'utilisation exclusive du pétrole russe.



Échanges avec l'Afrique

Les relations de la Chine avec l'Afrique sont anciennes : la Chine entretenait des liens commerciaux avec la côte orientale du continent dès la dynastie Han (*III^e siècle av. J.-C. – III^e siècle apr. J.-C.*).

Mais c'est surtout depuis les années 2000 que la république populaire de Chine s'intéresse de très près au potentiel économique de l'Afrique. Ainsi, le commerce entre l'Afrique et la Chine a été multiplié par deux entre 2000 et 2004 et, en 2005, on comptait officiellement 820 entreprises chinoises installées en Afrique. Les investissements chinois ont fortement augmenté, au point de dépasser ceux consacrés à l'Asie du Sud-Est. Les échanges commerciaux se montent à 56 milliards d'euros et la Chine est devenue le troisième partenaire commercial de l'Afrique en 2005. L'Afrique constitue une source d'approvisionnement en minerais (*cuivre de Zambie, chrome du Zimbabwe*), en bois, et surtout en pétrole (*Soudan*) : 1/4 des importations chinoises proviennent de ce continent. Les Chinois ont aussi investi les chantiers des travaux publics et le marché des télécommunications.

En retour, les Africains achètent des produits manufacturés chinois, notamment des produits textiles, des machines et des biens électroniques.

La présence chinoise n'est pas toujours bien acceptée par les populations africaines. De plus, l'endettement des pays africains envers la Chine est de plus en plus important.

Au début des années 2000, l'influence chinoise reposait sur une politique internationale discrète et pragmatique, ainsi que sur les réseaux de la diaspora déjà présente dans de nombreux pays africains. Mais dans les années 2020, la politique impérialiste chinoise est ouvertement motivée vers l'atteinte de trois objectifs : légitimer l'image d'un grand pays en développement, resserrer l'étau diplomatique autour de Taïwan et sécuriser les approvisionnements chinois (*hydrocarbures, matières premières et produits agricoles*). Ainsi, l'aide chinoise est notamment conditionnée à la non-reconnaissance de Taïwan par les bénéficiaires.

Échanges avec les États-Unis d'Amérique

La Chine de Tchang Kaï-chek et du Kuomintang a été alliée des États-Unis d'Amérique pendant la Seconde Guerre mondiale contre l'invasion japonaise et le contrôle de près de 40 % de la Chine par l'armée impériale japonaise.

Au cours de la Guerre froide, à l'occasion de la guerre de Corée (1950-1953), le général Douglas MacArthur voulait attaquer la Chine puis la Corée du Nord avec des bombes atomiques avant de commencer des négociations avec les Soviétiques. Il demanda à plusieurs reprises l'autorisation de procéder à des frappes en guise de représailles sur les grandes villes chinoises et souhaitait utiliser entre 30 et 50 bombes atomiques dans le cadre de l'opération. Ces positions trop agressives lui valurent d'être démis de ses fonctions par Harry S. Truman, alors Président des États-Unis d'Amérique.

En mai 1999, un bombardier américain B-2 lâche trois bombes guidées par satellite sur l'ambassade de Chine à Belgrade, pendant le conflit au Kosovo, tuant trois citoyens chinois. Les États-Unis d'Amérique déclarent avoir agi par erreur en raison de cartes non à jour en provenance de l'Agence nationale pour l'imagerie et la cartographie (*aujourd'hui Agence nationale de renseignement géospatial*), qui aurait confondu le bâtiment avec un local du gouvernement yougoslave. Le gouvernement chinois a réuni d'urgence le conseil de sécurité.

En avril 2001, un avion espion américain EP-3 Ariès II en reconnaissance près de l'espace aérien chinois, près de l'île de Hainan, est entré en collision avec un avion de chasse chinois. L'avion chinois s'est écrasé avec son pilote, l'avion-espion américain a fait un atterrissage d'urgence sur l'île de Hainan. Les versions divergent : les États-Unis déclarent avoir opéré au-dessus des eaux internationales, la RPC assure que c'était dans sa Zone économique exclusive (ZEE). De plus, chaque pays accuse l'autre d'avoir provoqué la collision. Les 24 membres de l'équipage américain ont été détenus 12 jours avant d'être relâchés, alors que la tension entre les deux pays s'était considérablement accrue. Un autre sujet de tension est le rapport Cox de 1999, qui déclare que l'espionnage de la RPC a compromis les secrets nucléaires américains pendant plusieurs dizaines d'années.

La montée en puissance de la Chine sur le plan économique constitue une autre source de préoccupation pour les États-Unis, y compris sur le plan de la sécurité nationale.

Les États-Unis ont un énorme déficit commercial avec la Chine, qui s'accroît depuis les années 1990.

Territoires controversés

Bien qu'aucune modification n'ait été faite dans la Constitution, la République de Chine (Taïwan) ne revendique plus la souveraineté sur le continent dans les faits. Au contraire, les nouvelles générations réclament plutôt une indépendance vis-à-vis de la Chine populaire. L'île de Taïwan est un territoire indépendant de facto non reconnu par la communauté internationale (*Organisation des Nations unies entre autres*), sur lequel la République populaire de Chine revendique la souveraineté. La République populaire de Chine a proposé à la République de Chine une réunification sous le principe "un pays, deux systèmes", idée émise au départ par Deng Xiaoping en 1979, et mise en forme en 1981 par la déclaration en neuf points de Ye Jiangying. Cette proposition a toujours été rejetée par les gouvernements successifs de la République de Chine.

Le contrôle de la mer de Chine méridionale est également un sujet conflictuel entre États riverains (*République populaire de Chine, Malaisie, Viêt Nam, Indonésie*). La contestation porte sur une série d'îlots stratégiques, dont les îles Spratleys et Paracels. Le terme "Chine continentale" fait référence à la République populaire de Chine sans Taïwan, Hong Kong et Macao. Ces deux derniers territoires sont des régions administratives spéciales (*régies selon le principe un pays, deux systèmes ; voir aussi : Zone économique spéciale*).



En plus de Taïwan, la Chine est impliquée dans plusieurs différends territoriaux. La Chine prend l'irrédentisme comme argument dans ces différends, qui est contre-argumenté par l'intérêt que la Chine prendrait pour les ressources naturelles ou l'intérêt stratégique des zones contestées :

- Aksai Chin, administré par la Chine, réclamé par l'Inde.
- Arunachal Pradesh / Tibet du Sud, administré par l'Inde, réclamé par la Chine.

Dans les îles de la mer de Chine :

- Îles Paracels, administrées par la Chine, réclamées par le Viêt Nam et la République de Chine (*Taiwan*) ;
- îles Spratleys, réclamées par la RPC, la République de Chine (*Taiwan*) et le Viêt Nam ; une partie d'entre elles étant réclamées par la Malaisie, les Philippines et Brunei ;
- Îles Senkaku / Diaoyu, administrées par le Japon, réclamées par la RPC et la République de Chine (*Taiwan*).

L'attitude chinoise en mer de Chine méridionale est régulièrement perçue par les autres parties au conflit, voire par les États-Unis et l'Union européenne, comme agressive, expansionniste et hégémonique. Le pays réalise une politique de fait accompli et applique la "stratégie du chou" et la "tactique du salami" pour s'emparer des îles revendiquées par les autres États riverains.

Transports

Le Transrapid de Shanghai est le premier train à sustentation magnétique à usage commercial du monde. Avec plus de 7.000 km de voies en service, la Chine possède le plus grand réseau de ligne à grande vitesse du monde.



Les transports en Chine, notamment ferroviaires et aériens, ont fait l'objet d'investissements considérables (*plus de 2.000 milliards de dollars US depuis la fin des années 1990*), avec une volonté forte du gouvernement, à la différence des États-Unis, de créer un réseau national performant de lignes à grande vitesse.

La Chine a, depuis 2009, le premier parc automobile du monde, avec plus de 280 millions de véhicules en circulation, devant les États-Unis. La Chine est également devenue avec une pointe à 784 constructeurs le 1^{er} fabricant automobile du monde, devant les États-Unis, l'Europe et le Japon. La Chine est le premier marché du monde pour l'automobile depuis 2009.

De nombreuses grandes villes possèdent des réseaux de métro. Les métros de Pékin et de Shanghai sont les deux plus grands réseaux de métro urbain au monde. La mégalopole de Shanghai, en plus de posséder le plus grand métro du monde, dispose d'un "Transrapid", première et unique ligne à sustentation magnétique (*maglev*) à usage commercial du monde, reliant le centre-ville à l'aéroport international de Shanghai-Pudong.

Pour répondre à ses besoins commerciaux, la Chine s'est dotée de la troisième flotte de marine marchande du monde. C'est ainsi qu'elle disposait au 1^{er} janvier 2013 de 5.313 navires, pour 190.078.835 tonnes de poids en lourd, soit 11,78 % du tonnage total de la flotte mondiale contre 3 % de la flotte mondiale en 1998.

Le nouvel aéroport international de Pékin-Daxing, la plus grande aéroport du monde.

Le transport aérien s'est fortement accru avec le développement économique du pays. Entre 1978 et 2012, le nombre de personnes ayant emprunté un vol intérieur est passé de 2,3 millions à 317 millions, soit une multiplication par 138. L'aéroport international de Pékin-Capitale est depuis le deuxième aéroport le plus important au monde pour le trafic, derrière celui d'Atlanta. La Chine est devenue en une dizaine d'années le marché le plus important de l'aviation civile.



Deux trains à grande vitesse Fuxing CR400BF à quai en gare de Pékin-Sud.

En juillet 2020, le réseau ferroviaire de la République populaire de Chine atteignait une longueur totale de 141.000 km dont 36.000 km de lignes à grande vitesse. Le réseau ferroviaire à grande vitesse chinois est en plein essor. Créé seulement en 2007, il est déjà le plus vaste du monde.

La ligne LGV Pékin - Tianjin fait 113,544 km de long, et compte environ 100 km en viaduc et les derniers 17 km sur un remblai. Le trajet entre Pékin et Tianjin dure 30 minutes depuis la gare de Pékin-Sud vers Tianjin. Le coût total de la ligne fut d'environ 2 milliards de dollars. Historiquement, cette ligne est un symbole, car c'est la première ligne en Chine allant à 350 km/h.



La ligne emblématique LGV Pékin - Shanghai est une ligne à grande vitesse de 1.318 km de long reliant Pékin et Shanghai. Cette ligne est ouverte au service commercial depuis le 30 juin 2011. Elle est parcourue par des trains circulant à la vitesse maximale de 350 km/h. C'est la plus longue ligne à grande vitesse construite en une seule phase.

Éducation

En 1986, la Chine a défini comme objectif à long terme la mise en place d'un enseignement obligatoire sur neuf ans pour tous les enfants.

En 1997, la République populaire comptait 628.840 écoles primaires, 78.642 écoles secondaires et 1.020 établissements d'enseignement supérieur.

En février 2006, le gouvernement révisa ses objectifs à la hausse en promettant de rendre entièrement gratuit l'enseignement obligatoire de neuf ans, y compris les manuels scolaires et les frais de scolarité, dans les provinces pauvres de l'ouest de la Chine.

En 2002, la proportion de Chinois sachant lire et écrire était de 90,9 %, dont 95,1 % d'hommes et 86,5 % de femmes. Celle des jeunes Chinois (*de 15 à 24 ans*) étant respectivement de 98,9 %, 99,2 % et 98,5 % en 2000.

En mars 2007, la Chine annonça la décision de faire de l'éducation une priorité stratégique nationale, avec un budget national triplé en deux ans et un financement additionnel de 223,5 milliards de yuans (*environ 22 milliards d'euros*) prévu sur cinq ans pour améliorer l'enseignement obligatoire dans les zones rurales.

La qualité des universités chinoises varie considérablement à travers le pays. En 2005, les universités de Chine continentale les plus cotées étaient l'université de Pékin, l'université Renmin de Chine, et l'université Tsinghua à Pékin, l'université Fudan, l'université Jiao-tong de Shanghai et l'université normale de la Chine de l'Est (*ECNU*) à Shanghai ; l'université Jiaotong de Xi'an, l'université de Nankin, l'université de sciences et technologie de Chine à Hefei, l'université du Zhejiang à Hangzhou et l'université de Wuhan.

De nombreux parents sont très impliqués dans l'éducation de leurs enfants, y investissant une grande partie de leurs revenus. Les cours privés et les activités récréatives, comme les langues étrangères (*anglais, français*) et la musique, rencontrent un grand succès auprès des familles de la classe moyenne qui en ont les moyens.

Problèmes environnementaux majeurs

La Chine connaît des problèmes environnementaux majeurs. Le pays possède à peu près la même quantité d'eau que les États-Unis, mais sa population y est quatre fois supérieure. Le manque d'eau, accentué par l'industrialisation rapide du pays, se fait particulièrement sentir dans le Nord, aride, où vit près de la moitié de la population de la Chine et où la demande en eau excède de loin l'approvisionnement naturel. Le coût économique annuel de ces problèmes d'environnement pourrait se révéler énorme, de l'ordre de 160 milliards de dollars par an, à comparer avec l'excédent commercial record de la Chine, qui était en 2006 de 177 milliards de dollars par an. Ces problèmes environnementaux sont avec la surpopulation le grand défi de la Chine moderne. Au début des années 2010, la Chine consomme également un quart du sable extrait sur la planète, alors qu'elle se lançait dans un processus d'urbanisation avancé.

L'utilisation massive de pétrole et surtout de charbon est source d'une pollution importante. L'explosion de la croissance économique s'est traduite par de nouvelles pressions sur les ressources non renouvelables. De nombreuses villes sont en permanence couvertes d'un nuage de pollution. Seize des vingt villes du globe où l'air est le plus vicié sont chinoises et cinq des villes les plus polluées au monde sont chinoises, selon la Banque mondiale.

Depuis 2005, la Chine est le pays qui produit le plus de déchets industriels ou municipaux avec 300 millions de tonnes par an, moins d'un cinquième des déchets des villes étant traité d'une manière écologiquement durable.

Cette pollution entraîne des risques à terme pour la santé de la population qui ont été évalués à un chiffre de 750.000 morts par an (*cancers, maladies pulmonaires...*). Le sujet est si sensible, et en même temps si difficile à quantifier, que la Chine a demandé à la Banque mondiale d'omettre désormais ces estimations.

Le constat dressé par Pan Yue, ministre adjoint de l'environnement en Chine, est alarmant : la pluie acide tombe sur un tiers du territoire. Un quart de la population n'a pas accès à l'eau potable. Un tiers de la population urbaine respire un air contaminé. Le cadmium, après avoir pollué l'eau, serait présent dans une partie importante de la production de riz. De plus, le pays aurait perdu en 2004 près de 800.300 hectares de terre arable, dont 145.000 hectares à cause de la construction immobilière et 63.700 à la suite de désastres naturels. De 1997 à 2004, la surface des sols arables a décliné de 5,7 %, soit une perte nette de 7,46 millions d'hectares sur cette période.

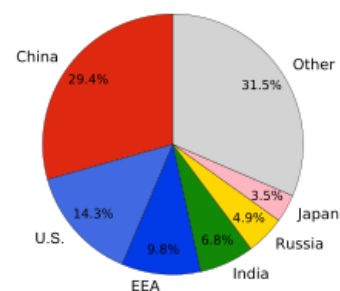
La Chine est un des dix-sept pays mégadivers, c'est-à-dire identifiés par le Centre mondial de surveillance pour la conservation de la nature du programme des Nations unies pour l'environnement comme l'un des plus riches de la planète au regard de la biodiversité. Toutefois c'est aussi un des quatre pays pour lesquels un nombre important d'espèces de mammifères sont menacées de disparition du fait de la destruction de leur habitat. Le cas le plus emblématique est probablement le panda géant, qui a été choisi comme symbole par le WWF.

La Chine est en 2017 la première productrice mondiale d'énergie solaire.

Contribution au réchauffement climatique

Répartition des émissions de CO₂ en 2015 par pays, ou groupe de pays.

La Chine a ravi en 2007 aux États-Unis le titre de premier producteur de gaz à effet de serre. Lors des sommets environnementaux, la stratégie du géant asiatique a consisté jusqu'ici à faire peser la responsabilité sur les pays industrialisés, et à réclamer son droit de polluer le temps de se développer. Certes, en matière d'émissions par habitant, Pékin reste loin derrière le niveau d'émission des États-Unis : 17,3 tonnes de dioxyde de carbone par an et par Américain. Mais alors que les rejets bondissent de 9 % en Chine, ils baissent de 2 % aux États-Unis et même de 3 % en Europe, notamment à cause du ralentissement économique. La Chine a ratifié le protocole de Kyoto en 2002. Dans vingt-cinq ans, la Chine pourrait en produire à elle seule deux fois plus que la totalité des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques réunis. Elle a en effet construit cinq centrales à charbon par semaine en 2006.



En 2015, après avoir participé à la Conférence de Paris sur les changements climatiques, la Chine ratifie l'accord de Paris sur le climat, le 3 septembre 2016.

État athée, nation multiconfessionnelle

La Chine applique une politique d'athéisme d'État : la liberté de culte est officiellement garantie mais les membres du Parti communiste chinois (PCC) sont tenus de demeurer athées.

De nombreuses religions coexistent en Chine, où les activités religieuses sont réglementées par la loi. Le gouvernement chinois estime qu'il y a environ 100 millions de croyants dans le pays, ce qui représenterait 7,7 % de la population. Ce chiffre doit toutefois être nuancé par l'encadrement strict de la pratique religieuse dans le contexte d'une culture fondée sur l'athéisme d'État, et sur la notion de religion ou de croyance elle-même, sujette à controverse eu égard en particulier au taoïsme et au bouddhisme. En 2007, le magazine *Oriental Outlook*, proche de l'agence de presse Chine nouvelle (*Xinhua*), annonce qu'un tiers des Chinois sont croyants. Ce taux est confirmé en 2005 par une étude réalisée par deux enseignants d'une université de Shanghai, l'université normale de la Chine de l'Est. La religion est avec la politique le sujet le plus délicat en république populaire de Chine. Pékin mène une politique de répression contre les sectes et les religions établies : le 29 juillet 2006, le temple protestant non officiel de Dashan a été détruit et plusieurs fidèles et pasteurs ont été arrêtés.

Les principales religions connues en Chine sont : le bouddhisme, l'islam, le christianisme (*principalement représenté par les confessions catholique et protestante, et, dans une moindre mesure, le nestorianisme*), auxquelles peuvent être ajoutées le taoïsme et la religion populaire (*deux religions spécifiques à la Chine*), le chamanisme, présent dans la majorité du pays sous des formes très différentes, l'Église orthodoxe et le Dongba, qui est une version régionale du bön, survivance d'une ancienne religion pratiquée par les Naxi, une des nombreuses minorités ethniques de Chine, d'origine tibétaine, vivant dans le Yunnan. Le bouddhisme fut introduit en Chine vers le I^{er} siècle. Il se répandit largement après le IV^e siècle et est devenu, progressivement, la religion qui exerce la plus grande influence en Chine. Il se répartit entre deux écoles : le bouddhisme chan, la plus ancienne et, à partir du VII^e siècle, le véhicule de diamant sous la forme du bouddhisme tibétain (*ou lamaïsme*), répandu surtout au Tibet et à partir du XVI^e siècle en Mongolie-Intérieure, notamment sous la forme du chamanisme jaune. On estime qu'il y a environ 13 000 temples bouddhistes en Chine.

Lao Zi, Mythes et Légendes de Chine

Le taoïsme est apparu au II^e siècle, inspiré a posteriori par les écrits du philosophe Lao Tseu (*ou Lǎo Zi*), dont le fameux Livre de la Voie et de la Vertu, (*en chinois Dao de jing*), est, avec le Livre des Mutations (*Yi Jing*), aux sources de l'ésotérisme chinois. Il y aurait aujourd'hui plus de 1.500 temples taoïstes en Chine.



Jours fériés et fêtes

Jours fériés

Date	Nom français	Nom local	Remarques
1 ^{er} janvier	Nouvel An	元旦 yuán dàn	Férié
1 ^{er} jour du 1 ^{er} mois lunaire	Festival de Printemps (Nouvel An chinois)	春節 Chūnjié	Basé sur le calendrier chinois
1 ^{er} mai	Fête du Travail	勞動節 Láodòngjié	
4 mai	Fête de la jeunesse	青年節 Qīngniánjié	Commémoration du Mouvement du 4 Mai
1 ^{er} juin	Fête des enfants	兒童節 Értóngjié	

1 ^{er} juillet	Fondation du Parti communiste chinois	建党节 Jiàndǎngjié	Formation du 1 ^{er} Congrès du parti le 1 ^{er} juillet 1921
1 ^{er} août	Jour de l'armée	建军节 Jiànjūnjié	Soulèvement de Nanchang (南昌起义) le 1 ^{er} août 1927
1 ^{er} octobre	Fête nationale	国庆节 Guóqìngjié	Fondation de la RPC le 1 ^{er} octobre 1949

Fêtes (节日, Jìrì) traditionnelles

Date	Nom français	Nom local	Remarques
15 ^e jour du 1 ^{er} mois lunaire	Fête des lanternes	元宵节 Yuánxiāojié	D'après le calendrier chinois
Début avril	Qīngmíng (« Lumière pure »)	清明节 Qīngmīngjié	D'après le calendrier chinois. Environ 15 jours après l'équinoxe de printemps Jour pour porter le respect aux morts Officiellement férié depuis le 4 avril 2008
5 ^e jour du 5 ^e mois lunaire	Fête des bateaux-dragons (Fête du dragon)	端午节 Duānwǔjié	D'après le calendrier chinois
15 ^e jour du 7 ^e mois lunaire	Fête des fantômes	中元节 Zhōngyuánjié	D'après le calendrier chinois
15 ^e jour du 8 ^e mois lunaire	Fête de la mi-automne (Fête de la lune)	中秋节 Zhōngqiūjié	D'après le calendrier chinois
9 ^e jour du 9 ^e mois lunaire	Fête du double neuf	重阳节 Chóngyángjié	D'après le calendrier chinois

Codes

La République populaire de Chine a pour codes :

- B, selon la liste des préfixes OACI d'immatriculation des aéronefs ;
- CH, selon la liste des codes pays utilisés par l'OTAN, code alpha-2 ;
- CHN, selon la liste des codes pays utilisés par l'OTAN, code alpha-3 ;
- CHN, selon la norme ISO 3166-1 (*liste des codes pays*), code alpha-3 ;
- CN, selon la norme ISO 3166-1 (*liste des codes pays*) en code alpha-2 ;
- CHN, selon la liste des codes pays du CIO ;
- [.cn](http://www.nic.cn), selon la Liste des domaines Internet de premier niveau ;
- PRC, dans la liste des codes internationaux des plaques minéralogiques ;
- XT (*code plus usité*), selon la liste des préfixes OACI d'immatriculation des aéronefs ;
- ZB, ZG, ZH, ZL, ZP, ZS, ZU, ZW et ZY, selon la liste des préfixes des codes OACI des aéroports.

ANNEXE 8

Zone Indo-Pacifique, zone de tensions

(*) **Joseph Le Gall** - Ancien officier de renseignement

Le 15 septembre 2021, après plusieurs mois de pourparlers secrets, les États-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni ont annoncé la création de l'AUKUS (*acronyme d'Australia – United Kingdom – United States*), une nouvelle alliance militaire visant à contrer l'expansionnisme chinois dans la zone Indo-Pacifique. Parallèlement, Canberra a dénoncé, sans aucune notification diplomatique préalable, le contrat passé avec le français Naval Group pour la fourniture de douze sous-marins de type Barracuda. Cette affaire, menée à l'insu du gouvernement français, a provoqué une grave crise diplomatique entre Paris, Washington et Canberra. Dans ce contexte, il convient de rappeler que la France, puissance maritime et nucléaire, membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies, est un État riverain de la zone Indo-Pacifique où elle dispose d'une vaste zone économique exclusive.

Située entre l'Afrique et l'Indonésie, au sud de l'Iran, du Pakistan et de l'Inde et des portes de la Chine, la zone Indo-Pacifique est devenue le centre de gravité stratégique, économique et financier du monde, où passe 25 % du trafic maritime mondial. C'est pourquoi il convient d'y protéger la liberté de navigation, en particulier celle des routes maritimes empruntant les détroits d'Ormuz dans le golfe Arabo-persique (où transite 40% du pétrole mondial), et ceux de l'Asie du Sud-Est insulaire (*Malaisie, Indonésie, Singapour et Philippines*), en particulier celui de Malacca, qui, voit passer 90% des importations japonaises en hydrocarbures.

Au même titre que les États membres du G20 riverains de l'océan Indien (*Chine, Australie, Corée du Sud, Inde, Indonésie et Japon*), la France détient le statut d'acteur majeur de cet espace maritime. Elle a été l'un des premiers pays de l'UE à faire de l'Indo-Pacifique une de ses priorités géopolitiques. Déjà le 3 juin 2012, à Singapour, lors du 12^{ème} Dialogue de Shangri-La, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a affirmé que la France souhaitait jouer un rôle majeur dans la région Asie-Pacifique, partie intégrante de notre environnement de sécurité.

Il déclarait notamment : « *Tout ce qui contribue à accroître la sécurité de l'Asie-Pacifique profite à la stabilité mondiale, tant cette région pèse dans les affaires du monde et pèsera encore plus dans l'avenir...* » Et le ministre de rappeler : « *Dans cet ensemble, l'Asie du Sud-Est joue un rôle central : ses voies maritimes, vitales, sont un pont reliant entre elles les nations asiatiques et sont une voie privilégiée avec le reste du monde... la prospérité du Pacifique dépend pour partie de la stabilité de l'océan Indien. La plupart des conflits de la zone Asie sont aujourd'hui liés* ».

Plus récemment, le 2 mai 2018, en visite sur la base navale de Garden Island (*Sydney*), le président Emmanuel Macron a déclaré : « *Dans l'océan Indien la France doit assumer le rôle d'une puissance médiatrice, inclusive et stabilisatrice* ». En septembre 2020, l'Allemagne a elle aussi affirmé vouloir participer activement à l'organisation de l'ordre international dans l'Indo-Pacifique, suivie peu après par les Pays Bas.

La mer de Chine méridionale est un espace mal délimité entre les États riverains, et qui par conséquent crée de nombreuses rivalités. Ces différends territoriaux se cristallisent principalement autour des archipels Spratleys et Paracels. La Chine, qui revendique le plus vaste espace, renforce sa présence dans les zones disputées (*incursions militaires, bétonnage des récifs*), tout comme ses voisins.

Espace maritime partagé par la Chine, le Vietnam, la Malaisie, les Philippines, Brunei et Singapour, la mer de Chine méridionale est l'objet de ces rivalités en raison de son importance stratégique. Plus de la moitié du trafic commercial maritime mondial transite chaque année par les détroits de Malacca, Sunda et Lombok. Les ports régionaux comme Shenzhen, Guanzhou, Hong-Kong, Singapour ou Taïwan figurent parmi les plus importants du monde en termes de volume.

En outre, cette zone maritime renfermerait d'importantes ressources d'hydrocarbure. Les estimations font état de près de 11 milliards de barils de pétrole et plus de 5.000 milliards de mètres cubes de gaz. Cela renforce considérablement les rivalités entre les États qui cherchent à obtenir le contrôle de ces territoires, pouvant à terme porter préjudice au développement de la région. Ces richesses et ses ressources halieutiques importantes renforcent les convoitises des pays riverains.

Ces dernières années, la Chine a multiplié les démonstrations de force en mer de Chine méridionale. Les incidents sino-américains sont de plus en plus fréquents : interceptions régulières d'avions de surveillance américains par les chasseurs chinois, protestations systématiques lors de patrouilles de bâtiments américains, notamment quand ceux-ci pénètrent dans les 12 miles nautiques des îles artificielles bâties par la Chine, manœuvres chinoises d'intimidation contre les moyens américains (*comportements nautiques dangereux, utilisation de lasers aveuglant les aéronefs, etc.*).

La Chine tient à affirmer ce qu'elle qualifie de "droits historiques" en mer de Chine méridionale au travers d'une tactique avérée du fait accompli, de la militarisation de certains îlots et de l'implication plus grande de la population chinoise dans ses revendications, cette stratégie globale étant soutenue par des campagnes médiatiques intenses.

En 2016, la Cour permanente d'arbitrage international a débouté la Chine de sa revendication de droits historiques sur la mer de Chine méridionale, ce qui a eu pour effet d'attiser le nationalisme chinois sur cette zone. La militarisation de certains îlots revendiqués par la Chine dans les archipels des Paracels et Spratleys s'est depuis accélérée : création d'une piste d'aviation sur le récif de Fiery Cross, mise en place d'emprises militaires et de systèmes d'écoute sur les îlots de Woody Island, Scarborough, Subi et Mischief. Des tirs d'essais de missiles antinavires ont été conduits dans l'archipel des Paracels au cours de l'été 2019. L'armée de l'air chinoise y effectue aussi des déploiements de force et des exercices de

raids à grande distance, dans cette région considérée par Pékin comme une zone de défense et d'identification aérienne (ADIZ), non reconnue sur le plan international. Ce réseau militaire est complété par l'emploi d'une milice maritime pro-gouvernementale, basée essentiellement à Hainan et composée d'une flottille de pêche pléthorique (300 navires en permanence en mer de Chine du Sud) soutenue par une flotte de 142 navires garde-côtes.



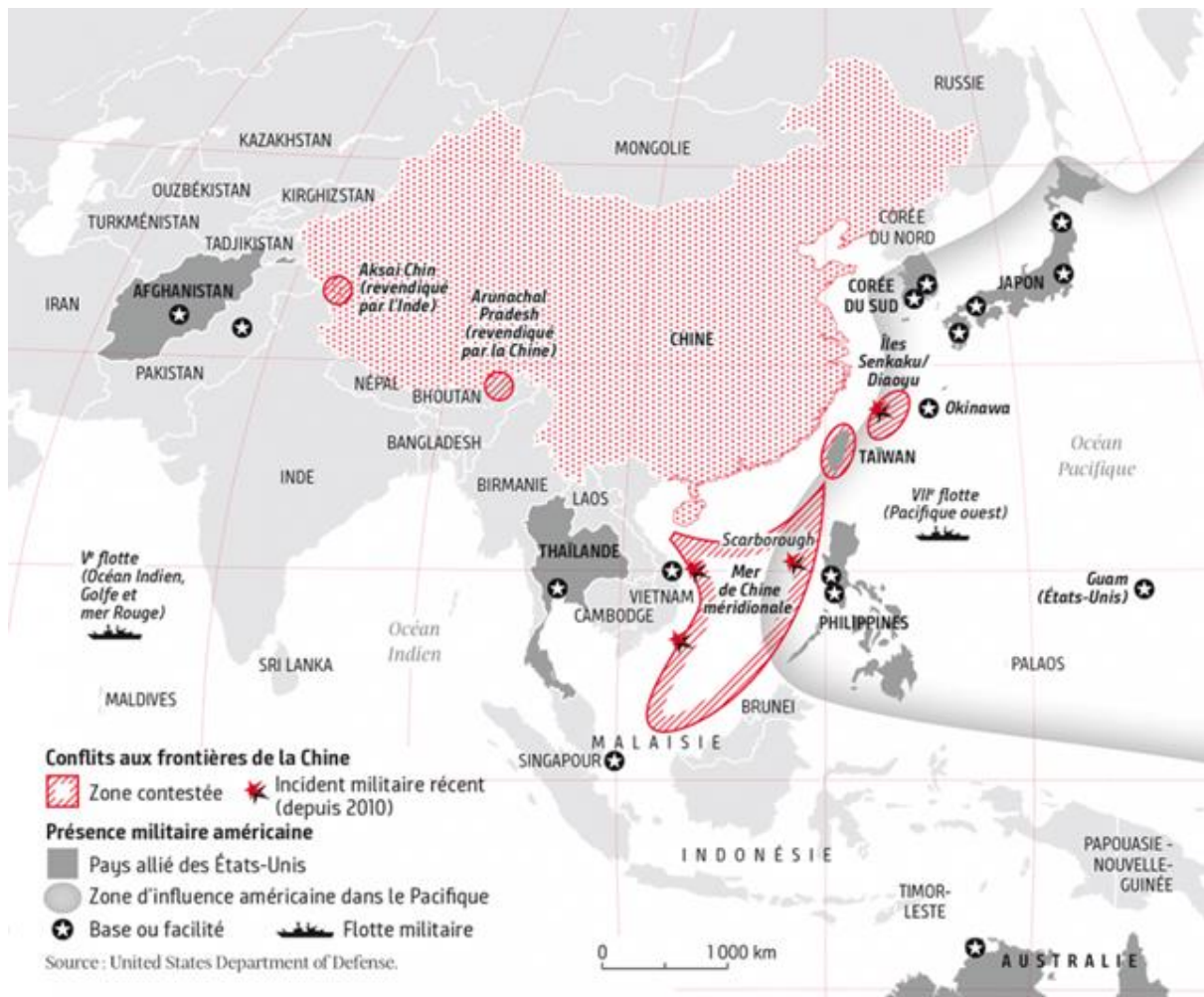
Un groupe aéronaval chinois en « démonstration » en mer de Chine méridionale.

En avril 2020, un groupe aéronaval chinois composé du porte-avions Liaoning et de cinq navires de premier rang, s'est déployé dans les eaux contestées de l'archipel des Ryukyu, puis au large de Taïwan avant d'entamer une patrouille très médiatisée en mer de Chine méridionale. Dans le même temps, plusieurs incidents navals ont impliqué des navires chinois, tant civils que militaires, avec des États riverains des mers de Chine (Japon, Taïwan, Vietnam et Indonésie). Ces frictions, cumulées à de nouvelles annonces chinoises sur la territorialisation de ces espaces maritimes, ont renforcé le sentiment

d'une démarche coordonnée de Pékin pour réaffirmer ses droits sur de nombreux îlots contestés.

Washington a accusé Pékin de profiter de la crise sanitaire liée au Covid-19 pour renforcer ses positions en mer de Chine méridionale. En appliquant une politique du fait accompli, Pékin aurait ainsi voulu accélérer ses démonstrations de force en tirant opportunément bénéfice de l'épidémie sanitaire frappant la marine américaine, cette dernière ayant été ponctuellement dans l'impossibilité de déployer ses groupes aéronavals affectés à la région Indo-Pacifique.

En novembre 2011, le président américain Barack Obama a effectué une visite en Australie dans le but de resserrer la coopération militaire entre les deux pays face à la Chine. Devant le Parlement australien, il a annoncé sa volonté de tourner les forces militaires américaines vers le Pacifique, et d'y déployer plus de 60% de la marine de guerre. Il a annoncé par ailleurs le renforcement de la présence militaire US sur la base de Darwin, sur la côte nord du pays, pour atteindre 2.500 marines en 2017. Darwin devait également servir de port d'escale et de ravitaillement pour les bâtiments de l'US Navy. Dans le Pacifique, les américains disposent de leur grande base navale de Pearl Harbor, dans l'île d'Oahu à Hawaï, siège de la Flotte du Pacifique. Parmi les autres bases de l'US Navy dans le Pacifique, on peut citer Yokosuka au Japon (7ème flotte), l'Île de Guam (archipel des Mariannes). Les bâtiments américains peuvent également utiliser les infrastructures de la base de la marine singapourienne de Changi et "relâcher" dans les ports d'autres pays de la région.



Pour affirmer sa stratégie d'endiguement de la menace chinoise, les États-Unis s'appuient désormais sur la 1^{ère} chaîne d'îles qui va du Japon aux îles Ryukyu et de Taïwan aux Philippines jusqu'à Bornéo, et ainsi confiner la Chine par l'Est et pousser le front jusqu'au seuil du continent chinois. Depuis le 30 mai 2018, l'"United States Pacific Command" est devenu l'"United States Indo-Pacific Command".

Le 17 novembre 2020, le Secrétaire à la Marine US, Kenneth Braithwaite, a annoncé son intention de recommander la reconstitution de la 1^{ère} Flotte, dissoute en 1973, précisant : « *Nous voulons la positionner au carrefour des océans Indien et Pacifique pour une présence dans la zone Indo-Pacific Command (Indo-PACOM) ...Son QG pourrait être installé à Singapour. L'objectif est de décharger la 7^{ème} Flotte d'une partie de ses missions et de confier la couverture des détroits d'Asie du sud-est et de l'océan Indien à cette nouvelle entité.* »

Le 15 septembre 2021, les États-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni ont donc annoncé une nouvelle alliance militaire pour contrer l'expansionnisme chinois, l'AUKUS (acronyme d'*Australia – United Kingdom – United States*). Dans le domaine du renseignement, l'AUKUS va bénéficier de l'expérience de l'UKUSA (*United States Communications Intelligence Agreement*). Créé en 1946 dans le contexte de la guerre froide, entre les services britanniques et américains en matière de coopération autour du renseignement électromagnétique, dit SIGINT (*Signals intelligence*), l'UKUSA a ensuite été étendu aux autres pays anglo-saxons (*Canada, Australie et Nouvelle-Zélande*), alliance connue sous le terme "Five-Eyes" (*FVEY*), littéralement "Cinq yeux" ...

Depuis les attentats de 2001, l'"USA Patriot Act" permet aux agences de renseignement américaines de faire usage des nouvelles technologies pour intercepter les communications électroniques, orales et filaires dans les domaines de la sécurité intérieure, du renseignement extérieur (y compris économique) et du contre-espionnage. Sont concernées 17 agences de renseignement dont la NSA et la CIA. Ainsi, la NSA a mis en place un outil redoutable du nom de "XKEYSCORE" utilisant le programme "PRISM" de surveillance par la collecte de renseignements à partir d'Internet et d'autres fournisseurs de services électroniques. Il a pour objectif de surveiller les individus, les gouvernements étrangers, y compris alliés, les dirigeants de grandes entreprises, et d'exploiter les métadonnées collectées (*géolocalisation, historiques de navigation, historiques d'appels ...*).

De son côté, le Royaume-Uni n'est pas en reste. La loi RIPA 2000 (*Regulation of Investigatory Powers Act 2000*) autorise le GCHQ (*Government Communications Headquarters*) à intercepter les communications d'origine électronique au profit du Secret Intelligence Service (*SIS*), de la Défense (*MoD*), d'autres services de renseignement comme le MI5. Agissant dans le cadre de l'alliance "FVEY" et du projet américain "XKEYSCORE", grâce au programme "TEMPORA", le "GCHQ" a installé un système d'interceptions électroniques sur les câbles sous-marins et réseaux de fibres optiques entrants et sortants de Grande-Bretagne. Sachant que 99% des communications mondiales se font au travers des câbles sous-marins et que la Grande-Bretagne est le principal point d'entrée pour le continent eurasiatique, les Britanniques sont capables de capter près d'un quart des communications mondiales. Tout comme PRISM, TEMPORA collecte et stocke de grandes quantités d'informations (*courriels, réseaux sociaux, historiques et appels sur Internet ...*). Dans l'affaire des sous-marins, Naval Group en a été victime...



Le GCHQ n'est pas spécialement discret dans sa banlieue britannique

L'océan Indien représente un espace maritime stratégique par où transite plus de 25% du trafic maritime mondial. Un grand nombre de routes maritimes critiques (*Sealanes of communications – SLOC*) traversent des points névralgiques : le détroit de Bab-el-Manded qui relie la mer Rouge à l'océan Indien est le lieu de passage des approvisionnements de l'Europe en hydrocarbures (*pétrole et gaz*) et en marchandises diverses en provenance d'Asie. Le détroit d'Ormuz qui relie le golfe Persique au golfe d'Oman voit passer 40% du pétrole mondial, on l'a déjà dit, tandis que le détroit de Malacca et celui de la Sonde assurent la jonction entre l'océan Indien et le Pacifique.

Base navale chinoise à Djibouti



Aux menaces de piraterie se superposent les tensions sur les frontières maritimes entre la Chine et certains pays de l'ASEAN (*Association of Southeast Asian Nations*) en mer de Chine méridionale, mais également en mer de Chine de l'Est, où Pékin dispute les îles Senkaku au Japon. Il s'y ajoute la rivalité entre l'Inde, puissance tutélaire de l'océan Indien, et la Chine qui y déploie sa marine, notamment depuis son installation à Djibouti en 2017. Par ailleurs, le Japon, l'Inde et les États-Unis, auxquels s'est jointe l'Australie, se sentent menacés par la mise en œuvre de la route de la soie chinoise (*Belt and Road Initiative*), dont la dimension maritime comporte la modernisation d'un grand nombre

d'infrastructures portuaires de l'océan Indien, incluant le sous-continent indien, certains ports d'Afrique de l'Est et jusqu'à l'Océanie. De nombreux tankers et porte-conteneurs français transitent chaque jour dans l'océan Indien.

Dans le Golfe arabo-persique, la stabilité régionale est fragile en raison des tensions opposant les États-Unis et l'Iran. Afin de défendre leurs intérêts économiques tout en évitant une dégradation sécuritaire, les pays occidentaux y maintiennent une forte présence militaire, en coopération avec leurs partenaires régionaux. La sécurité autour de la péninsule arabique repose sur la maîtrise des tensions avec l'Iran, la neutralisation de la menace représentée par les groupes terroristes et la résolution du conflit au Yémen opposant la coalition arabe aux "houthis".

En 2019, une insécurité et une instabilité croissantes ont entraîné de nombreux incidents maritimes dans le golfe d'Oman et le détroit d'Ormuz. Dans ce contexte, la Belgique, le Danemark, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Italie, les Pays-Bas et le Portugal ont décidé de mettre en place une Mission européenne de surveillance maritime dans le détroit d'Ormuz pour maintenir la liberté de navigation dans la zone. Ainsi, en février 2020, a été lancée l'initiative EMASoH (*European led Maritime Awareness in the Strait of Hormuz*). Son pilier militaire, l'opération AGENOR, est commandé par l'amiral français commandant la zone maritime de l'océan Indien (ZMOI), et contrôlé depuis Abou Dabi par un état-major tactique multinational. AGENOR assure depuis maintenant plus d'un an une présence navale européenne permanente dans le golfe Arabo-Persique, le détroit d'Ormuz et le golfe d'Oman. Cette opération vise à obtenir une appréciation autonome de la situation, à faire baisser les tensions nées de l'antagonisme entre les États-Unis et l'Iran et à sécuriser le trafic maritime marchand.

Les États-Unis disposent dans l'océan Indien de la grande base de Diego Garcia, située sur un atoll dans l'archipel des Chagos, loué par le Royaume-Uni, utilisé par les bâtiments de la V^{ème} flotte US, dont le centre de commandement (CENTCOM) est situé à Bahreïn dans le golfe Persique.

Ce vaste espace océanique représente un intérêt stratégique pour la France, riverain de l'océan Indien, avec plus d'un million de ressortissants et, de façon plus large, pour l'Europe, notamment en matière d'approvisionnements. Il doit donc être protégé. Cette mission revient à ALINDIEN, lequel est également le commandant interarmées des forces françaises stationnées aux Émirats arabes unis (COMFOR EAU). Sa zone de responsabilité permanente (ZRP) comprend 14 pays : Émirats arabes unis, Oman, Qatar, Arabie saoudite, Bahreïn, Koweït, Jordanie, Irak, Iran, Pakistan, Inde, Maldives, Sri Lanka et Bangladesh. Cette zone s'étend d'ouest en est, de la sortie sud du canal de Suez jusqu'aux limites occidentales des eaux de la Birmanie, de l'Indonésie et de l'Australie. Elle comprend notamment les détroits stratégiques de Bab-el-Mandeb, d'Ormuz et de Malacca.

Parmi ces 14 pays, il faut citer l'Inde avec qui la France a noué un partenariat stratégique en 1998. Le volet naval de cette coopération militaire est sans doute le plus abouti, autour notamment des exercices bilatéraux "Varuna", dont le dernier s'est déroulé du 25 au 27 avril 2021 en mer d'Arabie avec le porte-avions Charles de Gaulle et son groupe aéronaval (GAN). Cet exercice de grande ampleur entre les marines française et indienne a été l'occasion d'accroître l'interopérabilité des deux marines à l'heure où la France et l'Inde entendent renforcer leur coopération.

La France participe à la sécurisation de cet immense espace maritime et de ses détroits, elle y déploie régulièrement une force navale composée du porte-avions et de son groupe aéronaval. Notre base à Djibouti permet le contrôle de l'Afrique de l'Est et du détroit de Bab el-Mandeb, tandis que la base installée aux Émirats arabes unis ouvre la porte du Golfe Arabo-persique et du détroit d'Ormuz.

Le 7 avril 2021, le sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) "Émeraude" est rentré à Toulon à l'issue d'un périple de près de huit mois dans la zone Indo-Pacifique, depuis l'océan Indien jusqu'en mer de Chine méridionale, une région où la France tenait depuis longtemps à faire savoir qu'elle est en mesure de se projeter, si nécessaire, avec de tels moyens, alors que les tensions et manœuvres se multiplient dans ces eaux contestées. Cette mission hors norme effectuée à plus de 15.000 km de la métropole, baptisée "Marianne", témoigne des capacités de la Marine nationale à se déployer loin et longtemps, sur toutes les mers du globe. Cette patrouille a permis de mieux connaître cette zone située aux carrefours de nombreuses influences et de nombreux enjeux. La mission de l'Émeraude s'inscrit dans un cadre plus large d'activités opérationnelles comme la mission aérienne "Skyros" en Eurasie (*Égypte, Émirats arabes unis et Inde*) du 20 janvier au 5 février 2021, ou encore les déploiements réguliers de bâtiments de la Marine nationale dans cette région, à l'instar de la mission "Jeanne d'Arc" qui a quitté Toulon le 18 février 2021 pour un déploiement opérationnel de longue durée (5 mois) articulé autour du porte-hélicoptères amphibie (PHA) "Tonnerre", lequel a fait escale au Japon du 9 au 13 mai.

Enfin, face à la piraterie maritime qui sévit au large de la Somalie, dans le canal du Mozambique, près des détroits d'Ormuz, de Malacca, de la Sonde ou de Lombok au large de l'Indonésie, de Palk entre l'Inde et le Sri Lanka, la France participe avec d'autres pays européens à l'opération "EU NAVFOR/Atalante" afin d'assurer la libre circulation du trafic maritime.



(*) **Joseph Le Gall** a servi 27 ans à la Direction de la protection et de la sécurité de la défense. Officier de renseignement, il a occupé diverses fonctions en France, outre-mer et à l'étranger. De 1999 à 2005, il a été le Délégué général de l'ACORAM (*association des officiers de réserve de la Marine*), et de 2006 à 2015, membre de la rédaction de la revue *MARINE & Océans* éditée par l'ACORAM. Il est l'auteur de plusieurs articles sur la défense, le monde maritime et le renseignement. Il est actuellement président délégué de l'ANASSA (*Association Nationale des Anciens des Services de Sécurité des Armées*).

Joseph Le Gall est l'auteur de « 1914-1918 : La Guerre secrète » publié dans le cadre du Centenaire, de « L'Histoire des services de renseignement et de sécurité de la défense, du SR Guerre (1872) à la DRSD » et « KENNEDY, la CIA et CUBA : L'histoire secrète ». Il est membre de l'UPF (*Union de la presse francophone*).

Malgré tout, Pékin ne peut pas actuellement attaquer Taiwan, car fortement tributaire de ses exportations (*le pays ne peut se permettre d'être exposé à des sanctions occidentales*). En Chine, l'économie va très mal. Les confinements des grandes villes, liés à la stratégie zéro-Covid, ont divisé la croissance par deux. Les données de mobilité des Chinois révèlent une baisse de plus de 50%. Le pays devrait ainsi connaître une récession. Pour la France et l'Europe, ce choc peut avoir des effets positifs sur le prix des matières premières, en freinant leur emballement. Rappelons que la demande

chinoise représente environ 15% de la production mondiale de pétrole, 9% de celle du gaz, 21% de la production alimentaire et 58% de celle de métaux.

Mais ce ralentissement perturbe beaucoup nos approvisionnements, en particulier dans l'industrie. Pour relancer son économie et tenter d'atteindre son objectif de 5,5% de croissance en 2022, la Chine va engager une politique monétaire expansionniste, notamment par une baisse des taux. C'est l'un des seuls pays au monde à le faire malgré l'inflation, ce qui pousse les investisseurs internationaux à acheter des actions chinoises, qui seront favorisées par cette politique.

ANNEXE 9

Relation Chine-Russie : “Le risque est de voir l’Occident s’isoler à son tour”

Mise à jour : 11/05/2022

Le Président chinois Xi Jinping et le Président russe Vladimir Poutine lors de leur rencontre à Beijing, en Chine, le 4 février 2022.



L’amitié sino-russe est “solide comme un roc”. Si l’on en croit le ministre chinois des affaires étrangères, Wang Yi, certaines choses ne changent pas et les deux puissances restent fondamentalement alliées face à l’Occident.

Mais à l’heure de la guerre russe en Ukraine, cette déclaration de fidélité diplomatique est-elle toujours sincère ? Défiance, dépondance ?

Historiquement, quels sont les liens diplomatiques entre la Chine et la Russie ?

Les liens entre la Russie et la Chine sont contemporains. Pendant la Guerre froide, leur relation était très tendue. C’est ce qui avait occasionné le rapprochement entre la Chine et les États-Unis dans les années 70 et la reconnaissance diplomatique en 1979 de leurs relations bilatérales. On parle de liens post-Guerre froide sino-russes qui se mettent en place timidement dans les années 90, sous la présidence de Boris Eltsine en Russie. L’effet accélérateur s’est fait à la faveur de la guerre du Kosovo en 1999, quand la Russie s’était positionnée contre l’intervention de l’OTAN et contre le rôle des États-Unis. Dans le même temps, les forces de l’OTAN bombardent l’ambassade de Chine à Belgrade, ce qui provoque une protestation de la part de Pékin. C’est la première fois que les deux pays se retrouvent sur la même ligne face à un grand sujet de géopolitique, dans le contexte post Guerre froide. À partir de là, il y a une vraie accélération, occasionnée par l’arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine. Côté Chine, les frictions sont de plus en plus nettes avec les États-Unis.

En 2001, la Russie et la Chine entrent dans un partenariat et entament un vrai dialogue stratégique : les deux pays mettent sur pied l’Organisation de coopération de Shanghai (OCS). Cette opération unit la Russie, la Chine, ainsi que quatre anciennes républiques soviétiques d’Asie centrale : l’Ouzbékistan, le Kazakhstan, le Kirghizstan et le Tadjikistan. Depuis, l’OCS s’est élargie avec l’Inde, le Pakistan et l’Iran. L’année 2001 marque donc un tournant dans cette capacité à travailler ensemble. Depuis deux décennies, les relations sino-russes se sont renforcées. On ne peut pas parler d’une alliance profonde et ancienne mais leur rapprochement s’est accéléré de manière spectaculaire. Aujourd’hui, les deux pays s’alignent sur un grand nombre de sujets. On retrouve cette cohésion dans les votes au conseil de sécurité de l’ONU, dans l’opposition des deux pays à la guerre d’Irak en 2003 et dans la même hostilité à l’égard de l’Occident en général, et des États-Unis en particulier. Additionné à cela, une augmentation exponentielle des échanges économiques et commerciaux entre les deux pays s’est développée.

À quel point la Russie et la Chine dépendent-elles l’une de l’autre ?

Ce n’est pas une relation d’interdépendance mais une relation asymétrique. Par exemple, le rapport de force sur les questions commerciales est nettement à l’avantage de la Chine. Cela peut générer des frustrations, notamment auprès des partenaires en Asie centrale. Ils sont devenus dépendants de la Chine d’un point de vue économique et ils restent très attachés à Moscou au niveau politique et stratégique. On voit des rivalités et des intérêts qui ne sont pas partagés entre les deux pays. De l’autre côté, la Chine a tout intérêt à voir la Russie être plus isolée sur la scène économique et commerciale : cela permet à la Chine de bénéficier des exportations russes de matière première, et énergétique en particulier, dont elle a besoin. Depuis plusieurs années on observe une irrésistible montée en puissance de la Chine, à la fois au niveau économique et plus récemment au niveau stratégique-diplomatique.

La Chine n’a pas intérêt à casser cette dynamique. L’instabilité du monde et des relations internationales pourrait avoir un effet sur sa propre croissance et sur son influence. On ne voit pas le moindre conflit international contemporain, même en remontant des décennies en arrière, qui a été soutenu par la Chine. Le pays est inquiet face aux conflits et aux ruptures qui peuvent le désavantager.

Dans le contexte de la guerre en Ukraine, Pékin ne soutient pas l’initiative de Moscou

Dans le contexte de la guerre en Ukraine, Pékin ne soutient pas officiellement l’initiative de Moscou. Mais dans le même temps, il s’agit d’une excellente nouvelle pour la Chine, qui voit la dépendance de la Russie à l’économie chinoise se gonfler de plus en plus. Pékin est en position de force face à Moscou. Et il ne faut pas oublier que la Chine a un intérêt important dans la région, qui est matérialisé par le “dialogue 16+1”. Ce format de coopération associe la Chine et seize pays d’Europe centrale et orientale. Pékin est le principal partenaire économique et commercial de ces différents pays et cela peut se faire à son désavantage. Une accumulation d’insécurité dans cette zone peut avoir un effet tout à fait pervers sur la Chine. Il n’y a aucun intérêt pour Pékin à soutenir ce conflit. D’ailleurs, la Chine s’est proposée pour endosser un rôle de médiatrice et de pacificatrice.

Mis à part souligner son amitié avec la Russie, la Chine ne compte donc pas s’impliquer davantage dans cette guerre ?

Certainement pas. Et la Chine n’a pas d’intérêt non plus à condamner la guerre, car l’isolement de la Russie lui est profitable. La Chine est loin d’être le seul pays au monde qui ne condamne pas avec fermeté ce conflit. Et ne parlons pas des pays qui ont imposé des sanctions car la liste est encore plus réduite ! On a tendance, dans le monde occidental, à partir

du principe qu'on incarne le monde dans son ensemble mais ça n'est plus le cas aujourd'hui. L'Inde, par exemple, ne condamne pas ce conflit car elle a besoin de sa relation avec la Russie. Le Brésil et l'Afrique du Sud se sont montrés très discrets. Les BRICS (*Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud / South Africa*) n'ont donc pas condamné cette guerre. Idem pour la multitude de petits acteurs qui condamnent diplomatiquement la guerre tel qu'ils l'ont exprimé lors du vote à l'Assemblée Générale des Nations Unies. Il s'agit de condamnations uniquement symboliques. Elles ne s'accompagnent pas de la mise en place de sanctions, ni d'un soutien au régime de sanctions.

Aujourd'hui, nous ne sommes plus capables d'isoler un pays quand il commet des atrocités

Aucun pays d'Afrique, d'Amérique Latine ou de l'ASEAN (*association de 10 nations de l'Asie du Sud-Est : https://fr.wikipedia.org/wiki/Association_des_nations_de_l'Asie_du_Sud-Est*) n'a engagé de sanctions contre la Russie. Il est donc important de montrer que Moscou n'est pas isolée. Et derrière cette absence de condamnations, la Chine a tout à gagner à se poser comme médiatrice et interlocutrice dans la guerre. Cela fait partie des ambitions chinoises de vouloir jouer un rôle plus important sur la scène diplomatique internationale et de souhaiter un monde plus pacifié, plus multilatéral. Pékin voit l'opportunité d'accélérer le processus de déclin de l'Occident pour remplacer les États-Unis en leur qualité de pacificateur. Il faut arrêter de croire que ce conflit renoue les liens entre les occidentaux : non, cette guerre montre surtout l'isolement de l'Occident et le déclin des États-Unis sur la scène diplomatique ! Il y a vingt ans, les États-Unis auraient été en première ligne sur ce conflit et ce n'est pas le cas aujourd'hui. Et la Chine profite de cette vacance de leadership pour s'affirmer.

À l'avenir, quelles conséquences l'amitié sino-russe va-t-elle avoir dans les relations internationales ?

Ce rapprochement, qui s'est construit lentement et accéléré au cours des dernières années, se traduit par la volonté d'un contre modèle au modèle occidental. On le remarque lorsque l'on tient compte de la puissance de la Chine et de la volonté de la Russie de redevenir une grande puissance en retrouvant son aura sur la scène mondiale. Mais le rapprochement qu'elle a opéré avec la Chine n'est pas une alliance. Les deux pays sont méfiants et vont devoir trouver un juste équilibre face au risque de compétition potentielle qui peut émerger entre eux. Il y a un rapport de force qui n'est pas équilibré entre la Russie et la Chine. Malgré tout, on observe une ambition commune de tourner la page du cadre international défini par les occidentaux.

Le risque est de voir l'Occident s'isoler à son tour

En février dernier, l'occident a sous-estimé l'importance de la déclaration conjointe entre Xi Jinping et Vladimir Poutine, lorsque le président russe s'est rendu à Pékin pour la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques. Cette déclaration en question est un texte d'une page, dans lequel les deux pays condamnent l'élargissement de l'OTAN à l'Est. C'est prophétique ! C'est la première fois que la Chine se positionne de manière officielle sur la sécurité en Europe, hors des questions économiques et commerciales. Dans ce texte à charge contre les États-Unis, les deux pays critiquent ce qu'ils estiment être le caractère déstabilisateur de Washington sur les questions stratégiques. Et cela ressemble à un vrai partenariat stratégique.

Mais il ne faut pas croire qu'un rapprochement entre la Chine et la Russie sera limité à ces deux pays. Une multitude de sociétés en développement portent un regard sévère sur le bilan du leadership occidental et vont, soit cautionner ce rapprochement sino-russe, soit s'y rattacher. On fantasme beaucoup sur l'isolement de la Russie dans le contexte de la guerre en Ukraine. Joe Biden a déclaré devant le Congrès américain, le 1^{er} mars, que Vladimir Poutine était plus isolé que jamais. Mais ça n'est malheureusement pas vrai. Aujourd'hui, nous ne sommes plus capables d'isoler un pays quand il commet des atrocités. Et la composition du partenariat entre la Chine et la Russie va être de plus en plus forte et va d'ailleurs s'étendre à d'autres acteurs. Par conséquent, le risque est de voir l'Occident s'isoler à son tour.

ANNEXE 10

Russie : après la « Constitution Eltsine », la « Constitution Poutine »

À peine la Constitution russe adoptée en décembre 1993 venait-elle de fêter ses 26 ans que le président Poutine proposait le 15 janvier 2020, à l'occasion de son discours à l'Assemblée fédérale, d'y apporter une série d'amendements significatifs. Une fois l'effet de surprise passé (*annonce aussi accompagnée du départ de Dimitri Medvedev remplacé au poste de premier ministre par Mikhaïl Michoustine*), la réforme, telle qu'entrée en vigueur le 4 juillet 2020, soulève autant d'interrogations qu'elle apporte de réponses.

Comment expliquer ce timing ? Au vu de son ampleur, un tiers de la Constitution a été modifié, la réforme ne conduirait-elle pas in fine à l'adoption d'une nouvelle Constitution ? Au-delà, quel est l'avenir constitutionnel de la Russie ?

Que changent les amendements de 2020 ?

La Constitution russe de 1993 est née, rappelons-le, dans un contexte bien spécifique : celui de l'affrontement entre le président Boris Eltsine et le Parlement de l'époque.

Cette bataille politique s'est achevée par la victoire du camp présidentiel, acquise par le recours à la force et le bombardement de la "Maison Blanche" (*alors siège du Parlement russe - [https://fr.wikipedia.org/wiki/Maison-Blanche_\(Moscou\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Maison-Blanche_(Moscou))*), qui a fait près de 200 morts. La bataille constituante qui s'est déroulée en parallèle s'est soldée, quant à elle, par la soumission au référendum du projet de Constitution rédigé par la commission présidentielle créée et pilotée par Eltsine.

Analysée comme une Constitution de vainqueur, la Constitution de 1993 a instauré un système politique clairement marqué par la prééminence du président de la Fédération de Russie, institution considérée comme au-dessus des autres pouvoirs (*exécutif, législatif et judiciaire*). Le système des pouvoirs en a été largement déséquilibré, le Parlement ne disposant pratiquement d'aucun pouvoir de contrôle tandis que le président a constitutionnellement le dernier mot dans bien des cas. Ainsi, le gouvernement peut faire l'objet d'un vote de défiance de la part de la Douma (*la Chambre basse du Parlement bicaméral, équivalent de l'Assemblée nationale française*), mais si le président n'est pas d'accord et la Chambre basse réitère sa défiance, le président la dissout.

La réforme constitutionnelle initiée par Vladimir Poutine en 2020 s'inscrit dans un contexte politique fort différent de celui de 1993. Le président en exercice est, en effet, soutenu par une large majorité au Parlement. Le gouvernement est acquis à sa cause et la Cour constitutionnelle, dernier contre-pouvoir potentiel, continue sa mission de protection des droits fondamentaux dans une logique de préservation de la souveraineté étatique qui l'a conduite à s'opposer assez ouvertement à la Cour européenne des droits de l'homme dont la Russie a reconnu la juridiction obligatoire au moment de son adhésion au Conseil de l'Europe. Enfin, le mandat actuel de Vladimir Poutine, entamé en 2018, court jusqu'en 2024. Le système semble donc sous contrôle.

Dès lors, comment expliquer la nécessité, en 2020 d'une réforme majeure qui modifie 46 articles et contraste ainsi, par son ampleur, avec les trois autres révisions ponctuelles qui l'ont précédée (*en 2008, puis en juillet et août 2014*) ? Plusieurs pistes peuvent être envisagées.

Tout d'abord, sur le plan social, plusieurs amendements visent à répondre à certaines attentes du peuple russe, dans un contexte qui a vu la grogne sociale se développer, notamment lors de la réforme des retraites en 2018. C'est le cas du nouvel article 75.6, consacrant une indexation annuelle des retraites, ou encore de l'article 75.7 sur la garantie d'une protection sociale obligatoire et d'une indexation des prestations sociales.

Ensuite, sur le plan sociétal, les dispositions identitaires qui sont introduites dans la Constitution reflètent la tonalité des discours et de la politique menée par Vladimir Poutine, mettant en avant la famille, la défense de la Patrie et les valeurs de la Russie par opposition aux valeurs de l'Occident.

Si ces dispositions sont dénoncées par l'opposition et ne reçoivent pas le soutien des jeunes, elles sont cependant approuvées par les générations qui ont connu l'URSS. Et ce sont principalement ces deux aspects sociaux et sociétaux qui ont été au centre de la propagande électorale, menée notamment par les jeunes "Bénévoles de la Constitution", ambassadeurs de la réforme, qualifiés de principaux héros des changements sur leur site officiel.

Mais il ne faudrait évidemment pas oublier le volet politique de la réforme qui, loin de se réduire à la question du mandat présidentiel, constitue en réalité la face immergée de l'iceberg. La révision de 2020 pourrait ainsi être une solution pour stabiliser le présent, préparer l'avenir et faire perdurer le système mis en place par Vladimir Poutine... au-delà de ses mandats. Cela vaut aussi bien pour la nature du régime politique que pour la forme fédérale de l'État puisqu'un nouvel article 67.2 interdit tout retour en arrière pour la Crimée et ferme la porte à toute velléité sécessionniste.

Une révision d'ampleur mais dans la continuité constitutionnelle

La révision constitutionnelle de 2020 ne conduit cependant pas à un changement de Constitution en tant que tel. Alors que le discours présidentiel de janvier avait laissé entrevoir une évolution du régime dans le sens d'une revalorisation du Parlement, l'essai, finalement, n'est pas transformé.

Certaines avancées sont toutefois à souligner en matière de contrôle parlementaire. Désormais, c'est la Douma qui confirme les candidats aux fonctions de premier ministre et de ministres fédéraux (*art. 103.1*), le président ne pouvant les refuser. Rappelons que, précédemment, une décision de la Cour constitutionnelle de 1998 ouvrait la voie à la possibilité d'une dissolution de la Douma par le président si les députés rejetaient trois fois de suite le même candidat présenté par le chef de l'État pour le poste de premier ministre.

En outre, la Chambre haute du Parlement (*le Conseil de la Fédération*) se voit confier un pouvoir de contrôle : elle sera consultée sur les candidatures proposées par le président aux postes de dirigeants des départements dits de "force" (*défense, sécurité, intérieur et affaires étrangères*). Également, en complément de la révision de 2008 qui avait introduit l'envoi par le gouvernement à la Douma de rapports d'activité annuels, il est désormais prévu l'envoi de rapports annuels de la Banque centrale de Russie.

Pour autant, la réforme n'est pas synonyme d'un véritable rééquilibrage des institutions. Au contraire, l'institution présidentielle se trouve renforcée, un objectif que Vladimir Poutine n'avait pas caché en janvier en soulignant que la Russie devait rester « *une république présidentielle forte* ».



Vladimir Poutine à la tribune de la Douma d'État à Moscou le 10 mars 2020

Le chapitre 4 de la Constitution relatif au président de la Fédération de Russie est ainsi réécrit et intègre près d'une vingtaine de nouvelles attributions, dont certaines qui étaient jusque-là prévues par la loi mais n'étaient pas inscrites dans la Loi fondamentale.

Ainsi, le président assure la direction générale du gouvernement. Il détient de nouveaux pouvoirs de nomination qui ne sont pas anodins : entre autres, il nomme et révoque les dirigeants des organes fédéraux en charge de la défense, sécurité, intérieur, justice et affaires étrangères (*même s'il doit au préalable, nous l'avons dit, consulter le Conseil de la Fédération*). Il propose aussi au Conseil de la Fédération les candidats à la présidence et à la vice-présidence de la Cour

constitutionnelle qui étaient jusqu'en 2009 élus par leurs pairs (*depuis 2009, ils étaient nommés par le Conseil de la Fédération sur proposition du président, mais ce n'était prévu que par la loi constitutionnelle fédérale et non pas la Constitution*), ainsi qu'à la présidence et vice-présidence de la Cour suprême. Il nomme également le procureur général, ses adjoints et les procureurs des entités fédérées, ce qui était précédemment du ressort du Conseil de la Fédération. Il forme le Conseil de sécurité et le Conseil d'État, organe qui intègre la Constitution alors qu'il était régi jusqu'alors par un décret présidentiel et qui voit ses fonctions de coordination de la politique intérieure et extérieure complétées par celle de la détermination des orientations prioritaires du développement socio-économique de l'État. Enfin, il nomme jusqu'à 30 sénateurs (*dont 7 peuvent être nommés à vie*), contre 17 précédemment (*le Conseil de la Fédération compte désormais 170 sénateurs + les 30 au maximum nommés par le président + les anciens présidents de la Fédération de Russie*).

Entre l'esprit, la lettre et la pratique : l'avenir constitutionnel incertain de la Russie

Quel avenir nous prédit pour la Russie cette Constitution dans sa rédaction de 2020 ? En réalité, le champ des possibles reste ouvert.

L'institution présidentielle dispose clairement des outils nécessaires pour verrouiller le système, puisque les liens de dépendance entre le président, le Parlement et la Cour constitutionnelle sont accrus. Mais elle pourrait également utiliser ces instruments d'une manière démocratique. Aussi, décrypter la réforme constitutionnelle à la seule lumière poutinienne reviendrait à passer à côté de ses enjeux, en tout cas sur le long terme, car les présidents passent mais les Constitutions restent... Une même Constitution peut avoir un destin détaché de son auteur, lui survivre et engendrer des régimes politiques aux visages différents. L'exemple français de la Constitution de la V^e République l'a parfaitement montré, même si, bien sûr, le contexte politique n'avait rien de comparable avec le contexte russe.

La Constitution russe de 2020 porte un certain projet politique et social. Mais il y a la lettre et l'esprit de la Constitution et, comme toute Loi fondamentale, dans les sociétés modernes, elle est malléable... Sa réalité sera tributaire des acteurs qui lui donneront vie par les choix politiques qu'ils feront à un moment donné. Au-delà de Vladimir Poutine, les pratiques pourront être plus autoritaires ou plus libérales, mais elles dépendront toujours des hommes et femmes qui appliqueront la Constitution russe car les dispositions de cette dernière n'existent que par l'interprétation qui en est faite et les générations futures peuvent s'en délier. Le juriste ne peut rien lire de plus dans le marc de la Constitution... Le droit n'est qu'un cadre qu'il appartient aux individus de remplir.

2021. Poutine au pouvoir jusqu'en 2036 ?

Les députés russes ont adopté la loi mercredi 24 mars 2021 et Vladimir Poutine l'a signée le 5 avril suivant. Elle lui donne le droit de se présenter pour deux nouveaux mandats présidentiels, ouvrant la voie à un potentiel maintien du président au Kremlin jusqu'en 2036. Il aurait alors 84 ans.

Outre la remise à zéro du compteur des mandats effectués par Vladimir Poutine, les amendements prévoient également l'immunité à vie pour les présidents sortants ainsi que la primauté de la Constitution russe sur le droit international dénoncé comme une atteinte sans précédent à la souveraineté du peuple russe.

Quant au Président de la République populaire de Chine, son pouvoir présidentiel n'est pas vraiment différent de celui de la Russie. Ils ne sont pas "amis" par hasard !

Selon la Constitution chinoise, l'Assemblée populaire nationale (APN), en théorie organe législatif suprême, a le pouvoir d'élire et de démettre le président. La loi dispose que le président soit un citoyen chinois âgé d'au moins 45 ans. Le président ne peut pas exécuter plus de deux mandats, un mandat étant équivalent à une session de l'APN, généralement cinq ans. Le 11 mars 2018, le parlement chinois a aboli la limitation des mandats présidentiels.

En théorie, le président, en accord avec les décisions prises par l'APN, a le pouvoir de mettre en œuvre les lois. Le président a aussi le pouvoir de nommer le Premier Ministre, les ministres, les membres du Conseil d'État, les ambassadeurs dans les pays étrangers, les ministres et tous les présidents, secrétaires et trésoriers des comités législatifs. Le président a le pouvoir d'émettre des Décrets spéciaux présidentiels, de déclarer l'état d'urgence et de déclarer la guerre sans l'avis de l'APN. Le président est assisté par le vice-président.

Pour en savoir plus → https://fr.wikipedia.org/wiki/Pr%C3%A9sident_de_la_r%C3%A9publique_populaire_de_Chine

Au-delà du domaine "constitutionnel", voilà de quoi s'interroger sur le fait que la Russie et la Chine se prétendent être des républiques... Mais qu'elle est la définition de République ?

La république est un **système politique dans lequel la souveraineté appartient au peuple qui exerce le pouvoir politique directement ou par l'intermédiaire de représentants élus**. Ceux-ci reçoivent des mandats pour une période déterminée et sont responsables devant la nation. Par ses représentants, le peuple est la source de la loi.

Chacun en tirera démocratiquement ce qu'il veut bien retenir de tout cela.

ANNEXE 11

L'armée de l'air en Algérie, 1954-1962

En novembre 1954, alors que débute la guerre d'Algérie, le système militaire français dans son ensemble est en totale mutation, terme générique pour désigner une réduction progressive des budgets et des programmes, alors que ses missions se développent. Cette évolution contrariée par le déclenchement du conflit est à prendre en compte selon plusieurs vecteurs qui font que l'armée de l'air est à la croisée des chemins.

Le premier est le poids du conflit indochinois, qui se termine en juillet 1954, mais qui va à la fois perdurer les mentalités et monopoliser des unités aériennes, pendant plusieurs années. En effet, le retour des groupes aériens s'étale sur l'année 1955, avec un débordement sur le début de l'année 1956 pour le groupe de transport 2/62 Franche-Comté et même sur le mois de décembre 1956 pour le 1/64 Béarn. Le Vietnam pèse donc lourdement sur les capacités de l'aviation de transport bien après les accords de Genève.

Les deux autres pierres d'achoppement concernent à la fois le problème du réarmement allemand et celui de l'OTAN, des questions européennes qui jouent pourtant pleinement sur la position française dans la guerre d'Algérie. Ces facteurs touchent les orientations européennes de la politique de défense française. Le problème de l'Alliance atlantique est à prendre en compte dans l'étude de l'armée de l'air en Algérie, car la politique menée pour cette guerre en Afrique du Nord est le contrepoids de l'option atlantique face à la menace soviétique. L'armée de l'air est donc dans une situation complexe en 1954, face à des réductions budgétaires, des enjeux européens vitaux et une armée qui sort meurtrie de son combat en Indochine. Car la guerre d'Algérie est à rapprocher de l'Indochine sur nombre de points ; la structure tactique adoptée en raison de la forme du combat, l'utilisation des moyens aériens pour l'appui au sol, la prééminence de l'aviation de transport, la naissance de l'aviation légère ou des hélicoptères. Tous ces vecteurs aériens qui vont se développer en Algérie sont nés ou ont mûri en Indochine. La première guerre du Vietnam est le tremplin, le terrain d'expérimentation pour une maturation de ces concepts pendant la guerre d'Algérie, mais aussi au-delà de ce conflit jusqu'à des notions très contemporaines d'appui aérien des troupes, au Tchad, dans le Golfe ou en Yougoslavie.

Mais l'Indochine est aussi l'antithèse de l'Algérie quant à la problématique de l'engagement de ses moyens. L'Indochine est loin de la France, alors que l'Algérie est une partie de la France. Les chiffres de l'engagement sont là pour le prouver. En 1954, par exemple, à la veille de la bataille de Diên Biên Phu, le général Lauzin dispose de 10.800 aviateurs en Indochine, soit environ de 3 % à 7 % des effectifs, et d'une masse d'appareils de l'ordre de 80 avions de transport, 90 avions de chasse et une cinquantaine pour la liaison. L'Algérie va, elle, drainer une partie importante des forces vives de l'armée de l'air : 40 % de ses moyens aériens et l'équivalent au niveau des personnels, soit une moyenne trois à quatre fois supérieure. La guerre d'Algérie engage progressivement l'ensemble de l'armée de l'air.

Quand la guerre d'Algérie éclate en novembre 1954, l'armée de l'air n'aligne pas de moyens importants ou adaptés à ce secteur d'opérations. L'AFN est une zone de moindre intérêt stratégique au regard de la défense de l'Europe face à l'Est. Les unités stationnées sont davantage des escadrilles de servitude (*les escadrilles 86 Hoggar et 87 Tanezrouft à Blida, le groupe de liaisons aériennes 45 à Boufarik*), d'entraînement (*le groupe de transformation 1/17 sur F47 Thunderbolt à Oran, les groupes 305 et 309 d'entraînement des réserves*).

L'Algérie est incluse dans le cadre géographique de la 5^e région aérienne, la mission de défense aérienne est donc assurée par des appareils à réaction, de type Mistral au sein de deux escadrons, le 1/6 Oranie et le 2/6 Normandie-Niemen, basés à Oran. Cette escadre devant assurer, avec le groupe de chasseurs bombardiers F47 Thunderbolt, voire avec les F4 Corsair de l'Aéronavale, les éventuelles missions de combat si l'Algérie entrait dans un conflit.

Les moyens aériens, bien qu'ils soient faibles numériquement et anciens, constituent un danger en 1954-1955 et vont rapidement augmenter. Ces matériels vont cependant servir dans les premiers temps du conflit, souvent avec efficacité. Les Mistral sont utilisés pour des interventions urgentes en appui feu, la 6^e escadre en Oranie, puis les 7^e et 8^e escadres depuis Bizerte, Rabat et Telgerma, et les F47 Thunderbolt du 1/17 pour l'ensemble des missions d'appui feu. Les F47 vont rester en service jusqu'en 1960 pour être progressivement remplacés par des avions plus puissants, mais similaires dans leur conception, les A-4 Skyraider et surtout les T28 Fennec.

Parallèlement à ces avions à piston, les chasseurs Vought F4 Corsair de l'Aéronavale, envoyés en Indochine en 1954, puis à Suez en 1956, sont utilisés durant la première partie de la guerre. Ils démontrent les qualités de cet avion, qui à l'instar du P47 Thunderbolt est un chasseur de la Seconde Guerre mondiale, lourd et puissant, utilisé avec succès en Afrique du Nord jusqu'en 1960.

L'aviation de transport est majoritairement équipée de Nord 2501 Noratlas (*entré en service en 1953-1954*), appareil standard de l'armée de l'air depuis peu et qui va rester en service jusqu'au milieu des années 1970. Elle présente des similitudes avec l'Indochine encore une fois. L'aviation de transport est la bonne à tout faire de l'Algérie, avec les groupes qui arrivent souvent de Saïgon, le 2/62 Anjou, le 1/64 Béarn, puis les groupes créés pour ce conflit, le 1/62 Algérie et le 3/62 Sahara. L'aviation de transport est elle aussi un organe essentiel de l'action sur le terrain, une partie importante de son potentiel étant déployée en Afrique du Nord. En moyenne, l'aviation de transport effectue 50 % de ses missions annuelles entre 1958 et 1960 au profit de l'Algérie. Elle sera présente durant tout le conflit.

Les avions à réaction sont utilisés principalement dans le cadre de l'OTAN en métropole, mais également en Algérie, pour des missions ponctuelles ou spécifiques et pour créditer la thèse de la défense du flanc sud de l'OTAN. Le type même de la guerre en Algérie de même que les crédits ne permettent pas d'employer des appareils à réaction de premier plan sur un front jugé secondaire. Seuls les avions de chasse de nuit de type Gloster Meteor NF 11 seront utilisés pour surveiller le trafic sur les frontières, ainsi que des avions Republic F84 F Thunderstreak, dont la participation aux opérations n'est pas certaine. Il faut attendre la fin du conflit pour que des avions à réaction plus modernes prennent la relève des Mistral : ce sont les Mystère IV, les chasseurs bombardiers Vautour II N, ainsi que les SNCASE Aquilon de l'Aéronavale. Mais ces interventions d'avions à réaction dans le conflit algérien restent marginales et tardives. La chasse à réaction n'est d'aucune utilité dans une guerre sans adversaire aérien ou la rusticité des matériels est un atout maître.

La guerre d'Algérie est celle de l'aviation à pistons, avec des appareils anciens et une organisation tactique qui vient directement d'Asie, où elle fut élaborée péniblement entre 1947 et 1950. La guerre aérienne d'Algérie présente donc des similitudes avec la guerre d'Indochine (*lutte contre une guérilla populaire, appuis et ravitaillements des troupes au sol, reconnaissances et observations au profit de l'armée de terre*) avec des moyens plus importants et une organisation plus élaborée, parce que mise en place rapidement.

Mais l'aviation est également capitale en raison de la géographie du pays. L'Algérie française est un territoire de plus de 2 millions de kilomètres carrés en comptant le désert saharien (*alors que la France ne fait que 500.000 kilomètres carrés*) et couvert par des zones en grande partie désertiques, mais comportant également des reliefs élevés. Les unités stationnées au début de la guerre étant des escadrilles de liaison et d'entraînement, elles ne peuvent faire face ni au type de conflit présenté, ni aux éléments géographiques et climatiques particuliers, ni à la nature de cette guerre qui ne dit pas encore son nom. L'apport fondamental de la guerre d'Algérie en termes aéronautiques est donc de mettre en place une aviation adaptée à ce type de guerre, l'aviation légère d'appui au sol, ainsi que le développement d'une flotte d'hélicoptères de transport, d'appui des troupes et de combat.

La guerre militaire d'Algérie comporte plusieurs phases, avec dans un premier temps la lutte contre une rébellion peu nombreuse et peu organisée de 1954 à 1956, puis avec la prise en compte du problème et l'envoi du contingent à partir de 1956, et enfin avec la prise en charge d'une véritable politique de guerre et l'octroi de moyens militaires importants. L'histoire de la guerre d'Algérie est donc celle d'une escalade militaire, entre 1954 et 1960, qui va mobiliser toujours davantage des moyens aériens, pour devenir un poids important pour l'armée de l'air comme le montrent les principaux chiffres. Entre 1958 et 1960, au plus fort de l'action aérienne, l'aviation d'Algérie utilise :

- Près de 50.000 hommes, soit 40 % de ses effectifs ;
- 700 machines, soit 30 % de son potentiel total. L'armée de l'air va engager progressivement en Algérie 41 escadrilles, dont 26 escadrilles légères d'appui au sol ;
- Les chiffres en heures de vol sont donc en rapport, avec une moyenne de 50 % de l'activité aérienne militaire consacrée à l'Algérie entre 1958 et 1960 ;
- L'armée de l'air d'Algérie effectue en moyenne 100.000 missions par an. De ce total 30 % sont des missions d'appui feu pour les troupes au sol, 25 % des opérations de reconnaissance aérienne, 17,5 % des missions de surveillance aérienne et 10 % de transport et parachutage. L'aviation d'appui au sol est donc une donnée importante, quantitativement et tactiquement, quant à l'action de l'armée de l'air en Algérie.

Le point le plus important est l'organisation tactique, mise en place aux premières heures de la guerre pour optimiser la coopération entre les armées. Trois structures tactiques (*Groupements Aériens Tactiques - GATAC*) vont voir le jour à partir de la fin 1955 : le GATAC n° 1 pour le Constantinois, le GATAC n° 2 pour l'Oranais, le GATAC n° 3 pour l'Algérois.

Tandis que des sous-structures se mettent en place (*les PCA, Postes de Commandement Air*) pour couvrir des secteurs plus petits et des zones non couvertes par les GATAC (*comme les PCA de Laghouat et de Colomb-Béchar pour couvrir le Sahara*). Chaque PCA dispose de moyens aériens, plus ou moins importants, et peut les détacher au profit d'un autre secteur. Le GATAC peut également faire de même en fonction des besoins. La mise en œuvre des unités aériennes au sein des PCA représente une capacité d'adaptation au profit de l'armée de terre. Ce système est un succès, puisque l'Algérie compte 16 PCA rattachés aux GATAC en 1956 et qu'ils sont 24 en 1958. Le choix est donc celui de l'efficacité par la proximité, avec : l'adaptation aérienne aux troupes au sol avec les structures tactiques, la mise sous tutelle progressive des unités par les GATAC, qui organisent directement la gestion des unités. Les PCA gèrent les engagements alors que les BTS assurent les logistiques, l'organisation de PCIA (*Postes de Commandement Interarmées*) avec la participation d'officiers Air dans les opérations combinées. En Algérie, la délégation des prises de décision descend au niveau des bataillons.

Malgré l'organisation mise en place progressivement en Afrique du Nord, la guerre d'Algérie draine une partie des moyens et des budgets de l'armée de l'air. Les chiffres cités représentent une proportion moyenne de 40 % des machines et des hommes qui vont stationner en Algérie : 32.000 hommes en moyenne, pour 40 escadrilles, 650 avions et un nombre toujours croissant d'hélicoptères.

Mais l'Algérie est aussi un épiphénomène, un catalyseur de la crise de l'aéronautique française qui couve depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Si les années 1945-1950 sont une période sombre pour l'industrie aéronautique française, l'espoir du renouveau apparaît en 1950 avec la planification industrielle et l'Alliance atlantique. A partir de juillet 1950, le 1^{er} plan quinquennal d'équipement permet d'envisager une production rationalisée dans le temps, avec des appareils

modernes. La crise algérienne va mettre à mal ce processus par l'envoi des moyens cités, mais elle n'est pas seule en cause.

Depuis 1950, l'aviation militaire française est aidée par les États-Unis avec le système des commandes offshore qui permettent d'équiper la France. De 1950 à 1964, la France reçoit 41.150 millions de francs de commandes américaines et, pour la période 1953-1961, 1.260 millions. L'équipement français est en partie le fruit de cette politique d'assistance américaine pour les appareils performants de l'armée de l'air :

Les commandes offshore américaines

Appareils commandés	1952	1953
De Havilland Vampire	35	40 (1)
Dassault MD 450 Ouragan	65	120
Dassault Mystère IV	0	220

La commande de 1953 correspond à la version française du chasseur britannique, le SNCASE Mistral.

Mais ce système a ses inconvénients : la dépendance française face aux États-Unis ou celui les objectifs mêmes de l'aide. La manne américaine des années cinquante, avec le système offshore, la pratique des prêts (*PAM*) ou des dons, est uniquement destinée à protéger l'Europe de l'Union soviétique.

L'Algérie n'est pas incluse globalement dans cette organisation défensive, qui dote l'aviation de métropole d'appareils à réaction, sans apporter de notables améliorations à l'aviation engagée en Algérie. L'engagement militaire en Algérie est un poids financier qu'il ne faut pas contester et qui est supporté par la France. Par rapport à la totalité du budget militaire, en équipement et en dépenses de fonctionnement, les crédits alloués pour la guerre d'Algérie sont de 30 à 35 % en moyenne. Des crédits exceptionnels sont votés pour l'Algérie dès 1956 et une loi du 2 août 1956 permet de lancer des emprunts pour financer le conflit.

Ce poids financier indéniable de la guerre monopolise la politique militaire de la France, pour le fonctionnement de ses unités dans une moindre mesure, mais surtout pour le développement de ses projets. Le gouvernement est obligé de faire des choix en abandonnant certains modèles ou en réduisant les commandes initiales d'avions. Les commandes de Vautour sont ramenées de 360 à 300 exemplaires, puis à 160 en 1957, les SMB2 passent de 370 à 300 (*ils seront encore ramenés à 250 en 1958*), les Fouga Magister de 300 à 200, les Morane 733 de 270 à 145.

De nombreux projets importants sont tout simplement abandonnés, comme le Super Vautour, le Leduc 022, le SNCASO Trident, le Nord 1400 Gerfaut, ou encore des appareils de transport militaire comme le Breguet Deux-Ponts ou le Nord 2506, qui devait être le successeur du Noratlas et qui ne verra jamais le jour. Toutes les commandes maintenues sont étalées dans le temps. La livraison des appareils commandés se ralentit, elle passe de 9 avions par mois à 6 pour le Vautour, de 15 à 11 pour les Super Mystère B2. L'état de guerre va encore réduire les commandes de l'Etat et certains appareils ne survivront que par des exportations (*Magister au Canada, Vautour, Super-Mystère et Ouragan en Israël*). La guerre d'Algérie guide en partie les choix du gouvernement, qui tranche nombre de questions pour les prototypes militaires, mais décide de garder en 1957 deux options fondamentales, qui ne seront pas touchées par le gouffre financier algérien. La première est le choix du Dassault Mirage comme avion intercepteur. Il a fait son premier vol en décembre 1956, équipé d'un réacteur français Atar de 4,5 tonnes de poussée : il va franchir Mach 1,8 en février 1957. La seconde est la politique atomique amorcée sous la IV^e République, avec notamment le développement d'un appareil porteur dont la fiche programme a été établie dès 1956. C'est le Mirage IV, qui fait son premier vol en 1959.

La politique militaire française subit donc les conséquences de l'engagement de son armée en Algérie. Même si les États-Unis financent l'achat de matériels sophistiqués pour contrer la menace soviétique en Europe, la crise financière engendrée par l'Algérie est patente. Elle résulte d'une situation seulement stabilisée à partir de 1950, maintenue artificiellement, sous perfusion, par les États-Unis et que l'engagement algérien va totalement déséquilibrer. L'industrie aéronautique française va payer un lourd tribut à l'option algérienne. Une grande partie des prototypes (*parfois déjà commandés*) est annulée et la solution va être souvent une fusion pour éviter à court terme la faillite pour ces entreprises.

Il faut également aborder le problème moral des aviateurs en Algérie. L'affaire de Suez d'octobre 1956 est le premier coup de semonce. Une partie importante de l'opération dépend de l'aviation, qui engage des moyens importants (*32 chasseurs bombardiers Corsair, 12 bombardiers Avenger depuis les porte-avions Arromanches et La Fayette, 36 avions à réaction de chasse F84 Thunderstreak et 9 RF 84 Thunderflash de reco-photo basés à Chypre, 45 avions de transport Noratlas, qui larguent des unités de la 10^e DP sur le canal*). Les résultats obtenus sont excellents, tant au niveau de l'aviation de transport que de la chasse, et le retrait n'en est que plus douloureux. Suez est le premier pas du doute, Sakkiet en sera la confirmation.

À l'instar de l'Indochine, les aviateurs sont souvent perçus comme des agresseurs, responsables des bombardements, du napalm et des tirs de roquettes. Il est évident que le drame de Sakkiet Sidi Youssef (https://fr.wikipedia.org/wiki/Bombardement_de_Sakiet_Sidi_Youssef), en février 1958, point d'orgue de cette cristallisation, pèse lourd dans cette personnalisation de la violence. L'armée de l'air est peut-être devenue la responsable, le symbole de la politique à l'égard de la rébellion algérienne. Les aviateurs en payeront encore le prix, celui de la responsabilité et celui de la défaite.

Si le conflit algérien marque une stagnation importante de la politique aéronautique française, il est également le terrain d'innovations tactiques et d'adaptations aux conditions du combat. Les principaux apports de la guerre d'Algérie se situent au niveau de l'intervention des hélicoptères sur le champ de bataille et de la mise en place d'une aviation légère d'appui aux troupes. En novembre 1954, grâce à l'expérience des cadres de la guérilla, l'aviation légère apparaît comme un enjeu capital, face à un ennemi fluide qui utilise un terrain d'opérations connu et choisit ses moments d'actions. La création de l'ALAT, aviation légère de l'armée de terre, est symbolique des oppositions, mais aussi de l'importance de la prise de conscience de ces paramètres. Dès le début du conflit algérien, il apparaît impossible de fonctionner avec les moyens aériens présents en Algérie, l'objectif pour l'armée de l'air étant de soutenir l'action des troupes au sol, dans le cadre de l'appui aérien. Les seuls avions « de chasse » sont des avions à réaction Mistral, anciens, certes, mais avec des paramètres d'utilisation incompatibles avec des missions de guerre. Les seuls appareils utilisables dans cette configuration sont les P47 Thunderbolt du 1/17 (*futur 20^e escadre de chasse*). L'adaptation tactique passe donc par une coopération Terre-Air dans l'organisation : c'est le système des GATAC, mis en place très tôt, soutenu par la multiplication des PCA adaptés à des secteurs particuliers, l'objectif étant de pouvoir intervenir pour détruire les bandes rebelles, voire, plus globalement, de sécuriser le pays depuis le ciel.

Le 1^{er} GATAC est créé le 1^{er} janvier 1956, divisé en 5 PCA, avec son poste de commandement à Constantine, le 2^e GATAC est mis en place en juin 1956, avec 6 PCA et un commandement à Oran et le 3^e GATAC est créé en octobre 1956 pour couvrir Alger et sa région.

Mais il faut également des moyens aériens pour remplir cette double mission, nécessité qui apparaît dès 1954. Or les seuls appareils de combat existants en France sont inscrits dans le contexte de la supériorité aérienne de l'OTAN. Ils sont donc inadaptés à une aviation de lutte antiguérilla, qui utilise structurellement des appareils fiables et rustiques, depuis des aérodromes parfois sommairement aménagés. L'armée de l'air se dote donc rapidement, dès 1955, de quatre unités de ce type, les EALA (*escadrilles d'aviation légère d'appui*), équipées de Morane 500 (*ex-Fieseler allemands de la Seconde Guerre mondiale*), puis de Morane 733 Alcyon. Elles servent à la liaison et à la reconnaissance, mais ont des embryons d'aviation adaptée. Chaque escadrille est composée d'une douzaine d'appareils et dispose d'une base (*généralement un PCA*) comme rattachement principal. Chaque EALA est couverte en parrainage par une unité de chasse de métropole qui assure la rotation de ses équipages en Algérie. En mars 1956, cette ossature donne naissance à la première grande unité d'avions légère, le GALA 70 (*groupement d'aviation légère d'appui*), qui regroupe cinq unités de Morane 500 et 733.

Le PC du GALA se trouve à la Reghaia, mais la vocation de ces unités est le détachement sur l'ensemble des PCA. Le succès de cette formule d'adaptation légère se traduit dès l'été 1956 par la création du second GALA, le 72, pour la création de quatre escadrilles légères d'appui sur T6. La mise sur pied d'une aviation légère est effective dès le mois de juillet 1956, puisqu'il faut ajouter la création d'autres unités sur SIPA 111 et 112, d'un centre d'entraînement et la réorganisation des modes d'intervention des unités d'aviation légère. La principale conséquence est le rattachement des GALA aux GATAC et la généralisation progressive de l'équipement avec des North American T6 Harvard entre 1956 et 1958.



L'aviation légère est donc constituée en Algérie durant cette période, avec des unités de combat dispersées au gré des opérations. La mise en œuvre du plan Challe de 1959 amène des modifications importantes dans l'organisation des GALA, avec des regroupements des escadrilles sur des bases principales (*Blida, Batna, Paul-Cazelles*) et une subordination plus importante au GATAC des unités. Cette délocalisation du commandement des unités a pour corollaire la mise en place de la base principale comme support logistique unique d'une escadrille légère. Ainsi vont naître les BTS (*brigades territoriales de support*). L'objectif du commandant en chef est de rationaliser totalement les moyens aériens légers disponibles en Algérie, tout en créant une autonomie d'utilisation. Chaque GATAC est doté d'une BTS : Telgerma est la BTS du GATAC n° 1, Oran est la BTS du GATAC n° 2, Biskra est la BTS pour le GATAC n° 3.

L'organisation mise en place à partir de 1956 pour l'aviation, complétée par la structuration à la fois hiérarchique et technique de 1959, n'est pourtant pas idéale puisque son cœur même est à revoir : les avions. Le T6 est un avion école à l'origine, utilisé par de nombreux pays, dont la France. Mais les quelques appareils ne suffisaient pas et le choix fut fait par l'État-Major, en 1956, de l'achat de T6 G aux États-Unis pour la lutte antiguérilla, en y ajoutant des mitrailleuses ou des paniers de roquettes sous les ailes. Une première tranche de 150 machines a été commandée en 1956, acheminée par porte-avions vers Bordeaux pour une transformation en avion de combat. Les impératifs de la guerre amènent le gouvernement Gaillard à commander une seconde tranche de 150 T6 G dès 1958. Le nombre total de T6 D et G livrés à la France frôle les 700 exemplaires. Cet avion a donc été utilisé intensivement en Algérie de 1956 à 1959 par l'aviation d'appui (*60.000 missions*) et ses qualités sont reconnues. Il peut utiliser des terrains courts et difficiles, et emporter un armement diversifié. En revanche, il présente des défauts (*en termes de rayon d'action, de fragilité aux tirs venus du sol*), mais c'est l'ancienneté qui incite le commandement à lui trouver un remplaçant.

Ce sera le North American T28 Trojan (*appelé Fennec par l'armée de l'air*), qui va remplacer le T6 dans les unités d'aviation légère entre 1960 et 1961. Le T28, avion plus lourd et plus puissant que le T6, va servir dans toutes les unités d'aviation légère jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie. Utilisé par la France pour la lutte antiguérilla dans ce conflit, le T28 va connaître une seconde carrière lors de la guerre du Vietnam (*tout comme le A-4 Skyraider*) : il y sera utilisé par l'US Air Force comme avion d'appui au sol, prouvant ainsi la justesse du concept.

La guerre d'Algérie laisse des traces profondes, autant chez les aviateurs que dans les autres corps de l'institution militaire. La France perd sa seconde guerre coloniale, après le Vietnam en 1954. La crise de confiance est certes patente, mais elle n'est que morale vis-à-vis d'une situation donnée, ponctuelle. La véritable crise de l'armée de l'air est celle, plus grave, qui a touché l'ensemble de l'industrie aéronautique entre 1954 et 1962. Pour financer la guerre d'Algérie à hauteur de 40 % des budgets militaires, les gouvernements ont lourdement grevé les programmes de l'armée de l'air, qui aurait pu ainsi se retrouver au sortir de ce conflit dans un état de retard technologique équivalent à celui de 1945. La guerre d'Algérie est donc un incontestable poids pour l'armée de l'air.

La fin de la guerre d'Algérie signifie non seulement le retour des 80.000 hommes de l'armée de l'air stationnés, mais également l'octroi de crédits importants (*de l'ordre de 1.350 millions de francs en 1963*) pour la force nucléaire. La paix de 1962 oblige le gouvernement à mettre en place une politique militaire nouvelle : une diminution des effectifs, qui passent de 140.000 hommes en 1962 à 123.000 en 1964, un processus de regroupement des unités aériennes en métropole avec un équipement à la fois français (*Mirage III et SMB2*) et américain (*F 100 super Sabre*), un déblocage des crédits pour la création d'une force nucléaire autonome.

Les autres programmes restent en attente. Seul le choix heureux du programme Mirage III va compenser les suppressions de la plupart des autres projets, même si le programme a été numériquement réduit.

La poursuite de la politique atomique après 1958, débutée sous la IV^e République, mais libérée véritablement de la contrainte algérienne, va également permettre à la France de se doter de l'arme nucléaire et d'un bombardier supersonique au début des années 1960, le Mirage IV. C'est le fait majeur de la politique militaire après 1962, mais il existe également d'autres conséquences. Outre les choix budgétaires, à situer dans le contexte de la réduction générale des budgets de l'armée de l'air, la guerre d'Algérie oblige, de 1954 à 1962, les gouvernements successifs à élaborer des politiques contraires à leurs préoccupations, avec :

- Le développement d'une flotte aérienne d'appui importante, qui ne sera plus utilisable à la suite du conflit. L'innovation algérienne est importante au niveau des modes d'emploi de l'aviation, mais non au niveau des matériels. Ils sont souvent anciens et sans utilité dans une force aérienne post-algérienne ;
- La prééminence pour le Sud. La guerre d'Algérie oblige les gouvernements, dès 1956, à dégarnir le flanc Est de l'OTAN pour envoyer des unités en Afrique du Nord, même si de nombreuses tentatives politiques sont faites pour intégrer la guerre dans un conflit de défense du flanc Sud.

Si le bilan est lourd, l'Algérie doit cependant être appréhendée positivement en termes d'expérience. Ce conflit représente un terrain d'expérimentation important pour des modes d'emploi nouveaux de l'aviation en liaison avec l'armée de terre. La coopération, qui avait souvent été vecteur de tensions entre les armées en Indochine, trouve en Algérie des résultats plus nets. Les moyens aériens sont plus adaptés, les hélicoptères s'affirment comme l'engin idoine et polyvalent dans de tels conflits, les communications s'opèrent plus directement. L'Algérie est également le terrain d'expérimentation de la politique atomique et spatiale de la France entre 1955 et 1962. Le site de Reggane, dans le Sahara, voit la première explosion le 13 février 1960, alors que les fusées françaises de type Véronique et Diamant sont tirées depuis le désert saharien, sur les pas de tir de Hammaguiz et Colomb-Béchar.

Guerre de l'aviation à pistons, l'Algérie est aussi la guerre de la technologie, conflit ambivalent qui rassemble le passé et l'avenir. L'Algérie fut donc effectivement un poids moral, matériel et financier pour l'armée de l'air durant huit ans, mais elle fut aussi non seulement le terrain de nouveaux modes d'interventions, mais également le berceau de la politique nucléaire de la France, garantie de son indépendance et de sa sécurité.

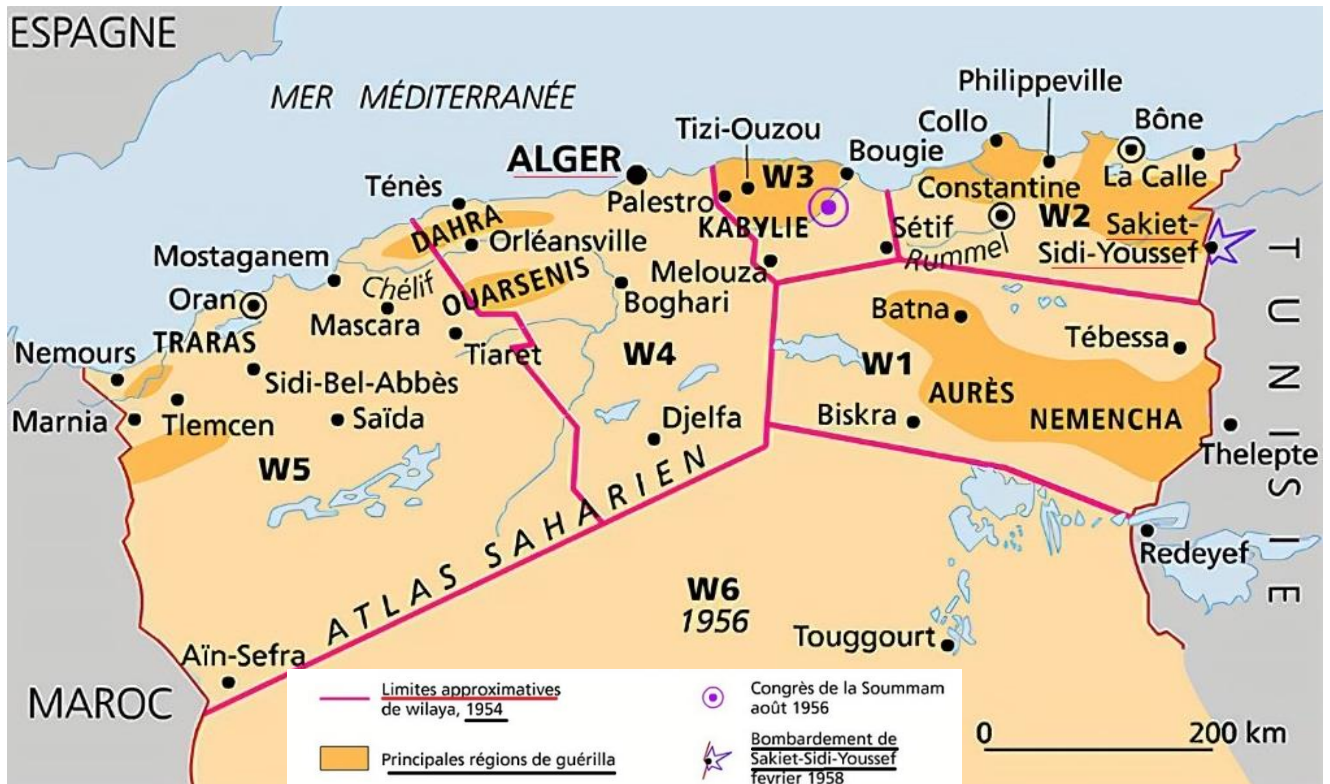
Tableau des moyens aériens en Algérie en 1958

	GATAC n° 1	GATAC n° 2	GATAC n° 3	PCAD Colomb- Béchar	PCAD Laghout
PCA	5	7	6	3	3
T6 Harvard	98	59	74	10	0
MH Broussard	16	15	18	0	0
B26 Invader	20	20	0	0	0
SE Mistral	12	45	8	0	0
P47 Thunderbolt	4	14	6	0	0
F4U Corsair	10	0	0	0	0
MD Flamant	0	0	17	12	7
N 2501 Noratlas	0	0	42	0	0
JU 52	0	0	0	19	12
Hélicoptères	0	51	66	0	0
Avions divers	12	11	22	6	0
Total	172	215	253	41	19

Texte de Philippe GRAS : docteur en histoire, avec une thèse sur l'aviation française en Indochine soutenue en 1998. Il est chef du service de documentation du musée de l'Air et de l'Espace du Bourget. Il a publié divers articles sur l'aviation française et participe régulièrement aux travaux du CEHD sur l'histoire de l'aéronautique.

W (*Wilāya*) = région, gouvernement, préfecture, autorité

1954



Petit rappel

La guerre d'indépendance de l'Algérie éclate le 1^{er} novembre 1954 avec la Toussaint rouge, une série d'attentats commis par le FLN (*front de libération nationale*) qui souhaite émanciper le pays de la présence française. L'Algérie est en effet une colonie française depuis 1830. En 1955, l'état d'urgence est déclaré et l'armée française débarque en Algérie. C'est le début d'une guerre meurtrière qui oppose les indépendantistes algériens à l'armée française, aux partisans de l'Algérie française et aux **harkis** (*combattants algériens qui ont secondé l'armée française*). Les violences s'enchaînent dans les deux pays, touchant militaires et civils. La **bataille d'Alger** qui va durer presque toute l'année 1957 en est l'illustration parfaite. Aucun accord n'est trouvé jusqu'à la présidence du général de Gaulle en 1958. Son arrivée au pouvoir va finalement permettre de signer les accords d'Evian, de voter l'**indépendance de l'Algérie** et de mettre ainsi fin au conflit en juillet 1962.

Plus de 250.000 Algériens sont tués dans cette guerre (*dont plus de 140.000 combattants, ou membres du FLN*), et jusqu'à 2.000.000 envoyés dans des camps de regroupements (*sur une population de 10.000.000 de personnes*). **Près de 25.600 militaires français sont morts et 65.000 blessés.**

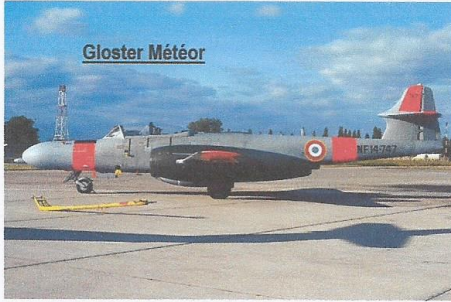




F 84F



FOUGA MAGISTERE



Gloster Météor



Morane 733



Mystère IV



Skyraider



T 28 Fennec



Vampire



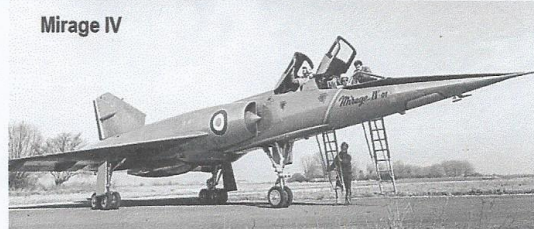
Vautour



MD 450 Ouragan



Mirage III



Mirage IV

ANNEXE 12

Salon du Bourget 2023

Du 19/06/2023 au 25/06/2023



SALON DU BOURGET
PARIS AIR SHOW

Le Salon international du Bourget consacré à l'aéronautique et à l'espace est l'une des manifestations les plus importantes au monde pour tous les professionnels et adeptes d'aviation. Il a lieu depuis 1909 en France et se déroule tous les deux ans au Nord de Paris, dans l'aéroport du Bourget. La prochaine édition aura lieu du 19 au 25 juin 2023 !

Le programme du Salon du Bourget

Le Salon du Bourget rassemble tous les deux ans les plus grands acteurs de l'industrie aéronautique afin de présenter les nouvelles innovations technologiques du secteur lors des dernières années. En général, les premiers jours du salon sont réservés aux professionnels, et l'accès au grand public se fait les jours suivants.

Ce sont plus de 2.000 exposants issus de près de 50 pays qui se retrouvent au Salon du Bourget pour exposer leurs découvertes et nouveautés aux 300.000 visiteurs. Vous y retrouverez des centaines d'avions et hélicoptères au sol ainsi qu'en l'air lors des nombreuses démonstrations de vol qui se dérouleront tout au long du salon.

Le Salon du Bourget est donc un moment exceptionnel à ne pas manquer, et à visiter en famille. En effet, avec de nombreuses animations et les démonstrations de vol, les plus jeunes pourront découvrir l'espace et l'aéronautique en s'amusant !

Se rendre au Salon du Bourget : billetterie, transports

Le Salon du Bourget se déroulera du 19 au 25 juin 2023 à l'aéroport du Bourget. Pour vous y rendre, vous aurez besoin de vous procurer un billet d'entrée. Pour cela, une billetterie en ligne sera mise en place quelque temps avant le début du salon. Les tarifs n'ont pas encore été dévoilés mais ils tournent en général autour de 15 €.

Côté transports, l'aéroport du Bourget est accessible grâce au RER B et aux bus lignes 133, 143, 146 et 152 du réseau RATP. Le lieu étant situé à une vingtaine de kilomètres du centre-ville de Paris, il vous sera également possible de vous rendre au Salon du Bourget en voiture (*moyen de transport déconseillé - Privilégier les transports en commun*).

Profitez de cette visite du salon international de l'aéronautique pour découvrir son voisin immédiat, le Musée de l'Air et de l'Espace. Dans ce cas, prévoyez bien à l'avance une réservation d'hôtel.

ANNEXE 13

La France, le plus beau royaume après celui du ciel.

Depuis plus de deux décennies, la France est une des destinations de vacances les plus populaires puisqu'elle reçoit quelques 82 millions de touristes étrangers tous les ans. Mais si elle accueille en masses les étrangers du monde entier, la France sait aussi attirer ses habitants qui aiment à découvrir et redécouvrir les plus beaux sites touristiques qu'elle abrite, quel que soit le climat. Coins secrets, lieux incontournables ou classés, voici une sélection des 12 plus beaux sites touristiques de France, et plus.

1. La Baie du Mont-Saint-Michel. Normandie.

Non seulement il pousse des pommes en Normandie, mais on dit aussi que dans la Baie du Mont-Saint Michel, les moules poussent sur les arbres ! Inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, la baie du Mont-Saint-Michel est un site touristique incontournable et certainement un des panoramas les plus célèbres de France aux confins de la Normandie et de la Bretagne.

2. Pointe du raz. Bretagne

Lieu symbolique de la côte de granit bretonne, le raz est la pointe rocheuse située à l'ouest de Plogoff dans le Finistère. Face à la mer d'Iroise, ce promontoire de 72 mètres ressemble à la proue d'un navire et a obtenu le Label Grand Site de France.

3. Les volcans d'Auvergne. Limousin

Plus grand parc régional d'Europe, le parc régional des volcans d'Auvergne abrite 4 massifs volcaniques. S'étirant sur 120 kilomètres du Nord au Sud, il peut s'enorgueillir de posséder sur son territoire, le plus grand volcan d'Europe à savoir le Cantal.

4. Le Marais Poitevin. Charente-Maritime et Vendée

Sachez qu'il existe un petit coin de paradis français surnommé, « La Venise Verte ». Il s'agit de 29 000 hectares de marais recouvrant une partie des départements de Charente-Maritime et de Vendée. Guidés par un batelier, les touristes découvrent un entrelacs de canaux ombragés vert pâle dans une atmosphère sereine où la faune et la flore collaborent pour créer un décor presque intact.

5. Gouffre de Padirac. Dordogne

Situé à moins de 20 kilomètres de Rocamadour (*village à découvrir absolument*), le gouffre de Padirac est considéré comme le 1^{er} site souterrain de France. Que trouve-t-on au fond du gouffre à 103 mètres sous terre ? Un réseau de galeries long de plus de 40 kilomètres où coule la Padirac. Frissons garantis.

6. Saint-émilion. Gironde

Il n'y a que de bons bouchons à Saint-Emilion, car c'est le lieu rêvé pour faire de l'œnotourisme. Situé sur des coteaux entre Libourne et Castillon-la-Bataille et entouré par la Dordogne et l'Isle, Saint-Emilion est une destination avec un haut millésime. Ce village médiéval est inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO.

7. Aiguille du Midi.

Plus haut sommet des aiguilles de Chamonix, l'aiguille du Midi est une fenêtre sur le Mont-Blanc. C'est l'un des endroits le plus haut accessible à peu près à tous, puisqu'un téléphérique fait la navette plusieurs fois par jour. Sans être alpiniste, le commun des mortels pourra toucher le ciel et apprécier la beauté d'un paradis blanc.

8. Ile de Noirmoutier. Vendée

Autrefois accessible du continent par le Gois qui ne se traversait qu'à marée basse, l'île de Noirmoutier se rejoint aussi par un pont. Bénéficiant d'un microclimat doux, il fera bon y passer un week-end ou plus sur l'île de Noirmoutier. Les touristes aux papilles gourmandes y trouveront de quoi se rassasier avec la « bonnote », une très fine pomme de terre, de délicates huîtres affinées en claires, du bar, de la sole...

10. Falaises d'Etretat. Normandie

Présentes dans plus de 10 tableaux d'Auguste Renoir, les falaises d'Etretat sont véritablement un chef d'œuvre de la nature. Situées sur la Côte d'Albâtre, elles sont certainement celles qui sont les plus impressionnantes et pittoresques.

11. L'Alsace

L'Alsace est une des destinations touristiques des plus prisées par les Français. Pour sa gastronomie, son patrimoine architectural, sa richesse culturelle et ses paysages variés. Les villes et villages sont plus beaux les uns que les autres : Riquewihr, Obernai, Strasbourg, Colmar... la campagne alsacienne et sa diversité (*monts, collines, vallées...*)

12. L'arrière-pays varois. PACA

L'arrière-pays varois cache des sites secrets et mystérieux, c'est la Provence la plus secrète et la plus intime à moins d'une heure de la Côte d'Azur. Entre lavande, serpolet et cigales, on trouve une région agréable avec des endroits magnifiques qui ne sont pourtant pas des plus connus. Les gorges de la Nartuby avec ses bassins naturels situées en aval de Châteaudouble offrent des eaux pures entourées d'un écrin de verdure.

Et plus si vous en voulez encore, sans "modération" :

- Les plus belles visites en France avec **les incontournables** → <https://www.ou-et-quand.net/ou-aller/france/>,
- Les plus beaux paysages, les **lieux à visiter en famille** → <https://www.ou-et-quand.net/ou-aller/france/famille/>,
- Les **endroits secrets** → <https://www.ou-et-quand.net/ou-aller/france/secrets/> .
- Les **sites insolites** → <https://www.ou-et-quand.net/ou-aller/france/insolite/> .

ANNEXE 14

Blagounettes

Malgré toutes nos interrogations dans cette époque pleine d'incertitudes dans de très nombreux domaines, gardons tout de même le sourire, source de 6 bienfaits sur la santé :

1. Le sourire rend heureux, l'une des choses à laquelle l'homme aspire le plus, c'est donc par déduction une part non négligeable du bonheur.
2. Le Sourire soulage du stress. Une étude, réalisée par les docteurs Tara Kraft et Sarah Pressman de l'université du Kansas a prouvé que le sourire réduisait le stress.
3. Le sourire booste le système immunitaire. Selon un proverbe chinois : « sourire trois fois tous les jours rend inutile tout médicament ».
4. Le sourire fait paraître plus jeune. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les 17 muscles du visage utilisés (parmi eux, les grands maîtres du rire sont les muscles grand zygomatique et petit zygomatique) pour sourire atténuent les rides.
5. Le sourire prolonge l'espérance de vie. Selon une étude de la Wayne State University à Détroit (Michigan), le sourire ferait gagner sept années d'espérance de vie en plus à un individu.
6. Le Sourire rend plus productif car les endorphines produites par le cerveau lorsqu'on sourit donnent de l'énergie à notre corps.

Alors sourions le plus souvent possibles ! Et, sans prétention, voici donc 9 petites blagounettes.

Quand François Mitterrand est mort, c'est Dieu lui-même qui l'a accueilli au paradis. Il lui a dit :

- *Monsieur le président, quelle joie de vous accueillir dans mon paradis. Mais il faut que vous vous mettiez une chose bien en tête ; ici, DIEU, c'est MOI !*

- *C'est entendu. Mais dites-moi, c'est quand les élections ?*

Lors d'une campagne électorale un candidat à la députation fait une tournée dans un village de la France profonde :

Il demande aux villageois de lui exposer deux de leurs principaux problèmes.

- *Notre premier problème, c'est le manque de médecin, disent les villageois.*

L'homme politique prend son smartphone dernier cri, compose un numéro, celui d'un ministre sans doute, murmure quelques phrases inintelligibles, raccroche et leur déclare :

- *Voilà, ce problème vient d'être résolu ! Quoi d'autre ?*

Les villageois :

- *le deuxième problème, c'est qu'il n'y a pas de réseau pour les téléphones mobiles dans le village.*

Donald Trump passe ses vacances en Australie. On lui donne un guide local pour lui faire visiter le pays. Sur une route, il demande :

- *Oh, c'est quoi ça ?*

- *Ce sont des lapins, M. le Président. Il y en a beaucoup chez nous.*

- *Ça des lapins ? Chez nous, ils sont deux fois plus gros !*

Un peu plus tard, il redemande :

- *Et ça, c'est quoi ?*

- *Ce sont des moutons. Nous en élevons beaucoup ici.*

- *Ça des moutons ? Vous rigolez. Chez nous, ils sont trois fois plus gros !*

Dix minutes après, il voit un kangourou. Il s'écrie :

- *Oh, bon sang, c'est quoi ce truc ?*

- *Ça ? C'est rien. Juste une petite sauterelle !*

Après les dernières déclarations du premier ministre, à la suite du déconfinement, voici les prévisions de ce qui nous attend.

- Les cafetiers trinquent, et les imprimeurs sont déprimés.

- Les pêcheurs haussent le "thon".

- Les cheminots occupent les "locos" pour garder leur train de vie.

- Les bouchers vont défendre leur bifteck.

- À EDF, les syndicats sont sous tension et les employés pètent les plombs.

- Les ambulanciers ruent dans les brancards.

- Chez Renault, la direction fait marche arrière, mais les salariés débrayent malgré tout.

- Les éleveurs de chiens sont aux abois.

- Les dessinateurs font grise mine.

- Les agriculteurs doublent leur production de maïs, pour avoir du blé.

- Les brasseurs sont sous pression.

- Les astronautes se sentent oubliés et demandent la lune.

- Les veilleurs de nuit en ont marre de vivre au jour le jour.

- Les pédicures travaillent d'arrache-pied.

- Les prostituées sont dans une mauvaise passe.
- Les boulangers ont des problèmes croissants.
- Pour les couvreurs, c'est la tuile.
- Les pompiers lancent un cri d'alarme en mettant de l'huile sur le feu.
- Les gynécologues et les proctologues sont au fond du trou.
- Les employés de chez Tampax prennent un coup de sang.

Napoléon Bonaparte a toujours utilisé une chemise rouge lors de ses combats. Pour lui, c'était important, car s'il était blessé, avec sa chemise rouge, son sang serait déguisé et ses soldats ne cesseraient pas de se battre, véritable test de courage, deux cents ans plus tard. Certains peureux utilisent un pantalon marron.

Un ministre africain vient en voyage officiel en France, et se fait inviter à dîner chez son homologue français. En voyant la somptueuse villa de ce dernier, et toutes les toiles de maître aux murs, il lui demande comment il peut bien s'assurer un tel train de vie avec sa paie, somme toute modeste, de serviteur de la République. Le Français l'entraîne près de la fenêtre :

- *Vous voyez l'autoroute là-bas ?*
- *Oui*
- *Elle a coûté 20 milliards, l'entreprise l'a facturée 21 et m'a versé la différence.*

Deux ans plus tard, le ministre français est en voyage officiel en Afrique et rend visite à son homologue. Quand il arrive chez lui, il découvre un palais comme il n'en avait encore jamais vu, entièrement couvert de marbre. Stupéfait, il demande :

- *Mais je ne comprends pas, il y a 2 ans vous trouviez que j'avais un train de vie princier, mais par rapport à vous...*

Le ministre africain l'entraîne près de la fenêtre :

- *Vous voyez l'autoroute là-bas ?*
- *Non*

Un Russe dit à sa femme :

- *J'en ai marre de ce pays où l'on manque de tout et où il faut sans arrêt faire la queue ! Tu veux acheter du pain, tu fais la queue une demi-heure. Tu veux acheter des patates, tu fais la queue une heure, et pour des médicaments, c'est deux heures de queue ! Cette fois, ce n'est plus possible...*

Il prend un grand couteau de cuisine et part en disant :

- *Je vais tuer Poutine !*
- *Mais tu es fou ! Tu vas te faire arrêter et torturer !*

L'homme ne l'écoute pas et il disparaît au coin de la rue. Trois heures plus tard, il revient. Sa femme demande :

- *Alors, tu as tué Poutine ?*
- *Non, je n'ai pas pu. Si tu avais vu cette putain de queue !*

Le président de la République Française se rend en Angleterre pour une visite officielle. Sa majesté la reine vient l'accueillir à l'aéroport avec son carrosse royal, tiré par six magnifiques chevaux. Ils se rendent au palais de Buckingham, quand un des chevaux se met à péter grave, tous les vingt mètres. Arrivés à destination, la reine se confond en excuses :

- *Monsieur le président, je vous prie de bien vouloir m'excuser pour ces incidents de voyage.*
- *Mais de quoi parlez-vous donc, Votre Majesté ?* répond le président par courtoisie.
- *Eh bien, de ces bruits intempestifs et nauséabonds, tout au long du parcours !*
- *Mais ne vous excusez surtout pas, voyons. D'ailleurs, si vous n'aviez rien dit, moi je croyais que c'était le cheval !*